UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1933-1934 — N° 144

LA MÉDECINE

DANS

LES ŒUVRES DE DIDEROT

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le Lundi 23 Juillet 1934

PAR

Mme DOUBLET, née LÉVÊQUE (Suzanne-Madeleine).

Ancienne Externe des Hôpitaux

Née à **BORDEAUX** (Gironde), le 10 mars 1911.

Examinateurs de la Thèse

MM. CREYX, professeur..... *Président.*

CRUCHET, professeur ..... } *Juges.*

MANDOUL, professeur..... } *Juges.*

DE GRAILLY, agrégé..... } *Juges.*

BORDEAUX

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

Y. CADORET, DELMAS, SUCCESSEUR

6, Place Saint-Christoly

1934

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE

1933-1934 — N° 144

LA MÉDECINE

DANS

LES ŒUVRES DE DIDEROT

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement le Lundi 23 Juillet 1934

PAR

Mme DOUBLET, née LÉVÊQUE (Suzanne-Madeleine).

Ancienne Externe des Hopitaux

Née à **BORDEAUX** (Gironde), le 10 mars 1911.

Examinateurs de la Thèse

MM. CREYX, professeur..... *Président.*

CRUCHET, professeur ..... } *Juges.*

MANDOUL, professeur..... } *Juges.*

DE GRAILLY, agrégé..... } *Juges.*

BORDEAUX

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

Y. CADORET, DELMAS, SUCCESSEUR

6, Place Saint-Christoly

1934

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

DOYEN : M. MAURIAC.

DOYEN HONORAIRE : M. SIGALAS.

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. POUSSON, MOURE, W. DUBREUILH, RIVIÈRE, BARTHE, DENIGÈS, SELLIER, BEILLE, CASSAËT

PROFESSEURS

	MM.		MM.
Clinique médicale	MAURIAC.	Zoologie et parasitologie	MANDOUL.
id.	DUPÉRIÉ.	Médecine expérimentale	AUBERTIN.
Clinique chirurgicale	CHAVANNAZ.	Clinique ophtalmologique	TEULIÈRES.
id.	BÉGOUIN.	Clinique chirurg. infantile et orthopédie	ROCHER.
Pathologie et thérapeutiques générales	CARLES.	Clinique gynécologique	GUYOT.
Clinique d'accouchements	ANDÉRODIAS.	Clinique méd. des maladies des enfants	CRUCHET.
Anatomie pathol. et microscopie clinique	SABRAZÈS.	Chimie biologique et médicale	DELAUNAY.
Anatomie	VILLEMIN.	Physique médicale et pharmaceutique	SIGALAS.
Anatomie générale et histologie	G. DUBREUIL.	Médec. coloniale et clin. des mal. exotiques	BONNIN.
Physiologie	PACHON	Clinique des malad. cutanées et syphilitiques	PETGES.
Hygiène	LEURET.	Clinique des maladies des voies urinaires	DUVERGEY
Médecine légale et déontologie	LANDE.	Clinique des malad. nerveuses et mentales	ABADIE.
Electroradiologie et clin. d'électricité médic.	RÉCHOU.	Clinique d'oto-rhino-laryngologie	PORTMANN.
Chimie	CHELLE.	Toxicologie et hygiène appliquée	LABAT.
Botanique et matière médicale	GOLSE.	Hydrologie thérapeutique et climatologie	CREYX.
Pharmacie	DUPOUY.	Clinique dentaire	CAVALIÉ.

MM. MICHELEAU (Médecine générale). MURATET (Anatomie pathologique). LACOSTE (Histologie). PERY (Obstétrique). PERRENS (Maladies mentales). PAPIN (Chirurgie générale). R. SIGALAS (Parasitologie et sciences naturelles). JEANNENEY (Chirurgie générale).

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

	MM.		MM.
Anatomie	DUBECQ.	Chirurgie générale	CHARRIER.
id.	DUFOUR.	id.	LOUBAT.
Physiologie	FABRE.	Obstétrique	RIVIÈRE.
Médecine générale	DAMADE.	Ophtalmologie	BEAUVIEUX.
id.	PIÉCHAUD.	Physique médicale	WANGERMEZ
id.	DELMAS-MARSALET.	Dermatologie et syphiligraphie	JOULIA.
id.	DE GRAILLY.	Oto-rhino-laryngologie	DESPONS.
id.	FONTAN.	Chimie générale pharmaceut. et toxicologie	VITTE.

COURS COMPLÉMENTAIRES

	MM.		MM.
Médecine opératoire	PAPIN.	Puériculture	FAUGÈRE.
Physiologie	FABRE.	Démonstrations et préparations pharmac.	M. VITTE.
Pathologie médicale	DELMAS-MARSALET.	Zoologie et parasitologie	R. SIGALAS.
Accouchements	RIVIÈRE.		

Ophtalmologie		MM. CABANNES (en congé).
Orthopédie chez l'adulte, pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes.		N.
Cours complémentaire annexe. —	Prothèse et rééducation professionnelle	GOURDON.
id.	Clinique dentaire	DELGUEL.

Le Secrétaire de la Faculté : ROUGERIE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A MON MARI

A MA MÈRE — A MON PÈRE

Pieux hommage de mon infinie reconnaissance.

A MES SŒURS SIMONNE ET MARIE-ROSE

A MON FRÈRE PIERRE

Avec l'expression de ma grande tendresse.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41543914_0087

A MES BEAUX-PARENTS

En témoignage de ma vive affection et de ma profonde gratitude.

A MES BEAUX-FRÈRES — A MES BELLES-SŒURS

En souvenir de ma bien cordiale amitié.

A MON ONCLE

LE DOCTEUR LÉVÊQUE

Qui m'a toujours suivie avec tant d'affectueuse sollicitude.

A TOUS MES ONCLES ET TANTES

A MES CHÈRES COUSINES, HÉLÈNE, SUZANNE ET LUCETTE

Qui furent mes plus douces amies.

IN MEMORIAM

A MES COUSINS ET COUSINES

A MES AMIS

A MES MAITRES DE LA FACULTE ET DES HOPITAUX

A MON PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur CREYX

Professeur d'Hydrologie thérapeutique et Climatologie,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre,
Officier de l'Instruction publique.

Je suis heureuse, mon cher Maître, de vous remercier de l'excellent accueil que j'ai reçu dans votre service et de vous dire tout le profit que j'ai retiré de votre enseignement si clair et si vivant. Vous avez bien voulu me donner une nouvelle preuve de votre bienveillance, en acceptant de me fournir la première idée de ce travail, de conduire et de suivre mes efforts. Je garderai un souvenir plein de gratitude de vos étincelantes causeries sur les sujets scientifiques et littéraires les plus divers, qui sont la marque d'une culture universelle profondément admirée de tous.

DIDEROT

d'après le buste exécuté en 1773 par HOUDON
pour être offert à la ville de LANGRES.

LA MÉDECINE

DANS

LES ŒUVRES DE DIDEROT

INTRODUCTION *

« Le génie de Diderot ressemblait à ces fils de famille qui ne mettent aucune borne à leurs fantaisies, aucun ordre dans leurs dépenses. S'il y eut jamais une capacité d'esprit propre à recevoir et à féconder toutes les idées que peuvent embrasser les connaissances humaines, ce fut celle de Diderot; quelque divers que fussent les objets, son attention s'y attachait avec la même énergie, avec le même intérêt, avec la même facilité. » (1).

Comment ne pas approuver cette opinion d'un de ses contemporains lorsqu'on voit que l'œuvre de Diderot contient non seulement de la philosophie et de la politique, de la morale et de l'histoire, du théâtre et des romans, de la correspondance et de la critique d'art, mais encore, ce que l'on ignore trop, de la biologie et de la médecine.

La partie biologique de l'œuvre de Diderot a tenté le Docteur Paitre, qui s'est attaché à en souligner les traits caractéristi-

---

(*) Toutes les citations de Diderot sont prises dans les *Œuvres complètes de Diderot*, édition Assezat, 1875 à 1879, en 20 volumes in-8°.

(1) Meister, *Aux mânes de Diderot* (*Œuvres complètes de Diderot*, t. I, p. XVI).

ques. Il a prouvé qu'en bien des points le philosophe faisait preuve de divination étonnante et se montrait un véritable précurseur : Diderot a préconisé les procédés expérimentaux et la méthode d'induction. « Un des premiers, il a voulu montrer que les tissus des organes sont le siège des actions vitales » (2), se faisant ainsi un « promoteur de l'anatomie générale » et un « précurseur de Bichat ». Le premier, il a nettement conçu le problème du transformisme, en vrai devancier de Darwin. « Il est, en outre, un vulgarisateur des découvertes anatomiques et physiologiques des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles; il a passé en revue tous les organes et leurs fonctions », comme on les connaissait à l'époque.

En étudiant ici la médecine proprement dite dans les œuvres de Diderot, nous essaierons de faire un travail analogue, beaucoup plus modeste certes, mais qui complète en quelque sorte celui du Docteur Paitre.

Nous ne nous dissimulons nullement les difficultés de cette tâche, mais nous sommes néanmoins heureuse d'avoir pu contribuer, dans la mesure de nos moyens, à faire ressortir un aspect mal connu, mais non sans intérêt, de Diderot.

---

(2) Paitre, thèse de Lyon, 1904.

CHAPITRE PREMIER

LA FORMATION MEDICALE DE DIDEROT

« La philosophie de Diderot, dit Joseph Bédier, est avant tout celle d'un homme qui a étudié l'histoire naturelle, l'anatomie, la physiologie, la médecine. » [1].

Le premier, en effet, il a pensé que ce n'est pas par des raisonnements que l'on peut arriver à découvrir les secrets de la vie et de la pensée; mais qu'il faut faire l'étude des êtres vivants pour en dégager ensuite des conclusions. Il proclame « qu'il n'y a pas de bonne philosophie sans médecine » [2] et qu'un philosophe doit se livrer à la lecture de livres médicaux « où l'on ne tarde pas à trouver, entre une multitude de phénomènes relatifs à l'homme considéré sous tant d'aspects variés, la ruine ou la confirmation des idées systématiques ». « Les philosophes spéculatifs, ajoute-t-il, auraient marché d'un pas plus rapide et plus assuré dans la recherche de la vérité, s'ils eussent puisé dans l'étude de la médecine la connaissance des faits qui ne se devinent point, et qui peuvent seuls confirmer ou détruire les raisonnements métaphysiques. Combien de singularités ces philosophes ignoreront sur la nature de l'âme, s'ils ne sont instruits de ce que les médecins ont dit de la nature du corps ! » [2]. Par exemple, en ouvrant n'importe quel ouvrage de médecine, on voit « que le ressort de nos opérations intellectuelles souffre d'une manière presque miraculeuse de la moindre altération qui

(1) *Histoire de la littérature française illustrée*, de Joseph Bédier et Paul Hazard, t. II, chapitre « Diderot », p. 95.

(2) *Sur l'histoire de la chirurgie*, par M. Peyrilhe, t. 9, p. 472.

survient dans le reste de la machine; un léger accès de fièvre, ou donne de l'esprit ou rend stupide...; le tiraillement d'une fibre suffit pour susciter des spasmes effrayants...; l'amputation de deux glandes, qui semblent n'avoir aucun rapport avec les fonctions intellectuelles, suffit pour ôter le courage et presque métamorphoser un sexe dans un autre » (3). De même, un peu de bile dont la circulation dans le foie est embarrassée change toute la couleur des idées; « elles deviennent noires, mélancoliques. » (4). Et c'est en voyant que « notre raison, notre caractère, nos actions, notre morale, nos goûts, nos vices, nos vertus », tiennent à des causes pareilles, que Diderot conclut : « La pensée n'est pas l'élément principal dans l'homme, ce n'est qu'une fonction de la vie dont elle subit les altérations; l'âme n'est rien sans le corps. »

Nous venons donc de voir Diderot déduire une théorie philosophique de l'étude de certains faits de pathologie; c'est toujours ainsi qu'il procède, et ce sont les études d'histoire naturelle, d'anatomie et de médecine qui forment la charpente de son œuvre philosophique en entier.

Dans la médecine, Diderot voit encore un moyen de polémique, une source d'arguments, pour combattre ses ennemis : il réfute, par exemple, une théorie d'Helvétius par des faits tirés de la pathologie, et il regrette même de ne pas connaître cette science tout à fait en détail, ce qui lui permettrait de pousser à fond la discussion : « Jugez de la force que mon objection prendrait dans la bouche d'un médecin instruit qui la fortifierait de ses connaissances spéculatives et pratiques. » (5).

Nous verrons également, plus loin, que les études de Diderot en pathologie nerveuse tendent, pour une bonne partie, à un but de polémique; en effet, il cherche là, systématiquement, à combattre, à décrier la religion : il s'étend avec une

---

(3) *Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius* : « *L'Homme* », t. 2, p. 365.
(4) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 359.
(5) *Réfutation de l'ouvrage d'Helvétius* : « *L'Homme* », t. 2, p. 367.

certaine complaisance sur les troubles mentaux qui, selon lui, seraient dus à la vie des couvents, et il revient sans cesse à l'étude des convulsionnaires.

Enfin, Diderot veut-il légitimer certains points fort discutables de sa morale, ou plutôt de cette quasi-négation de morale à laquelle le conduit sa philosophie matérialiste : il prétend alors s'appuyer sur la pathologie et déclare que c'est dans l'intérêt de la santé qu'il ne faut pas résister à ses instincts.

*
* *

Diderot, nous venons de le voir, a besoin de la médecine pour édifier sa philosophie; mais il l'aime et l'étudie aussi pour elle-même. En effet, son esprit est si curieux, si avide de s'instruire, qu'on pourra dire : « Pour retrouver un tel appétit de savoir et une tête aussi formidable, il faut remonter au XVI^e^ siècle; oui, il faut remonter à Rabelais ! »(6). Et il se sent invinciblement attiré par les phénomènes si complexes du corps humain, ses réactions si diverses et si étonnantes dans les maladies et sous l'action de la thérapeutique. « Pas de livres que je lise plus volontiers que les livres de médecine », avoue-t-il; « pas d'hommes dont la conversation soit plus intéressante pour moi que celle des médecins; mais c'est quand je me porte bien »(7).

Il s'intéresse, enfin, à la médecine par philanthropie, parce que rien ne lui paraît plus important que de soulager les maux et d'améliorer la vie de ses semblables. Il pense, avec Descartes : « Si l'espèce humaine doit être perfectionnée, soyez certain que c'est dans la médecine qu'on en découvrira les moyens. »(8).

Il faut cependant remarquer qu'il n'aurait tenu qu'à lui

---

(6) *Journal de l'Université des Annales* du 8 juin 1927 : Conférence de M. Jean Pêcher.

(7) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 427.

(8) Descartes, *Discours de la méthode*, 6^e^ partie.

de devenir docteur. Lorsqu'il a fini ses études, son père le presse de choisir un état et l'engage à être médecin, procureur ou avocat. Mais Diderot répond « que l'état de médecin ne lui plaisait pas, qu'il ne voulait tuer personne ». Il est vrai qu'il n'accepte pas davantage d'être procureur, métier « trop difficile à remplir délicatement », ni d'être avocat, ayant « une répugnance invincible à s'occuper toute sa vie des affaires des autres »[9]. En réalité, son esprit est trop éclectique pour qu'il consente à s'engager dans une seule voie, à suivre une seule discipline, à spécialiser sa pensée et ses recherches. Il veut se donner à l'étude tout entier et toute sa vie.

On ne peut, d'ailleurs, qu'admirer un tel sacrifice à sa tournure intellectuelle, car la vie qu'il a choisie ne nourrit guère son homme, et pendant une dizaine d'années il vit d'expédients : il donne des leçons, écrit des sermons pour les colonies portugaises, ou compose un prospectus pour une pommade contre la calvitie (ce que nous ne pouvons tout de même pas qualifier de début dans la médecine !). Il vit surtout de traductions pour les libraires, et c'est ainsi qu'il est chargé de traduire de l'anglais le dictionnaire de médecine de James[10]. Il s'adjoint, pour leur rendre service, deux auteurs misérables, Toussaint et Eidous, et il se met en rapport, pour faire corriger l'ensemble, avec un médecin breton assez modeste, Brisson.

Mais ni ses ennuis d'argent, ni ses démêlés avec les autorités à propos de la *Lettre sur les aveugles*, qui lui vaut un petit séjour à la prison de Vincennes, n'empêchent Diderot de se livrer à ses chères études. Comme il le dit si bien dans un compte rendu des salons : « Le génie travaille en enrageant et en mourant de faim. » Du reste, il commence bientôt la publication de *L'Encyclopédie*, et si elle lui occa-

---

(9) *Mémoires pour servir à « l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot, par Mme de Vandeul, sa fille »*. (*Œuvres complètes*, t. 1, p. XXXVIII.)

(10) *Dictionnaire universel de médecine, de chirurgie, de chimie, de botanique*, par Rob. James.

sionne bien des tracas, elle lui apporte une aisance relative ainsi que la célébrité.

***

Diderot a étudié un nombre considérable de livres médicaux. Il est au courant des magnifiques découvertes de Harvey sur la circulation et sur la génération; des travaux de Malpighi, qui a le premier employé le microscope à l'étude des tissus et a décrit le glomérule du rein; des études de Leuwenhoeck sur le globule rouge et le spermatozoïde. Il connaît à fond l'*Histoire naturelle* de Buffon et la grande physiologie de Haller. Toujours il lit la plume à la main et il marque ce qui peut l'éclairer dans ses recherches, ainsi que les réflexions personnelles que ses lectures lui inspirent. Ce sont ces notes que l'on a réunies sous le nom d'*Eléments de physiologie;* elles forment un résumé à peu près parfait des données de l'époque sur les divers organes. Ces notions d'anatomie font évidemment partie des connaissances médicales, mais nous nous en occuperons peu dans ce travail, car elles ont déjà trouvé place dans la thèse du Docteur Paitre.

En ce qui concerne les livres de médecine proprement dits, Diderot signale qu'ils « sont par milliers. Leur catalogue forme des ouvrages plus étendus que celui des plantes »[11]. Et naturellement notre philosophe prend connaissance de tous ceux qu'il peut se procurer. Il ne craint pas de s'attaquer aux auteurs anciens, Hippocrate, Celse, Galien; il les trouve « trop substantiels ou trop forts pour des étudiants : chaque ligne est le résultat d'une longue pratique; peu de spéculations, beaucoup de préceptes et de faits »[12]. Pour les modernes (ils l'étaient du moins en ce temps-là), il se rapporte surtout aux œuvres de Sydenham, aux « Biblio-

(11) *Plan d'une Université pour le Gouvernement de Russie*, t, 3, p. 504-505.
(12) *Sur l'histoire de la chirurgie*, par M. Peyrilhe, p. 472.

thèques de chirurgie et de médecine pratique » de Haller, et spécialement aux « Instituts » de Boerhaave. Il parle du *Traité de maladies populaires* de Tissot. Il lit « avec toute l'attention dont je suis capable » l'*Histoire de la chirurgie* de Peyrilhe, « ouvrage pensé et écrit fortement », et fait même un petit travail pour féliciter l'auteur et analyser rapidement l'œuvre. Il suit la publication des *Mémoires de l'* « *Académie de chirurgie* », qui commencent alors à paraître, et remarque les *Mémoires de l'Académie des sciences*, ayant trait à des sujets médicaux : comme celui de d'Alembert sur l'inoculation, de Boulduc sur les purgatifs, et ceux sur l'action de l'imagination de la femme enceinte sur le fœtus. Même en lisant les journaux ordinaires, il note les articles médicaux : dans la *Gazette de France*, il trouve l'observation d'un monstre double; dans la *Gazette des deux ponts*, un cas de grossesse singulière.

Mais il ne se contente pas des lectures, il suit les leçons publiques du chirurgien Verdier, il va étudier des pièces anatomiques en cire qu'une demoiselle pauvre et passionnée pour cette science, Mlle Biheron, fabrique avec une très grande précision.

Il assiste à des expériences chaque fois qu'il en a l'occasion et intrigue pour être présent à la levée du premier pansement d'un aveugle-né opéré de la cataracte; il se fait conduire « chez une de ces sages-femmes qui font des élèves et qui reçoivent des jeunes gens qui cherchent à s'instruire de l'art des accouchements » (13). Il fréquente l'hôpital de Gatti pour se renseigner sur la pratique de l'inoculation.

De ses expériences et de ses lectures, Diderot discute ensuite avec ses nombreux amis les médecins; car il vit dans une société de médecins. Il est très lié avec Bordeu, qui, selon l'expression du Docteur Paitre, joue auprès de lui le rôle de « précepteur biologique ». L'œuvre de Bordeu

---

(13) *Encyclopédie* (partie écrite par Diderot), t. 13 des *Œuvres complètes*, article « Accoucheuses », p. 186.

LA LECTURE CHEZ DIDEROT (Tableau Meissonier.)

(Les Encyclopédistes réunis autour de Diderot qui leur lit sa dernière œuvre : d'Alembert appuyé contre un paravent, Helvétius adossé à une chaise ovale, d'Holbach, deux inconnus.)

est très importante : après une thèse sur la *Sensibilité en général*, il se fait connaître par les *Recherches anatomiques sur la position des glandes et leur sécrétion*. C'est le premier qui fait la distinction entre la vie animale et la vie organique et, comme l'a dit Flourens : « C'est par le beau traité de Bordeu sur le tissu muqueux que l'anatomie générale commence. » Sur ce point, son influence est grande sur Diderot qui fera sienne cette théorie de la vie particulière des organes. Nous citerons encore de Bordeu les *Recherches sur les crises*, qu'il publie dans *L'Encyclopédie*. Enfin, il a une très belle clientèle mondaine et donne ses soins à trois des favorites de Louis XV.

Pour la publication de *L'Encyclopédie*, Diderot entre en relation avec plusieurs médecins, Malouin, Tarin, qui rédigent les articles d'anatomie et de physiologie; Louis, secrétaire de l'Académie de chirurgie, chargé de la partie chirurgicale; Venel, docteur à Montpellier, qui rédige les articles de chimie : « J'ai eu, écrit Diderot, une liaison intime avec lui. C'est un homme d'un rare mérite, excellent chimiste, et le plus grand amateur des aises de la vie. Le gouvernement l'employa à l'examen des eaux médicinales du royaume, il y travailla pendant dix ans. » (14).

Diderot fréquente également Quesnay, dont les talents d'économiste ont fait plus de bruit que ses talents en médecine; il connaît Tronchin, élève de Boerhaave, devenu médecin du duc d'Orléans, après avoir professé longtemps à Amsterdam puis à Genève. Il discute souvent sur l'inoculation avec Gatti, médecin consultant de Louis XV, après avoir été professeur à Pise. Il est l'ami du Docteur Petit, fondateur d'une chaire d'anatomie, puis d'une de chirurgie à la Faculté de Paris, et créateur, sur ses deniers personnels, d'un service gratuit de consultation à Orléans; c'est à ce Docteur Petit que Diderot adresse la lettre intitulée : *Question d'anatomie et de physiologie*, dans laquelle il demande quels

(14) D., *Voyage à Bourbonne*, t. 17, p. 341.

sont « les effets d'une condition, d'une maladie, d'une passion et d'une difformité sur les organes extérieurs d'une figure originellement de la plus parfaite régularité »; il veut se servir de la réponse pour démontrer aux artistes « qu'ils ont besoin d'une connaissance de l'anatomie beaucoup plus que superficielle, et qu'il n'y a presque aucune de leurs figures qui, regardée par un œil physiologique, ne fut remplie d'incorrections et de défauts » (15).

Diderot rencontre aussi, dans la propriété de campagne de son ami le baron d'Holbach, un Ecossais, Hoop, qui a fait ses études de médecine, mais n'a pas voulu exercer, « parce qu'il fallait ou rester ignoré dans la foule, ou faire le charlatan pour en sortir » (16); il a préféré voyager à travers le monde.

Ce ne sont là que les plus connus, parmi les médecins que Diderot se plaît à fréquenter. Chemin faisant, nous en rencontrerons beaucoup d'autres avec lesquels il aime discuter des questions médicales à l'ordre du jour.

---

(15) *Question d'anatomie et de physiologie*, t. 9, p. 240.
(16) *Lettre à Mlle Volland*, du 13 octobre 1760, t. 18, p. 489

CHAPITRE II

DIDEROT ET LA VIE MEDICALE

Vivant dans la société de médecins, lié d'amitié avec les meilleurs d'entre eux, Diderot est bien placé pour connaître le milieu médical et ses habitudes, les discussions entre médecins et chirurgiens, l'état des hôpitaux et les études médicales. Il estime que toutes ces questions touchant l'exercice de la médecine sont d'un intérêt très grand pour la société : n'est-ce pas de la qualité et de la façon d'agir du corps médical que dépend, pour une bonne part, la « santé publique », qui est à son avis « le plus important de tous les objets » [1]. Aussi, en de nombreux endroits de son œuvre, et particulièrement dans le *Plan d'une Université* et la *Lettre d'un citoyen zélé*, il s'attache à l'étude de la vie médicale de son temps, dont il nous donne ainsi un vivant aperçu; il montre que bien souvent elle ne tient pas assez compte de l'intérêt du malade, et propose quelques réformes dont nous ne pourrons que louer la sagesse.

Si Diderot exprime maintes fois son opinion sur la profonde utilité du rôle du médecin, cela ne l'empêche pas de rapporter malicieusement l'expérience de Gatti, « qui partagea l'hôpital qu'il dirigeait en deux classes, l'une de malades qu'il abandonnait à la nature, l'autre autour de laquelle il rassembla tous les secours de l'art; il périt, ainsi qu'il s'y était attendu, beaucoup plus des soignés que des

(1) *Plan d'une Université pour le Gouvernement de Russie*, t. 3, p. 497.

abandonnés »[2]. Ce n'est là qu'une boutade, comme bien des médecins eux-mêmes aiment à en lancer.

Au contraire, c'est bien le fond de sa pensée qu'il livre dans ses critiques du « mauvais médecin » : « Je considère un mauvais médecin comme une petite épidémie qui dure tant qu'il vit; deux mauvais médecins doublent cette maladie populaire; un corps de mauvais médecins serait une grande plaie pour toute une nation. »[3]. C'est qu'il n'en est pas du médecin comme du « manufacturier »; « le manufacturier médiocre est encore utile à un grand nombre de personnes »[4] qui ne peuvent payer ni l'excellente qualité, ni la façon recherchée de l'ouvrage; « au contraire, il faut au dernier de la dernière classe de la société un excellent médecin; il ne peut être trompé qu'une fois et il paie son erreur de sa vie »[5].

Il est d'autant plus important que le médecin et le chirurgien excellent dans leur profession, que « la variété et la multiplicité des circonstances qui les appellent à côté de nous ne leur permettent pas d'exercer leur fonction à notre avantage et à leur satisfaction. Ils sont obligés de partager les soins de leur journée entre un très grand nombre de malades parmi lesquels un seul exigerait quelquefois leur observation et leur présence assidue »[6]. Diderot sait, en effet, qu'une maladie est souvent « un problème si compliqué », où tant d'éléments sont à envisager et qui peut être si variable d'un sujet à l'autre, qu'il ne suffit pas au médecin, pour la bien connaître, afin de la combattre utilement, d'une visite en coup de vent comme celle qu'il va joliment esquisser : « Quelque profonde connaissance qu'on ait de la théorie et de la pratique de l'art, suffit-il de tâter

---

(2) *Ibid.*, t. 3, p. 497.
(3) *Ibid.*, t. 3, p. 498.
(4) *Ibid.*, t. 3, p. 498.
(5) *Ibid.*, t. 3, p. 498.
(6) *Ibid.*, t. 3, p. 498.

le pouls, d'examiner la langue, de s'assurer de l'état du ventre et de la peau, d'observer les urines, de questionner lestement le malade ou sa garde et d'écrire une formule ? » (7). Il voudrait, au contraire, que le médecin fasse un examen sérieux et complet, qu'il prenne le temps de réfléchir sur le cas; pour pouvoir se consacrer ainsi, longuement, à chaque malade, qu'il ne craigne pas de réduire sa clientèle et de diminuer le nombre de ses visites : « Je ne conçois pas comment le médecin qui visite 50 à 60 malades par jour en soigne bien un seul... Les médecins ne croiraient-ils point à leur art, ou feraient-ils plus de cas de l'argent que de notre vie ? » (8). En effet, s'ils voyaient moins de malades, leurs « culottes ne tomberaient pas d'elles-mêmes, le soir, sous le poids de l'argent » (9), mais les visites seraient plus salutaires.

Diderot déplore également que, dans les grandes villes de Faculté, le médecin soit assujetti « à une certaine pratique ou routine de faculté, sous peine de risquer sa réputation et sa fortune; s'il s'en écarte et que le succès ne réponde pas à son attente, il est perdu; s'il réussit, que lui en revient-il ? Rien, si ce n'est l'épithète de téméraire » (10). Il ajoute cette réflexion un peu dure, que ce sont surtout les grands personnages qui ont à souffrir de cet état de choses, et qu'au chevet des petites gens, le génie du docteur « est en liberté..., parce que sa tentative heureuse ou malheureuse est sans conséquence pour lui » (11).

Il se moque des discussions acerbes qui s'élèvent, au lit d'un malade, entre les médecins, chacun soutenant son point de vue avec tant de véhémence que bientôt, sans souci du malade, la scène dégénère en pugilat. C'est ainsi que dans un de ses romans, *Jacques le Fataliste*, il nous décrit une

---

(7) *Ibid.*, t. 3, p. 498.
(8) *Ibid.*, t. 3, p. 498.
(9) *Lettre d'un citoyen zélé qui n'est ni chirurgien, ni médecin, sur les troubles qui divisent la médecine et la chirurgie*, t. 9, p. 216.
(10) *Plan d'une Université*, t. 3, p. 499.
(11) *Ibid.*, t. 3, p. 499.

consultation entre trois chirurgiens, venus examiner le héros qui a reçu une balle dans la jambe : « Quel parti un autre n'aurait-il pas tiré... des propos de nos Esculapes de campagne autour du genou de Jacques, de leurs différents avis, l'un prétendant que Jacques était mort si l'on ne se hâtait de lui couper la jambe, l'autre qu'il fallait extraire la balle et la portion du vêtement qui l'avait suivie et conserver la jambe à ce pauvre diable. Le troisième chirurgien aurait gobe-mouché jusqu'à ce que la querelle se fût élevée entre eux, et que des invectives on en fût venu aux gestes... Cependant on aurait vu Jacques assis sur son lit, regardant sa jambe en pitié et lui faisant ses derniers adieux. » (12).

Cette blessure du genou va nous permettre d'assister à une petite opération chirurgicale. La balle a été extraite et la blessure se referme, mais de très vives douleurs persistent : « Il vint en tête au chirurgien du château, qui en savait un peu plus long que son confrère, que ces souffrances... ne pouvaient avoir pour cause que le séjour d'un corps étranger qui était resté dans les chairs après l'extraction de la balle. » Il décide donc l'intervention, et voici les préparatifs opératoires racontés par le malade : « Il arriva dans ma chambre de grand matin..., et lorsque mes rideaux furent ouverts je vis une table couverte d'instruments tranchants; le chirurgien dépouillé de sa casaque, les manches de sa veste retroussées, et sa main droite armée d'un bistouri. » (13). Puis nous arrivons à l'opération elle-même : « J'offre ma jambe. Le chirurgien met le manche de son bistouri entre ses dents, passe ma jambe sous son bras gauche, l'y fixe fortement, reprend son bistouri, en introduit la pointe dans l'ouverture de ma blessure et me fait une incision large et profonde... Elle met à découvert le fond de la blessure, d'où le chirurgien tira, avec ses pinces, une très petite pièce de drap de ma culotte. Depuis cette opération, mon état alla de mieux en

(12) *Jacques le Fataliste*, t. 6, p. 23.
(13) *Ibid.*, t. 6, p. 276-277.

mieux, plus de douleurs, plus de fièvre; de l'appétit, du sommeil. » (14).

Nous venons de voir au travail les chirurgiens du temps, nous allons les suivre dans le conflit qui les oppose aux médecins, conflit qui fait l'objet d'un petit travail de Diderot intitulé : *Lettre d'un citoyen zélé sur les troubles qui divisent la médecine et la chirurgie*. Il voudrait contribuer à mener rapidement la solution de ce différend qui est des plus préjudiciables au malade : « Quand j'appellerai le médecin et le chirurgien, je désirerais très sincèrement que, laissant à part toute discussion étrangère à mon état, il ne soient occupés que de ma guérison. Eh quoi ? n'est-ce donc pas assez d'être malade, faut-il encore avoir autour de soi des gens acharnés à ne point entendre et à se contredire ? » (15).

Cette querelle, qui dure depuis le moyen âge, est alors dans toute sa force. Les médecins sont les grands maîtres; ils examinent le malade, prescrivent le traitement, mais se gardent de faire eux-mêmes la moindre intervention, fût-ce une simple saignée, remède pourtant très en honneur; ceci est la besogne des chirurgiens dont le corps est toujours assimilé à celui des barbiers. Aussi, fort instruits pour la plupart et comptant parmi eux des praticiens célèbres, les chirurgiens ne cessent-ils de protester contre ce voisinage du barbier et cette tutelle du médecin, et ils demandent à enseigner eux-mêmes leur art dans leur collège de Saint-Côme. Un arrêt du Parlement, en 1724, leur donne raison en partie, et la création de l'Académie royale de chirurgie, en 1731, augmente leur prestige et accentue leur victoire. Les médecins protestent vivement, étant comme le remarque plaisamment notre philosophe, « gens à quitter la fourrure et le bonnet doctoral plutôt que de renoncer au despotisme » (16), de même

---

(14) *Ibid.*, t. 6, p. 276-277.

(15) *Lettre d'un citoyen zélé qui n'est ni chirurgien ni médecin, à M. D. M., maître en chirurgie, sur les troubles qui divisent la médecine et la chirurgie*, t. 9, p. 214.

(16) *Ibid.*, t. 9, p. 214.

que les chirurgiens sont prêts « à briser la lancette et le bistouri plutôt que de s'abaisser à une obéissance servile ».

Diderot ne cache pas que son bon sens et sa raison le portent du côté des chirurgiens : « A vous parler comme je le pense, il me paraît ridicule que, dans des occasions où Petit se trouverait à côté d'un malade avec P... ou quelque autre embryon de la Faculté, celui-ci se crût en droit de commander et ne laissât à l'autre que le parti de céder et de prêter sa main à un assassinat. Quoi, un homme habile, un Quesnay, parce qu'il n'est que chirurgien, se taira devant un P..., parce qu'il en a coûté 2.000 écus à ce P... pour obtenir le titre d'ignorant médecin ! Cela ne se peut. » (17). Mais arrivera-t-on à la véritable solution en se contentant d'établir l'égalité entre les deux corps ? Diderot ne le pense pas et envisage une réforme plus complète : « Il se rencontre tous les jours une infinité de cas où le chirurgique et le médecinal ne se démêlent point; et qu'adviendrait-il alors du malade si son médecin ou son chirurgien ne pouvait lui donner du secours qu'après s'être assuré qu'il ne sortira point des bornes de sa profession ?

» Voici deux faits arrivés dans un intervalle de quatre à cinq jours à un homme vrai, à un médecin de la Faculté de Paris, le Docteur Dubourg, qui nous les a contés. On l'éveille pendant la nuit en hiver, il accourt et trouve une femme dans son lit suffoquée et dont les crachats commençaient à se teindre de sang. Il envoie chez un chirurgien qui était absent, chez un autre qui ne veut pas se lever; la saignée qu'il fallait faire sur-le-champ est différée de quelques heures; le lendemain, le docteur revient de grand matin et il trouve sa malade morte. Dans la même semaine il est appelé auprès d'un homme qui avait été saigné par un chirurgien dans une attaque d'apoplexie sérieuse dont il mourut. Si ce chirurgien avait été médecin, il aurait reconnu l'espèce de maladie, il n'eût pas saigné et cet homme n'en

(17) *Ibid.*, t. 9, p. 214.

serait pas mort. Dans le cas précédent, si le médecin avait été chirurgien il aurait tiré sa lancette et saigné sa malade qui peut-être vivrait encore... Quel inconvénient y aurait-il donc à ce que le même homme ordonne et fasse une saignée ?... Et quel avantage concevez-vous à ôter les mains à un médecin et les yeux à un chirurgien ? Loin d'avancer par cette voie la médecine et la chirurgie à un plus haut degré de perfection, n'est-ce pas là au contraire le secret de remplir les deux états d'estropiés ? »(18).

Enfin, rappelant que les anciens, Esculape, Hippocrate, Galien, étaient à la fois médecins et chirurgiens, et même pharmaciens, il conclut : « Restituons donc les choses dans leur simplicité première : que les médecins et les chirurgiens forment un seul corps de guérisseurs; qu'ils soient rassemblés dans un même collège où les élèves apprennent les principes spéculatifs de l'art de guérir et les opérations de la chirurgie; qu'ils composent une seule académie; et que chacun se range ensuite dans la classe qui lui sera marquée par son talent particulier. »(19).

Vraiment le mérite de Diderot est exceptionnel d'avoir, dès 1748, mis au point si nettement cette conception de l'unité médicale, singulièrement osée pour l'époque, et qui, appliquée cinquante ans plus tard par la Convention, est exactement notre conception actuelle. On retrouve là un des traits principaux de l'esprit prestigieux de Diderot. Ne dit-il pas d'ailleurs lui-même : « C'est moi qui anticipe sur l'avenir et qui sais sa pensée. »

Son intuition va plus loin encore et lui fait pressentir l'importance croissante de la spécialisation, qui à l'époque commençait à peine, et encore uniquement parmi les chirurgiens : « Et s'il est vrai qu'un seul homme ne puisse embrasser l'art dans toute son étendue, les médecins munis des maximes fondamentales de l'art de guérir se partageront les

(18) *Ibid.*, t. 9, p. 215-216.
(19) *Ibid.*, t. 9, p. 217.

maladies, comme les chirurgiens instruits des principes communs de la chirurgie se sont distribué les opérations. Chacun s'emparera d'une branche de la médecine..., et nous n'en serons que mieux servis. » (20).

A notre époque de spécialistes, une telle prescience de Diderot apparaît réellement merveilleuse.

*
* *

Continuant de passer en revue avec Diderot les différents aspects de la vie médicale, nous allons voir maintenant les hôpitaux. C'est de l'Hôtel-Dieu, « le plus étendu, le plus nombreux, le plus riche et le plus effrayant de tous nos hôpitaux » (21), que Diderot nous trace ce tableau saisissant : « Qu'on se représente une longue enfilade de salles contiguës où l'on rassemble des malades de toute espèce, et où l'on en entasse souvent trois, quatre, cinq et six dans un même lit; les vivants à côté des moribonds et des morts; l'air infecté des exhalaisons de cette multitude de corps malsains, portant des uns aux autres les germes pestilentiels de leurs infirmités, et le spectacle de la douleur et de l'agonie de tous côtés offert et reçu. Voilà l'Hôtel-Dieu. » (22).

Aussi ajoute-t-il que certains de ces malheureux sortent avec des maux qu'ils n'avaient pas en entrant, et que, pour partir de là tout à fait guéri, il faut qu'un tempérament robuste vous soutienne. Quant à la mortalité, on compte que « des malades qui entrent à l'Hôtel-Dieu, il en périt un quart ». Heureusement que pour les autres hôpitaux la proportion était plus faible, un huitième à la Charité, un neuvième et « même » un quatorzième dans d'autres. Pourtant, bien des projets de réforme de l'Hôtel-Dieu ont été proposés, mais ils n'ont jamais pu être exécutés, « et il est

---

(20) *Ibid.*, t. 9, p. 231.
(21) *Encyclopédie*, t. 15, article « Hôpital », p. 144.
(22) *Ibid.*, t. 15, article « Hôpital », p. 144-145.

resté comme un gouffre toujours ouvert, où la vie des hommes avec les aumônes des particuliers vont se perdre ».

Les hôpitaux pourtant ne devraient pas être « des lieux redoutables aux malheureux » (23), et Diderot cite l'exemple de celui fondé rue de Sèvres par Mme Necker, « qui a prouvé sans réplique qu'avec une somme très modique un malade pouvait être mieux soigné dans un hôpital que dans sa propre maison » (24). Il voudrait que les hôpitaux que l'on construira par la suite soient placés légèrement en dehors des villes, un peu à l'écart aussi « de la demeure des hommes sains », que l'architecture soit « subordonnée aux vues du médecin »; il faudrait surtout qu'ils soient très spacieux, car « confondre les malades en un même lieu, c'est les détruire les uns par les autres » (25). Nos hôpitaux modernes ne sont pas mieux construits que ceux rêvés par Diderot.

*
* *

Ainsi, Diderot montre la nécessité d'une réorganisation des hôpitaux et fait quelques suggestions sur les nouvelles directives à suivre. Une autre réforme lui paraît indispensable, c'est celle des études de médecine.

Nous savons déjà combien il juge néfaste l'action des mauvais médecins; « un demi-médecin, dit-il encore, est pire qu'un demi-savant; celui-ci importune quelquefois, l'autre tue » (26). Il comprend donc qu'il est très important de donner aux étudiants en médecine des connaissances complètes et approfondies qui leur permettent de devenir des médecins éclairés et d' « exercer l'art de guérir d'une façon utile à leurs concitoyens » (27).

---

(23) *Ibid.*, t. 15, p. 144-145.
(24) *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, t. 3, p. 336.
(25) *Encyclopédie*, t. 15, article « Hôpital », p. 144-145.
(26) *Plan d'une Université pour le Gouvernement de Russie*, t. 3, p. 497.
(27) *Ibid.*, t. 3, p. 497.

Esprit avisé et original, Diderot saisit bien les faiblesses de l'enseignement tel que le donne alors la Faculté, et il ne craint pas de bouleverser les traditions si chères à celle-ci et d'envisager des réformes dont l'une est capitale : nous allons voir, en effet, qu'il réclame à grands cris la création d'un enseignement clinique, au lit du malade, complété, s'il y a lieu, et corrigé par l'autopsie des cadavres. Ainsi, devançant une fois de plus son temps, il voit l'utilité de l'enseignement anatomo-clinique, et, là encore, nous pouvons souligner une de ces « intuitions de génie » (28), dont parle Faguet.

Il a exposé son programme des études de médecine avec une netteté et un luxe de détails remarquables, dans le *Plan d'une Université pour le Gouvernement de Russie*, projet de réorganisation générale de l'enseignement qu'il compose en 1776 pour Catherine II.

Tout d'abord, Diderot reconnaît qu'au point de vue théorique, l'enseignement de la Faculté de médecine « a peu de choses à rectifier. On y enseigne l'anatomie, la chirurgie, le traitement des maladies dans toutes ses branches, les éléments d'histoire naturelle, la botanique, la chimie et la pharmacie; il s'agirait seulement de fixer l'ordre et la durée de ces études » (29).

C'est ce qu'il s'applique à faire et il arrive à un programme présentant de grandes analogies avec celui qui est en vigueur actuellement, mais se rapprochant davantage encore, par l'année d'étude supplémentaire et la large place faite à l'enseignement de l'anatomie, des dispositions nouvelles qui vont être appliquées prochainement. Nous pourrons remarquer pourtant que la médecine légale est encore bien rudimentaire, ce qui se conçoit aisément en raison du rôle important qu'y jouent la chimie et la physique modernes.

« Le cours des études sera de sept années. Les deux pre-

---

(28) Faguet, *Le XVIII^e siècle : Etudes littéraires.*

(29) *Plan d'une Université pour le Gouvernement de Russie*, t. 3, p. 438.

mières, les étudiants suivront les leçons des professeurs d'histoire naturelle et de chimie, celles du professeur d'anatomie et ne se livreront point à d'autres études. La troisième, en continuant de suivre les mêmes leçons, ils y pourront joindre celles de physiologie.

» La quatrième, ils resteront encore sous le professeur d'anatomie et commenceront le cours de pathologie.

» La cinquième, ils s'appliqueront à la chirurgie et à la matière médicale.

» La sixième et la septième, leçons du professeur de pratique médicale à l'école et à l'hôpital.

» Le cours se fermera toujours par un discours sur l'importance de l'art, ses progrès et son histoire, le caractère et les devoirs du vrai médecin, l'incertitude et la certitude des signes de la mort, et la médecine légale considérée par ses rapports avec les lois, tels que les signes de la mort violente ou le suicide, les naissances tardives, etc. » (30).

Comme nous l'avons signalé, la grande originalité de ce programme est la création d'un enseignement pratique. Car il n'y a pas encore à cette époque de chaire de clinique en France, alors qu'à l'étranger Boerhaave, à Leyde, et Stahl, à Vienne, ont déjà donné l'exemple.

Voilà, déclare Diderot, « un bien grand défaut; combien de choses qui tiennent à l'art de guérir qu'on ne peut apprendre ni dans des livres, ni dans des leçons ! Est-ce d'après le discours d'un professeur que vous discernerez un pouls fort ou faible, lent ou vite, large ou serré, régulier ou sautillant, élevé ou concentré ? Quelle description assez vigoureuse peut donner la notion précise d'une sanie mure ou crue, de bonne ou de mauvaise qualité, vieille ou nouvelle, alcalescente ou acrimonieuse ? Un jeune médecin fait donc ses premiers essais sur nous et ne devient un homme habile qu'à force d'assassinats » (31).

---

(30) *Ibid.*, t. 3, p. 504.
(31) *Ibid.*, t. 3, p. 438-439.

Aussi propose-t-il, « pour initier les étudiants à la pratique de la médecine, d'établir dans un hôpital adjacent à l'école deux salles, chacune de 25 lits » [32]; mais il fait une distinction assez arbitraire lorsqu'il ajoute qu'une de ces salles sera destinée aux maladies aiguës, l'autre aux maladies chroniques. Il prévoit aussi des stages de gynécologie et de médecine infantile : « Il faudra expliquer ensuite la nature et le traitement des maladies particulières aux femmes et aux enfants.

» Chacun de ces professeurs fera sa visite dans la salle dont il sera chargé, ses étudiants l'y accompagneront. Là il leur fera observer les symptômes de chacune des maladies qu'il aura à traiter, leur indiquera les moyens d'en découvrir les causes, leur fera remarquer la marche que la nature suit le plus ordinairement; ... et leur rendra raison de la méthode curative qu'il croira devoir adopter... Si le malade meurt, il sera tenu, sans qu'aucune raison ou prétexte puisse l'en empêcher, d'en faire ouvrir le cadavre en présence des étudiants. » [33].

En effet, pourquoi « laisser dévorer des vers, sans avantages pour nous, les cadavres de malheureux que les secours de la science n'ont pu conserver » [34]; n'est-il pas préférable de « les ouvrir pour y trouver les causes des infirmités des vivants ».

Et pour donner lui-même l'exemple, il recommande maintes fois à sa famille de faire pratiquer son autopsie, ce qui, nous le verrons, sera fait selon son désir.

Diderot est donc convaincu de la profonde utilité des autopsies; et il s'élève vivement contre les usages et les préjugés de son temps où les milieux médicaux eux-mêmes se montrent réfractaires à cette pratique, ainsi d'ailleurs qu'à tous les travaux sur le cadavre : dissections anatomiques ou expériences de médecine opératoire : ce qui empêche les étudiants

---

(32) *Ibid.*, t. 3, p. 503.
(33) *Ibid.*, t. 3, p. 503.
(34) *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, t. 3, p. 336.

de s'instruire, les médecins et chirurgiens de se perfectionner. Les écoles ne reçoivent de l'hôpital qu'un très petit nombre de cadavres, dont la plupart « sont infectés de scorbut, d'ulcères, d'abcès et d'autres maladies contagieuses » (35). Les dissections sont pratiquées publiquement par un barbier ou un chirurgien; c'est que l'on appelle faire une anatomie ou anatomiser. Mais les étudiants pour travailler eux-mêmes, les chirurgiens pour s'exercer aux opérations, sont obligés de tenter l'impossible pour se procurer des sujets; comme le rapporte Diderot : « On va au cimetière, on corrompt les fossoyeurs, on force les grilles, on escalade les murs, on s'expose aux animaux qui veillent dans ces enclos publics et aux châtiments de la police, pour s'emparer de corps à demi-pourris et funestes à l'artiste qui les ouvre et à l'auditeur qui les approche. Quand la science cesse de s'en occuper, que deviennent les restes ? On ne les brûle pas sans se constituer en dépense et sans exciter des vapeurs nuisibles; souvent on les jette dans les rues au grand scandale du citoyen, incertain si cette cuisse n'est pas celle de son père...; on les porte à la rivière au hasard d'être surpris par la garde, traîné chez un commissaire, conduit en prison. » (36).

Plus favorisés, quelques chirurgiens peuvent se procurer un ou deux cadavres directement à l'hôpital, par l'intermédiaire d'un infirmier complice; mais comme il n'y a que les corps d'un très petit nombre de malades dont ils peuvent disposer sans s'attirer d'ennuis, il faut parfois les retenir à l'avance, alors que la mort est prévue mais ne s'est pas encore produite; et il arrive alors ce qui est arrivé au frère Côme dont Diderot raconte l'histoire dans une de ses lettres : « Le lieu de la scène est à la Charité. Le frère Côme avait besoin d'un cadavre pour faire quelques expériences sur la taille. Il s'adresse au père infirmier; celui-ci lui dit : « Vous venez tout à temps. Il y a le n° 46, un grand garçon

(35) *Ibid.*, t. 3, p. 333.
(36) *Ibid.*, t. 3, p. 335.

» qui n'a plus que deux heures à aller. — Deux heures, lui » répondit le frère Côme, ce n'est pas tout à fait mon compte. » Il faut que j'aille ce soir à Fontainebleau, d'où je ne » reviendrai que demain au soir, sur les 7 heures au plus tôt. » — Eh bien ! cela ne fait rien, lui dit l'infirmier, partez » toujours, on tâchera de vous le pousser... » Le frère Côme part; l'infirmier s'en va à l'apothicaire, ordonne un bon cordial pour le n° 46. » (37).

Le cordial fait si bon effet que le lendemain le malade se sent rendu à la vie. Le père infirmier n'en revient pas, et constatant d'heure en heure que le mieux persiste, il ne sait trop s'il doit se réjouir... de ce que le frère Côme doive renoncer à ses expériences.

Depuis lors, cette anecdote a été maintes fois répétée et enjolivée, mais on ne sait pas en général qu'elle remonte à Diderot; du reste, il avait déjà dû lui-même en forcer quelque peu les détails, le cordial ressuscitant les moribonds étant, nous le pensons, aussi peu du domaine ses réalités, à son époque que de nos jours.

---

(37) *Lettre à M^lle Volland*, du 1^er décembre 1765, t. 19, p. 204.

CHAPITRE III

LES MALADIES DE DIDEROT

Si Diderot se montre très soucieux du bon exercice de la médecine, dans l'intérêt de la santé publique, il semble, en ce qui le concerne, faire peu de cas de l'art médical, au moins dans la première partie de sa vie. Il est vrai que, s'il est assez souvent malade, il ne s'agit pendant longtemps que de troubles digestifs sans grande gravité, qu'il peut très bien soigner tout seul. Mais c'est plus tard, lorsque son cœur commence à faiblir, qu'il a tort de ne pas se soucier des avertissements des médecins, pour s'en remettre enfin à leurs soins lorsque cette insuffisance cardiaque est grave.

C'est par les lettres de Diderot que nous sommes renseignés sur ses fréquentes atteintes d'entérite et ses embarras gastriques. Car il raconte ces choses avec complaisance dans sa correspondance, ou plus exactement dans cette partie de sa correspondance qui est un si vivant tableau de Diderot lui-même et de la société où il vit : nous voulons parler des lettres à Sophie Volland, cette demoiselle cultivée et passionnée de philosophie, dont ni le cœur ni les oreilles n'étaient très farouches, et qui fut le grand amour de Diderot.

Ce mauvais état digestif s'explique facilement, car Diderot, tout philosophe qu'il est, aime fort la bonne chère : il mange et boit largement, se crève de mangeaille, comme dit un contemporain, et vide goulûment des bouteilles de champagne. C'est surtout chez son ami d'Holbach qu'ont lieu de plantureux repas, soit à Paris, à la fameuse « Synagogue » où l'on se met à table à 2 heures de l'après-midi,

pour se délecter d'une nourriture et d'une philosophie également échauffante et copieuse; soit encore à la campagne, dans sa propriété du Grandval : « Là, on sert de petits melons d'Alsace, de perfides anguilles, de la sauerkraut, et des perdreaux en crapaudine et des perdrix aux choux, et des pâtés, et des babas, et bien d'autres choses encore. » (1). Il n'est donc pas très étonnant de voir que ces détails, fort appétissants sur des menus interminables, alternent dans les lettres de Diderot avec le tableau d'indigestions terribles. C'est ainsi, par exemple, qu'il signale, juste après un retour du Grandval, qu'il a « l'estomac tout à fait dérangé » (2). Pour se rétablir, il décide de lui-même, et très sagement, de se mettre un peu au régime et de supprimer le repas du soir. Malheureusement, ses bonnes résolutions manquent de fermeté et il se laisse un soir entraîner à table, malgré lui, dit-il pour sa défense, mais sans trop de difficultés à ce qu'il semble : « Il y avait des poires excellentes, j'en mange une, puis une autre, et une troisième, je les sens aujourd'hui (le lendemain) à 6 heures comme si je sortais de table. Le thé n'y a rien fait, mais cela finira comme toutes les indigestions et puis je me porterai bien, et ce sera pour longtemps, car me voilà rendu à ma vie ordinaire et sobre. » (3). Diderot parle d'indigestion en homme qui s'y connaît, et le pronostic immédiat semble bon puisqu'il n'est plus question de rien dans les deux lettres qui suivent.

Par contre, malgré son annonce, l'accalmie ne dure guère, et vingt jours plus tard le voilà de nouveau « tout à fait dérangé » avec « les intestins brouillés, des envies de vomir, de la fièvre, de l'insomnie ». Cela tombe juste au moment où il devait prendre de l'émétique qu'on lui avait maintes fois conseillé « comme le seul remède aux défaillances et aux envies de vomir dont je suis attaqué tous les matins de-

(1) *Journal de l'Université des Annales* du 5 juin 1927 : Conférence de M. Jean Pêcher.

(2) *Lettre à M*lle *Volland*, du 3 novembre 1760, t. 19, p. 2.

(3) *Ibid.*, du 3 novembre 1760, t. 19, p. 2.

puis deux ans environ. Mais j'eus la fièvre le soir, la nuit fut mauvaise et je me trouve si échauffé, si brûlant quand on m'apporta le purgatif, que je vis trop d'imprudence à le prendre. Depuis, j'ai vécu sobrement, j'ai pris du thé, j'ai humecté et je guérirai si je ne me trompe par le seul régime. Je dîne seul, quelque frugal que soit le repas que je fais, il est suivi d'un mal de tête, léger à la vérité, mais signe d'un estomac qui fatigue et qui peine » (4), et il ajoute, fort irrespectueusement pour les médecins : « Laissons là ma santé, qui se raccommodera plus aisément encore qu'elle ne s'est dérangée, pourvu surtout que la faculté ne s'en mêle pas. Or, elle ne s'en mêlera pas; je crains ses formules. » (5).

Ainsi, Diderot analyse lui-même ses symptômes et dirige son traitement à sa guise. Mais on ne peut le blâmer, dans la circonstance, de faire du régime l'essentiel de son traitement, à l'exclusion des médicaments, que des médecins du temps distribuent souvent un peu généreusement.

Nous n'insisterons pas sur les fatigues digestives de Diderot dont, en bien d'autres endroits, il est question dans ses lettres; à quelques variantes près, le tableau est le même : l'estomac « dans un état misérable » (6), une diarrhée abondante accompagnée « de tranchées bien cruelles » (7), ou au contraire totalement indolore, ce qui est un grand sujet d'étonnement pour ce médecin amateur : « Comment se fait-il que ce fluide... puisse séjourner dans un canal du tissu le plus délicat sans le blesser ? car je n'ai pas la plus petite colique. » (8). Il est souvent assez fortement secoué, ressent une grande perte de forces au point d'avoir les jambes qui se dérobent. Chaque fois, il se soigne en se mettant à un régime sévère... momentanément.

---

(4) *Ibid.*, du 25 novembre 1760, t. 19, p. 32.
(5) *Ibid.*, du 25 novembre 1760, t. 19, p. 32.
(6) *Ibid.*, du 25 juillet 1765, t. 19, p. 157.
(7) *Ibid.*, du 25 octobre 1761, t. 19, p. 72.
(8) *Ibid.*, du 25 juillet 1765, t. 19, p. 157.

Ses excès de table devaient lui occasionner d'autres ennuis, comme nous l'apprend une lettre de mai 1768 à son ami Falconet : « Cela a commencé par une attaque de goutte au pied gauche. Je plaisantais autrefois les goutteux, j'ai appris à les plaindre. La leçon a été forte. Cette goutte maudite s'est mise à voyager à petites journées, car elle a employé près de trois mois entiers à faire le tour de ma machine. Son dernier gîte a été dans la tête; elle m'avait laissé en déménageant de là une surdité très bizarre. J'entendais les autres à merveille, mais je ne m'entendais pas moi-même, et c'était quand je parlais un retentissement qui m'étourdissait et me faisait parler si bas que je n'étais point entendu. » Ici encore, il conclut : « Tout s'est dissipé sans remèdes, sans médecins, et je me porte aussi bien que jamais. » (9).

Pendant son voyage en Russie, il ne manque pas, avec son intestin délicat comme il l'a, d'attraper la « neva », qui est, nous dit-il, « la diarrhée que donnent les eaux de cette rivière, comme les eaux de la Seine à Paris » (10). Juste avant de repartir pour la France, il est frappé également « d'une violente attaque de poitrine dont on a cru que je mourrais et qui s'est dissipée aussi promptement qu'elle est venue » (11).

Dans les années qui suivent son retour de Russie, Diderot commence à présenter quelques troubles cardiaques; il ressent une gêne pénible pour respirer surtout lorsqu'il monte un escalier; il habite depuis très longtemps au quatrième étage et sa bibliothèque est au cinquième, et ces ascensions répétées fatiguent son cœur déjà malade; son médecin lui a déclaré, « non pas une fois, mais cent, qu'il périrait s'il continuait de monter » (12). Mais il passe outre à ces aver-

---

(9) *Lettre à Falconet*, de mai 1768, t. 18, p. 252.

(10) *Lettre à M. M...*, à Paris, du 9 avril 1774, t. 20, p. 58.

(11) *Ibid.*, t. 20, p. 58.

(12) *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot, par Mme de Vandeul, sa fille*, réunis aux *Œuvres complètes de Diderot*, t. 1, p. LVII.

tissements, non pas qu'il doute de leur valeur, mais parce qu'il se soucie peu de sa santé et ne peut se résoudre à quitter sa chère bibliothèque : « On déménagerait Versailles plus aisément que l'on n'eût fait consentir mon père à changer d'habitation » (13), écrit sa fille, Mme de Vandeul, dans ses *Mémoires*, qui nous renseignent sur l'état de santé de Diderot dans cette dernière période de son existence, où sa correspondance nous fait défaut.

Bravant toujours la médecine, il continue à se fatiguer beaucoup, travaille quelquefois quatorze heures de suite et ne néglige aucune des lectures qui peuvent l'instruire des sujets qu'il a à traiter. Il arrive alors à se plaindre tout à fait de sa santé : « Il trouvait sa tête usée; il disait qu'il n'avait plus d'idées; il était toujours las; c'était pour lui un travail de s'habiller; ses dents ne le faisaient point souffrir, mais ils les ôtait doucement comme on détache une épingle; il mangeait moins, il sortait moins; pendant trois ou quatre ans, il a senti une destruction dont les étrangers ne pouvaient s'apercevoir, ayant toujours le même feu dans la conversation et la même douceur. » (14).

Nous arrivons ainsi en 1784, qui est la dernière année de sa vie. A ce moment, son état est trop sérieux pour qu'il n'ait pas constamment recours aux médecins.

En février, par suite de ses troubles cardiaques, il fait un petit infarctus pulmonaire : « Il fut attaqué d'un violent crachement de sang. « Voilà qui est fini, dit-il, il faut nous » séparer; je suis fort, ce ne sera peut-être pas dans deux » jours, mais deux semaines, mais deux mois, un an. » Il fut saigné trois fois en vingt-quatre heures, les accidents disparurent, il parut entrer en convalescence. » (15).

Mais la semaine suivante, il se produit un petit ramollissement cérébral, très probablement d'origine embolique lui aussi, s'annonçant sans ictus par quelques troubles de la

(13) *Ibid.*, t. 1, p. LVII.
(14) *Ibid.*, t. 1, p. LIV.
(15) *Ibid.*, t. 1, p. LV.

parole, une paralysie faciale légère et une paralysie du bras : « Il causait, sa tête se troubla; il fit une phrase à contre-sens, il s'en aperçut, la recommença, et se trompa encore. » (16). Il examine alors « sa bouche qui tournait un peu et sa main froide et sans mouvements », comprend très bien de quoi il s'agit et l'explique à sa fille sans émotion. « Il était onze heures du soir, les médecins, les chirurgiens arrivent; ils ne pouvaient le déterminer à remuer de l'endroit où il s'était placé; ils nous donnaient la mort en nous répétant qu'ils avaient vu plusieurs fois des malades expirer dans cette position. Il faisait signe qu'il voulait être tranquille; il nous entendait parfaitement. On parvint enfin à lui appliquer les vésicatoires au dos et aux deux jambes, et à le déterminer à boire du petit-lait. Les cantharides furent appliquées à minuit; à 1 heure du matin il se leva, vint s'asseoir dans son fauteuil. Il prit huit grains d'émétique dans la nuit; comme on lui en donnait sans cesse et que ce remède le tourmentait, il disait doucement : « Vous me faites vivre avec » de bien mauvaises choses. » (17).

Il passe trois jours assez agités, il se trouve mal au lit et se lève, puis se sent fatigué et se couche pour se relever peu après. Il parle sans cesse et disserte sur les épitaphes grecques et latines, sur la tragédie et récite des vers d'Horace et de Virgile. Puis cet état disparaît complètement, ses vésicatoires se ferment, sauf un cependant qui va continuer à suppurer pendant deux mois. Diderot paraît tout à fait rétabli; il cause très gaiement avec ses amis, il a beaucoup d'appétit et même mange un peu trop, avoue sa fille; il désire seulement la fin de son vésicatoire pour pouvoir sortir prendre l'air. Ce moment arrive enfin et il peut se promener tous les jours. Mais il s'aperçoit bientôt que, « comme il l'a prédit » (18), ses jambes se gonflent d'œdème. Il consulte alors

---

(16) *Ibid.*, t. 1, p. LV.
(17) *Ibid.*, t. 1, p. LV.
(18) *Ibid.*, t. 1, p. LVI.

Maloet, fils d'un grand médecin, médecin célèbre lui-même; « ce médecin lui donna beaucoup de marques d'intérêt et de soins, mais il était convaincu de l'impossibilité de le guérir » (19). Il fait mettre un cautère au bras et ordonne des jus d'herbes.

Cependant l'œdème gagne les cuisses et Diderot pense au Docteur Bacher, très connu pour son habileté et ses grandes connaissances sur l'hydropisie. « M. Bacher arriva, mais trop tard; son remède aurait pu le préserver de cette maladie, mais il ne put en détruire le germe. L'on appliqua les vésicatoires aux cuisses; elles rendirent un seau d'eau, et il fut soulagé; les pilules de Bacher emportèrent l'enflure presque tout à fait, mais il fallut en faire sa nourriture; sitôt que l'on cessait le remède, l'enflure faisait des progrès. Ce médecin a prolongé sa vie, diminué ses souffrances, et a rendu ses derniers mois plus supportables par la tendre amitié qu'il lui témoignait et l'agrément de sa conversation. » (20).

Diderot va passer quelque temps à la campagne, puis revient habiter dans le superbe appartement que l'impératrice Catherine II a fait mettre à sa disposition. Il n'en jouit pas très longtemps; il s'affaiblit de jour en jour et s'il est toujours gai et discute philosophie, il ne se fait pourtant pas d'illusion sur son état. Enfin, le samedi 30 juillet, il se met à table comme d'habitude et mange même, à ce que nous apprenons, une soupe, du mouton bouilli, de la chicorée et des abricots. Comme il se sert des cerises en compote, il tousse légèrement et meurt brusquement sans même que sa femme, qui est à côté de lui, s'en aperçoive tout de suite.

Et ce fut ainsi, dira son disciple Meister, qu' « il supporta avec une douceur inaltérable les longues douleurs d'une maladie dont, en véritable médecin, il avait prévu depuis longtemps le terme sans crainte et sans faiblesse » (21).

---

(19) *Ibid.*, t. 1, p. LVI.
(20) *Ibid.*, t. 1, p. LVI.
(21) *Aux mânes de Diderot*, par Meister, t. 1 des *Œuvres complètes de Diderot.*

Sa famille, nous l'avons déjà signalé, fit pratiquer son autopsie, comme il l'avait très souvent demandé. Il avait, ce qui est tout naturel, le « cœur les deux tiers plus gros que celui des autres personnes; un des poumons était plein d'eau. La tête, était aussi parfaite, aussi bien conservée que celle d'un homme de 20 ans... Il avait la vésicule du fiel entièrement sèche, il n'y avait plus de matière bilieuse, mais elle contenait 21 pierres dont la moindre était grosse comme une noisette » (22).

---

(22) *Mémoires de Mme de Vandeul*, t. 1, p. LVIII.

CHAPITRE IV

LA PETITE CHRONIQUE MEDICALE

Ce n'est pas seulement lui-même que Diderot raconte dans sa correspondance, mais aussi sa femme, sa fille, sa servante et tous ses amis, et il fait ainsi une chronique des plus originales de la société où il vit. Les maladies de chacun y sont rapportées, ce qui est tout naturel; mais on est frappé de l'importance que prend dans ses lettres cette petite chronique médicale : chaque fois, il a observé et interrogé le malade avec soin et il décrit les différents symptômes à Mlle Volland, en un tableau souvent précis et détaillé; il a son opinion sur la pathogénie de l'affection; il indique le traitement institué et le discute au besoin; il note l'évolution au fur et à mesure; il en déduit lui-même son pronostic personnel qu'il a assez tendance à juger plus sûr que celui de l'homme de l'art. Il parle même, quelquefois, tout à fait comme si c'était lui le médecin traitant.

Passons donc en revue cette chronique médicale, ce qui nous donnera également un aperçu des conceptions du XVIII[e] siècle, où règne encore en pathogénie la théorie des humeurs peccantes, entraînant en thérapeutique une rage de saignées et de purgations.

Voilà tout d'abord Diderot qui, revenant d'un séjour au Grandval, trouve chez lui tout le monde malade : « J'arrive et je retrouve Jeanneton (sa petite domestique) convalescente de plusieurs abcès à la gorge pour lesquels elle a été saignée plusieurs fois et qu'il a fallu ouvrir à la lancette les uns après les autres; ma femme au vin de quinquina

pour une fièvre réglée dont elle a eu les premiers accès dans les premiers jours de mon départ et qu'on n'a point encore déracinée; la petite fille avec le nez galeux, la fièvre, et les amygdales enflées; ainsi me voilà dans un hôpital et je suis où je dois être, car je ne me porte pas très bien. » (1). Mais quelques jours après toute la maisonnée va beaucoup mieux : la servante est hors d'affaire, la maîtresse n'a qu'à continuer le vin de quinquina, la petite Angélique « a le cou libre, de l'appétit, de la gaîté, mais sur le soir un peu de fièvre. Elles se purgeront toutes les unes après les autres à commencer de demain; c'est l'enfant qui débutera » (2).

Comme beaucoup d'enfants, la fille de Diderot a sans doute la gorge sensible et facilement enflammée, car plusieurs lettres mentionnent aussi : « A présent, elle a une toux sèche avec de la douleur de gorge et un bruit rauque qui me chiffonne » (3); ou encore : « L'indisposition de ma fille est un mal de gorge accompagné d'une fièvre intermittente; si elle a de la fièvre demain elle sera saignée (4). Mais tout cela n'est pas bien grave. »

L'état de santé de Mme Diderot occupe une place importante dans la correspondance de son mari pendant tout l'été 1762, durant lequel elle traîne une pénible maladie. Cette bonne dame, épousée par amour alors qu'elle était la petite lingère Nanette, est devenue assez désagréable (elle a peut-être quelques raisons), et s'intéressant fort peu à la philosophie et aux sciences; elle ennuie son mari qui passe son temps dans sa bibliothèque au cinquième, ou chez des amis, pendant que Madame reçoit au quatrième toutes les commères du quartier. Mais cela n'empêche pas Diderot de lui être très attaché et de la soigner avec grande affection. C'est la lettre du 25 juillet qui mentionne pour la première fois

(1) *Lettre à Mlle Volland*, du 3 novembre 1760, t. 19, p. 2.
(2) *Ibid.*, du 6 novembre 1760, t. 19, p. 13.
(3) *Ibid.*, du 19 octobre 1761, t. 19, p. 15.
(4) *Ibid.*, du 8 octobre 1760, t. 18, p. 485.

la maladie qui va nous occuper et qui se caractérise par un syndrome dysentérique à rechutes, compliqué d'hémorragies intestinales.

« Mme Diderot a été fort malade de la petite poste; c'est ainsi qu'ils appellent la maladie courante. Elle se porte mieux; il ne lui est resté qu'une douleur vers le pli de l'aine et qu'une mauvaise humeur qui chassera de chez moi la pauvre Jeanneton. » (5).

C'est loin d'être fini pourtant et pendant deux mois vont se succéder des périodes de troubles dysentériques : selles nombreuses et douloureuses avec sang et glaires, et des périodes de rémission où l'on n'a à déplorer « qu'une humeur diabolique » (6). On fait prendre à la malade de l'ipéca, que l'on emploie encore de nos jours dans des cas semblables, mais Diderot craint que ce ne soit pas le traitement approprié : « Il faut que l'ipecacuanha ne soit pas le remède à cette sorte de flux de sang. Une pilule qui n'en contient qu'un demi-grain a causé des nausées, des tranchées, des convulsions et a fait reparaître tous les symptômes fâcheux. » (7).

Nous arrivons à la fin septembre, l'affection dure toujours, et Diderot, qui voit sa femme perdre ses forces et être réduite « à l'état fluet et transparent des ombres » (8), s'emporte contre l'art médical et ceux qui le professent : « Ce que je vois tous les jours de la médecine et des médecins ne me les fait pas aimer davantage. » (9). Parole injuste mais excusable d'un homme anxieux et fatigué qui constate sur les siens que la médecine est parfois impuissante. Du reste, son aigreur s'étend au monde tout entier et à la vie elle-même (lui qui d'habitude en est fort satisfait), et il lance cette sombre tirade : « Naître dans l'imbécillité, au milieu

---

(5) *Ibid.*, du 25 juillet 1762, t. 19, p. 81.
(6) *Ibid.*, du 19 septembre 1762, t. 19, p. 129.
(7) *Ibid.*, du 23 septembre 1762, t. 19, p. 132.
(8) *Ibid.*, du 26 septembre 1762, t. 19, p. 138.
(9) *Ibid.*, du 26 septembre 1762, t. 19, p. 138.

de la douleur et des cris; être le jouet de l'ignorance, de l'erreur, du besoin, des maladies, de la méchanceté et des passions; retourner pas à pas à l'imbécillité; du moment où l'on balbutie jusqu'au moment où on radote, vivre parmi des fripons et des charlatans de toute espèce; s'éteindre entre un homme qui vous tâte le pouls et un autre qui vous trouble la tête : voilà ce qu'on appelle le présent le plus important de nos parents et de la nature : la vie ! » (10).

Nous comprenons son amertume : sa femme paraît à l'agonie; des hémorragies intestinales plus importantes sont survenues, et elle tombe sans cesse dans des sueurs froides et des défaillances. Son médecin est dans une terrible incertitude; il n'ose arrêter le flux de sang de peur « de faire rentrer l'humeur dans la masse du sang et de causer une fièvre maligne » (11), mais il ne peut non plus laisser cet état se prolonger, « de peur qu'elle ne restât dans une de ces défaillances ou qu'il ne se formât à la longue une excoriation ou un ulcère dans les intestins. Dans ces perplexités, il a fallu jouer la vie de la malade à croix ou à pile. On lui a donné la simarouba, écorce astringente, en boisson avec des lavements appropriés au même effet » (12). Le résultat est excellent, ainsi que nous pouvons en juger par une très bonne observation clinique de Diderot sur l'amélioration des divers symptômes : « Le flux est arrêté sinon en totalité, du moins en grande partie. Les douleurs, d'aiguës qu'elles étaient, sont devenues sourdes; la fièvre n'a pas augmenté; point de sommeil; toujours de l'embarras dans la tête; toujours du dégoût, des envies de vomir, mais les excréments commencent à se lier. Si j'osais, à ces symptômes physiques qui semblent annoncer la guérison, j'en ajouterais de moraux. Les médecins ne font point attention à ceux-ci, et je crois qu'ils ont tort. » (13).

---

(10) *Ibid.*, du 26 septembre 1762, t. 19, p. 138.
(11) *Ibid.*, du 30 septembre 1762, t. 19, p. 143.
(12) *Ibid.*, du 30 septembre 1762, t. 19, p. 143.
(13) *Ibid.*, du 30 septembre 1762, t. 19, p. 143.

Mais s'il y a une amélioration certaine, ce n'est pourtant pas la guérison; les alternatives se suivent de jours bons et jours mauvais et la malade s'épuise; le signe qui inquiète le plus son mari, « c'est la douceur de caractère, la patience, le silence et qui pis est, un retour d'amitié et de confiance envers lui. » (14)).

Le médecin, cependant, se montre optimiste mais, pour Diderot, c'est qu'il ne sait pas ce qu'il fait et que le mal a une tout autre cause que celle qu'il lui suppose : « Mais, ajoute-t-il, je n'oserais en ouvrir la bouche. Si par hasard (la modestie de ce « par hasard » est charmante) je pensais faux, qu'il adoptât mon erreur et que le changement de méthode eût des suites funestes, je ne m'en consolerais jamais. Il faut donc depuis le matin jusqu'au soir présenter à une malade des choses qu'on croit, sinon contraires à son état, au moins peu salutaires et mal ordonnées, en voir le mauvais effet et se taire. » (15).

Par la suite, il doit reconnaître que cette détermination était très sage et que le médecin n'était pas si sot de porter un pronostic favorable : car peu de temps après Mme Diderot se trouve rétablie, et il n'est plus question de sa santé, sauf l'année suivante où elle a « toute une cuisse entreprise de sciatique » (16). On lui a conseillé de se frotter avec un mélange de sel, d'eau-de-vie et de savon, et la séance opératoire, si nous osons dire, est, paraît-il, du plus haut comique : « Il y a quelques jours que l'opération se faisait, la petite fille courut au-devant de moi en criant : « Mon » papa..., si vous voyiez cela, vous en ririez trop. » C'était sa chère mère penchée sur les pieds de son lit, le derrière à l'air, et la servante à genoux qui la savonnait de son mieux. Ce n'était pas le cas du proverbe qui dit qu'à savonner la tête d'un Maure on perd son temps et sa peine; car

---

(14) *Ibid.*, du 3 octobre 1762, t. 19, p. 144-145.
(15) *Ibid.*, du 3 octobre 1762, t. 19, p. 144-145.
(16) *Ibid.*, du 25 juillet 1763, t. 19, p. 157.

Mme Diderot est fort blanche, et ce n'était pas la tête qu'on lui savonnait. Le remède la soulagea. J'ai été chargé depuis une ou deux fois de cette opération et je m'en suis très bien acquitté. » (17).

*
* *

Les maladies de sa famille ne sont pas les seules dont s'occupe Diderot et sur lesquelles il nous donne de si pittoresques détails. C'est ainsi que nous le voyons s'étendre complaisamment sur les troubles digestifs ou autres qui incommodent ses amis.

Et s'ils paraissent être, tout comme lui, assez sujets aux « dérangements » intestinaux, sans doute est-ce parce qu'ils prennent part aux mêmes copieux festins :

« Le baron d'Holbach est malade; c'est de la dysenterie et de la fièvre » (18), et, comme il reste malade « en dépit de la médecine qui s'est emparée de lui » (19), il est fort en colère contre la thérapeutique : on ne connaît bien, dit-il, ni le corps humain, ni son fonctionnement, ni la nature des substances qu'on donne en remède, on ne connaît rien et l'on prétend faire une science de tant de choses ignorées. Mais Diderot prend la défense de la médecine et riposte qu'il n'est pas toujours nécessaire de comprendre le comment et le pourquoi et que l'empirisme a conduit à des données précieuses en thérapeutique comme ailleurs : ne peut-on pas faire du feu avec du bois et l'éteindre avec de l'eau sans savoir la nature du bois, ni celle de l'eau, ni le principe de la combustion !

Une autre fois, c'est d'Alembert qui, par suite d' « une indigestion terrible, est à toute extrémité » (20), son médecin, Bouvard, l'a naturellement fait saigner, mais le malade

(17) *Ibid.*, du 25 juillet 1763, t. 19, p. 157.
(18) *Ibid.*, du 20 octobre 1760, t. 18, p. 516.
(19) *Ibid.*, du 6 novembre 1760, t. 19, p. 13.
(20) *Ibid.*, du 25 juillet 1765, t. 19, p. 187.

reste « tourmenté par une colique qui ne le quitte point et qui menace à chaque instant de l'emporter » [21]. Tout finit mieux, heureusement.

L'Ecossais Hoop, lui, a une affection d'un tout autre genre : ç'est « le spleen ou vapeurs anglaises » [22]. Il fournit à Diderot l'occasion de faire une observation clinique fort juste de neurasthénique; c'est le malade lui-même qui est censé parler : « Je sens depuis vingt ans un malaise général, plus ou moins fâcheux; je n'ai jamais la tête libre. Elle est quelquefois si lourde que c'est comme un poids qui vous tire en devant... j'ai des idées noires, de la tristesse et de l'ennui, je me trouve mal partout, je ne vaux rien, je ne saurais vouloir, je cherche à m'amuser et à m'occuper, inutilement... Je dors mal, je manque d'appétit, je ne saurais digérer. Mes nuits sont agitées de mille rêves bizarres... » [23]. Voilà bien les signes principaux, les stigmates, dira Charcot, de la neurasthénie : dépression mentale avec aboulie, mal de tête, asthénie, insomnie et atonie gastro-intestinale.

Un des cas qui retiennent le plus longtemps l'attention de notre clinicien improvisé est celui de Damilaville, qui a collaboré à *L'Encyclopédie*, et qui sert d'intermédiaire pour transmettre à Diderot les lettres de son amie. Nous sommes assez mal renseignés sur sa maladie : nous en ignorons le début, nous connaissons peu sa symptomatologie; car lorsque Diderot, revenant d'un séjour au Grandval, a pour la première fois l'occasion d'en donner des nouvelles à Mlle Volland, dans sa lettre du 24 août 1768, l'affection dure depuis un certain temps, et sa correspondante est déjà au courant; aussi ne fait-il pas le tableau de la maladie et se borne-t-il à indiquer l'évolution. Nous manquons donc de bases pour établir un diagnostic rétrospectif net; nous apprenons cependant qu'il s'agit d'un développement considé-

---

(21) *Ibid.*, du 25 juillet 1765, t. 19, p. 157.
(22) *Ibid.*, du 31 octobre 1760, t. 18, p. 530.
(23) *Ibid.*, du 31 octobre 1760, t. 18, p. 530.

rable des « glandes » du cou, qui forment d' « énormes poches qui embarrassent son cou et sa poitrine » [24] et qui ont « repoussé l'œsophage de côté » [25]. Un autre symptôme capital est la douleur, « douleurs inouïes » [26] qui empêchent le malade de dormir; il y a une fièvre continue; la faiblesse et la maigreur sont telles qu'elles arrachent des larmes aux yeux de Diderot. Il s'agit très probablement d'une tumeur du cou; en tout cas, le caractère malin de l'affection ne fait pas de doute, puisqu'elle va aboutir en quelques mois à la mort. Suivons avec Diderot cette évolution : pendant tout le mois de septembre, les symptômes restent à peu près tels que nous les avons indiqués; tantôt les glandes « s'affaissent » [27] en partie (et cette variation de volume n'est pas le point le moins curieux de la maladie), tantôt elles sont « plus enflées » que jamais : « Il y en a même sous le menton de nouvelles; les axillaires sont si grosses qu'il ne peut baisser le bras. Bordeu dit tant pis; Tronchin dit tant mieux. J'ai bien peur que Bordeu ne soit un grand médecin. Mme Duclos m'a dit que les symptômes et les souffrances étaient précisément comme il les avait prédites. » [28]. Déjà les médecins ne s'étaient pas montrés d'accord pour le traitement. « Tronchin travaille à fondre les obstructions. Bordeu et Roux disent qu'on ne les fondra pas sans établir une suppuration intérieure qui sera suivie d'une fièvre lente et de la mort. Ceux-ci ordonnent la douche et les eaux de Bourbonne; celui-là crie qu'il ne soutiendra pas la fatigue du voyage et que les eaux lui seront au moins inutiles. C'est aussi l'avis du malade. » [29].

Terrible alerte au début d'octobre. « Damilaville a pensé mourir. Nous avons cru que les glandes de l'estomac s'em-

---

(24) *Ibid.*, du 1er octobre 1768, t. 19, p. 282.
(25) *Ibid.*, du 24 août 1768, t. 19, p. 266.
(26) *Ibid.*, du 24 août 1768, t. 19, p. 266.
(27) *Ibid.*, du 28 août 1768, t. 19, p. 269.
(28) *Ibid.*, du 10 septembre 1768, t. 19, p. 280.
(29) *Ibid.*, du 1er octobre 1768, t. 19, p. 282.

barrassaient; heureusement ce n'était pas cela. C'était une fonte de l'humeur qui cherchait à s'échapper par cette voie et qui était si caustique qu'il se sentait consumé par la soif; si abondante que les yeux s'éteignirent, les oreilles tintèrent, l'esprit se perdit, les défaillances se succédèrent et que nous crûmes qu'il touchait à la fin de sa vie et de ses douleurs.

» L'évacuation s'est faite; toutes les glandes se sont considérablement affaissées et il est mieux jusqu'à pareille crise. » (30).

Pendant ce temps, l'état de cachexie ne fait qu'augmenter. « Damilaville, hélas ! le pauvre Damilaville, souffre, se courbe, maigrit, se rapetisse à vue d'œil; il ne peut plus marcher du tout. Si Tronchin le tire de là, je crois à la médecine et aux miracles. » (31).

Tronchin fait ce qu'il peut, essaie un autre traitement, mais la guérison aurait été un miracle, en effet. Le 15 novembre, « Damilaville est moribond. Plus de forces, pas même pour faire un pas. Plus d'appétit, nausées, défaillances et abandon de médecins. » C'est le dernier bulletin de santé que nous en donne Diderot; la mort ne devait pourtant survenir qu'un mois plus tard, le 13 décembre 1768.

Revenons à des cas moins sérieux. La sœur de Sophie Volland, Mme Legendre, a contracté la coqueluche en soignant son fils, et Diderot commente ainsi la maladie qui traîne un peu : « La santé de la petite sœur n'est guère meilleure : elle avait encore de la fièvre ce soir. Cependant, la toux me semble un peu plus moelleuse. Il est survenu depuis trois jours une diarrhée dont j'avais espéré plus de soulagement. Je crains que la poitrine ne s'affaisse, et le médecin le craint apparemment aussi, puisqu'il attend la cessation de la fièvre pour ordonner le lait de chèvre. » (32).

---

(30) *Ibid.*, du 1er octobre 1768, t. 19, p. 282.
(31) *Ibid.*, du 8 octobre 1768, t. 19, p. 285.
(32) *Ibid.*, du 20 février 1766, t. 19, p. 228.

Ne dirait-on pas à l'entendre que c'est lui qui soigne la malade ? « Je » constate ce signe, « je » m'attends à cette évolution, « je » crains cette complication. Ce n'est qu'en dernier lieu qu'il indique ce que pense le médecin traitant, qui, du reste, a le bon goût d'être de son avis.

Il n'en est pas toujours ainsi : un soir, Diderot passe la soirée chez le peintre Van Loo qu'on avait saigné du bras et qu'on avait ensuite saigné du pied « pour un mal de tête violent dont la cause est une dartre rentrée » (33). Notre philosophe fait son petit médecin consultant et ne se gêne pas pour traiter tout net de « grosse bête » le Docteur Lamothe qui soigne Van Loo et qui ne voit pas « que tant que la maladie cutanée ne reparaîtra pas il tirera à son malade jusqu'à la dernière goutte de sang vicié qu'il ne le guérirait pas » (34).

C'est également son jugement personnel que Diderot va nous donner sur M. de Sorlière que, lors de son séjour à Bourbonne, il va trouver en traitement là-bas; le pauvre homme a une hémiparésie assez marquée, surtout au membre inférieur : « Sans les douleurs de sa jambe et de sa cuisse, il en ignorerait l'existence. » (35). Lui-même est assez satisfait du résultat des eaux : son bras reprend un peu de liberté et il peut, en y mettant le temps, porter la main jusqu'à son menton; à la jambe, les douleurs diminuent, et il arrive à monter un escalier, non sans nulle difficulté il est vrai. Mais Diderot est moins optimiste. « Ce qui me fâche, c'est que son embonpoint se soutient. Sa maladie est, je crois, une de celles qui ne guérissent point sans empirer. Je voudrais qu'il s'élevât subitement dans cette masse de liqueurs et de chairs une fièvre violente qui le secouât fortement. » (36).

Enfin il est une santé dont Diderot se préoccupe tout au long de sa correspondance, c'est celle de sa « chère Sophie ».

---

(33) *Ibid.*, du 8 septembre 1767, t. 19, p. 229.
(34) *Ibid.*, du 8 septembre 1767, t. 19, p. 229.
(35) *Ibid.*, du 15 juillet 1770, t. 19, p. 332.
(36) *Ibid.*, du 15 juillet 1770, t. 19, p. 332.

Elle n'a pourtant à déplorer aucune maladie sérieuse, mais à la moindre fatigue il l'accable de conseils et lui recommande le repos. Comme elle se plaint d'un petit « bobo » au sein, vite il envoie une petite consultation par correspondance : « Avez-vous entendu parler des pilules à la ciguë ? On leur attribue des prodiges dans toutes les maladies d'obstruction, loupe, glandes engorgées, tumeurs cancéreuses. » (37).

D'autres cas encore ont retenu l'attention de Diderot; mais nous pensons que ceux-là suffisent à montrer qu'il s'intéresse énormément à la pathologie; il sait observer un malade et, instruit des grands principes de la médecine d'alors, il aime faire son petit médecin; il critique même un peu trop facilement les prescriptions des vrais médecins, mais il a, malgré tout, la sagesse de penser qu'il vaut mieux les appliquer tout de même.

---

(37) *Ibid.*, du 20 octobre 1760, t. 18, p. 516.

CHAPITRE V

DIDEROT ET LA PATHOLOGIE

Nous avons pu voir, dans la correspondance de Diderot, à l'occasion de ses maladies ou de celles de son entourage, quelques-unes de ses idées en pathologie; mais ce ne sont pas les seules que nous trouvons tout au long de son œuvre : dans ses ouvrages de philosophie, il se sert, ainsi que nous l'avons indiqué au début, de maints faits empruntés à la pathologie, pour combattre, étayer, construire des théories; il note, dans les *Eléments de physiologie*, au cours de ses descriptions du corps humain et de ses organes, de nombreuses remarques sur leurs affections; ses récits de voyage signalent les maladies qui sont particulièrement fréquentes dans le pays qu'il visite. Aussi, toutes ces notions, que nous avons essayé de réunir ici, forment-elles un ensemble un peu disparate, représentant seulement une faible partie des connaissances très étendues de Diderot sur la pathologie de son temps; mais elles nous permettront d'en saisir l'essentiel, les points particulièrement chers à notre auteur. Nous remarquons que les observations de maladies nerveuses ont à elles seules un développement aussi considérable que tout le reste de la pathologie, car c'est à elles que Diderot est sans cesse ramené par ses études de philosophie sur les diverses opérations de l'esprit et leurs troubles.

Diderot, nous l'avons déjà constaté dans ses lettres, se montre souvent un adepte de la théorie des « humeurs » : « Il y

a des maladies, dit-il, où les humeurs prennent la voracité des animaux, la causticité du feu » [1]; il faut alors bien prendre garde de ne pas les faire « rentrer dans la masse du » sang » [2] où elles causeraient « une fièvre maligne » [3], en arrêtant mal à propos une maladie cutanée, une diarrhée ou même une hémorragie; car ce sont des voies par où d'elles-mêmes elles ont tendance à s'échapper. Parfois, au contraire, les humeurs sont trop assoupies et demandent à être secouées fortement par une fièvre violente. Un autre aspect encore de cette théorie nous est donné par cette explication de la pathogénie d'un cas de rage : « Les violents accès de passion peuvent dépraver les liqueurs. Témoin cet homme dont il est parlé dans les *Mélanges des curieux de la nature*, année 1706, qui, dans le transport de la colère, se mordit lui-même et devint enragé. » [4].

Cependant, Diderot n'explique pas toutes les maladies par ce facteur mal défini, mais en tout cas intéressant l'organisme en bloc, qu'est la viciation des humeurs. Il considère bien des affections comme dues à l'altération d'un organe en particulier, altération qui entraîne ensuite secondairement des réactions plus générales; ce n'est pas autrement que nous concevons une grosse partie de la pathologie, et nous disons maladie du cœur, de l'estomac, des reins, sans perdre toutefois de vue les interréactions de ces organes. « Chaque organe, lit-on dans les *Eléments de physiologie*, doit être considéré comme un animal particulier... Chaque organe a ses maladies particulières [5], chaque organe a son poison, son miasme qui l'affecte. » [6]. (C'est la théorie de Bordeu sur la vie propre des organes, que Diderot applique, avec raison, à la pathologie.)

---

(1) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 425.
(2) *Lettre à M^lle Volland*, du 30 septembre 1762, t. 19, p. 143.
(3) *Ibid.*, du 30 septembre 1762, t. 19, p. 143.
(4) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 353.
(5) *Ibid.*, t. 9, p. 333.
(6) *Ibid.*, t. 9, p. 331.

Chaque organe a son mode de réaction, l'estomac par le vomissement, l'intestin par la diarrhée; il résiste à l'affection suivant sa vigueur et son degré d'usure personnel : « Ils ont chacun... leur jeunessse, leur âge de vigueur... et leur décrépitude. » (7). Mais chaque organe a aussi « son influence sur les autres » (8) et sa lésion retentit sur eux; « de là, variété des symptômes » (9) de chaque affection. Il arrive, par contre, que « le vice d'un organe se répare par l'exercice plus fréquent d'un autre » (10). Enfin, « la même maladie, transférée par métastase d'un organe à un autre, présente des phénomènes et produit des sensations des plus variées. La goutte brûle, pique, déchire le pied; à la main, c'est autre chose; sur les intestins, à l'estomac, aux reins, aux poumons, à la tête, aux yeux, aux articulations, autant de douleurs différentes » (11).

Nous venons de parler des maladies dues à la lésion d'un organe. Diderot en envisage une autre sorte, dans laquelle c'est, au contraire « une partie trop vigoureuse qui jette le trouble dans la machine; c'est un citoyen trop puissant dans la démocratie. La matrice est saine, mais son action est trop forte pour le reste » (12).

Cet exemple, choisi par Diderot, nous amène à un autre point caractéristique de ses conceptions en pathologie : en ce qui concerne la femme, il a une tendance marquée à abuser du principe *tota mulier in utero*. « La femme porte au dedans d'elle un organe susceptible de spasmes terribles, disposant d'elle. » (13). Ainsi, c'est lui qui domine sa vie, ses idées saines ou folles — nous le verrons à propos des maladies nerveuses — sa pathologie. Les femmes sont sujettes aux grands troubles de la puberté et de la ménopause :

---

(7) *Ibid.*, t. 9, p. 332.
(8) *Ibid.*, t. 9, p. 334.
(9) *Ibid.*, t. 9, p. 334.
(10) *Ibid.*, t. 9, p. 335.
(11) *Ibid.*, t. 9, p. 335.
(12) *Ibid.*, t. 9, p. 421.
(13) *Sur les femmes*, t. 2, p. 255.

« C'est par le malaise que la Nature les a disposées à devenir mères; c'est par une maladie longue et dangereuse qu'elle leur ôte le pouvoir de l'être. » (14). Il y a aussi « l'état de grossesse... pénible pour presque toutes les femmes » (15), et l'accouchement où « dans les douleurs, au péril de leur vie, aux dépens de leurs charmes et souvent au détriment de leur santé » (16), elles donnent naissance à leurs enfants. Enfin, « dans l'âge moyen, la matrice a son empire particulier qu'elle exerce : elle donne des lois, se mutine, entre en fureur, resserre et étrangle les autres parties, tout ainsi que le ferait un animal en colère. La matrice est active et sent à sa manière. Pourquoi sujette à tant de maladies ? » (17). Diderot signale, par exemple, le cancer de l'utérus, ainsi que celui du sein : « Le premier domicile de l'enfant et les deux réservoirs de sa nourriture, les organes qui caractérisent le sexe sont sujets à deux maladies incurables. » (18). Evidemment, ce sont là deux des localisations les plus fréquentes du cancer, mais elles sont loin d'être les seules, et l'homme tout autant que la femme est frappé de cette terrible affection.

Nous trouvons encore énoncé cet autre principe général de pathologie : « La plupart des maladies, presque toutes, sont nerveuses » (19), ce qui, sous cette forme, paraît vraiment exagéré; mais peut-être faut-il entendre par là que dans un grand nombre d'affections il y a des troubles d'origine nerveuse se produisant par l'intermédiaire des nerfs.

Diderot envisage la transmission héréditaire de certaines maladies. « Quels que soient les premiers rudiments de l'animal » — nous verrons plus loin les discusssions à ce sujet — « il est certain qu'ils ont fait partie d'un animal, et si cet animal est vicié dans ses humeurs il est évident qu'il

---

(14) *Ibid.*, t. 2, p. 258.
(15) *Ibid.*, t. 2, p. 258.
(16) *Ibid.*, t. 2, p. 258.
(17) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 393.
(18) *Sur les femmes*, t. 2, p. 258.
(19) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 318.

en partagera le vice, vérolique, scorbutique, scrofuleux, goutteux. Raison pour obvier à ces maladies de très bonne heure. » (20).

La transmission des maladies contagieuses serait favorisée par un certain nombre de facteurs, et tout d'abord les perturbations atmosphériques : « La chute du tonnerre développe la maladie, la donne et l'accroît. On remarqua en 1596, dans la maladie épidémique de Paris (la grippe, autant que nous avons pu le vérifier), « qu'un grand tonnerre avait tout à coup augmenté de 500 le nombre des malades dans les hôpitaux » (21). Dans un autre ordre d'idées, « les parents, les amis, sont plus disposés à prendre les maladies contagieuses par la crainte et par le chagrin que le médecin indifférent. La frayeur de la peste la répand » (22). N'insistons pas sur la façon toute différente dont nous envisagerions ces points.

Diderot fait une étude détaillée du pouls, car c'est alors un des rares grands éléments de diagnostic; les médecins du temps s'appliquent à discerner non seulement sa rapidité, sa force, sa régularité, mais les diverses modifications dans sa « forme », tout ceci avec beaucoup plus de soin que certains de leurs confrères d'aujourd'hui qui comptent sur d'autres moyens d'investigation.

Dans le domaine de la circulation, Diderot envisage encore les anévrismes, qui ont pour cause « l'adhésion du sang aux parois des artères » (23), et surtout les hémorragies : « La mort par l'hémorragie des veines est rare, elles s'affaissent et le sang cesse de couler. » La chaleur d'un bain les relâche et l'effusion reprend (24); aussi notre philosophe se demande pourquoi les anciens avaient choisi, pour se donner la mort, ce moyen de la rupture des veines, plutôt « que la blessure du cœur ou la section des artères dont on périt si rapide-

(20) *Ibid.*, t. 9, p. 422.
(21) *Voyage de Hollande*, t. 17, p. 380.
(22) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 425-426.
(23) *Ibid.*, t. 9, p. 287.
(24) *Ibid.*, t. 9, p. 294.

ment »[25]. Puis voilà les troubles causés par la gêne de la circulation de retour de l'organisme : « Varices, hémorroïdes et peut-être menstrues..., œdèmes. »[26]. Si les œdèmes sont abondants, on a ce qu'on appelle l'hydropisie, anasarque; la maladie a son siège dans le panicule adipeux, que l'eau épanchée distend au point d'augmenter le volume des membres dix fois plus que dans l'état de santé »[27]; si dans cet état le liquide est évacué trop rapidement, les téguments deviendront si flasques « que les parties du bas-ventre en pourront contracter des adhérences, comme il est arrivé quelquefois »[28].

L'unique affection cardiaque à laquelle Diderot fait allusion est la péricardite, péricardite sèche, avec épanchement et symphyse du péricarde : si l'eau située entre le péricarde et le cœur se dissipe ou s'épaissit, le péricarde se colle au cœur; si elle dégénère, le cœur devient velu; s'il n'y a pas résorption d'eau, le cœur est en macération »[29]. Pourtant, si la péricardite est la seule cardiopathie qui soit connue depuis fort longtemps, au XVIII^e siècle on commence à décrire les lésions des valvules; il est vrai qu'il s'agit surtout de recherches anatomiques qui ne prendront un grand intérêt clinique qu'après la découverte de l'auscultation.

Pour cette même raison, notre auteur n'est pas très prolixe sur les affections du poumon. Certaines de ses lettres montrent des connaissances fort exactes sur la coqueluche et les complications qu'elle peut entraîner à sa suite du côté de la poitrine. Il revient à diverses reprises sur l'asthme, dont « l'accès ne dure guère plus d'une heure, mais... est comme l'ouragan »[30]; il cite un cas où les crises « étaient exacte-

---

(25) *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, t. 3, p. 142.
(26) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 287.
(27) *Articles de l'Encyclopédie écrits par Diderot*, t. 13, p. 227 : art. « Affaissement ».
(28) *Ibid.*, t. 13, p. 227 : art. « Affaissement ».
(29) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 289.
(30) *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, t. 3, p. 19.

ment assujetties aux phases de la lune »[31], et déclare que c'est la trop grande abondance de graisse, la graisse trop épaisse qui « gêne et cause asthme, apoplexie, hydropisie. »[32]. Signalons en passant que ce n'est pas le seul effet nuisible de la graisse et que « si elle rentre dans le sang, elle augmente les maladies aiguës »[33]. Sur la pathogénie de la tuberculose, voilà une conception vraiment originale mais des plus fantaisistes...; malheureusement, le « fluide spermatique trop abondant produit le cancer et la phtisie pulmonaire. Le remède est simple »[34]. Mais d'autres causes, et celles-ci beaucoup plus exactes, provoquent également la phtisie : « Je me suis laissé dire un fait assez singulier, c'est que ceux qui scient le grès périssent poumoniques et phtisiques; aucun ouvrier n'a pu exercer ce métier pendant quatorze ans. Il en est de même des réparateurs de porcelaine ou biscuit, de ceux qui fouillent les mines. »[35].

Ceci l'amène à envisager d'autres maladies professionnelles : « Il y a une multitude d'arts malsains : la peinture, le vernis, la chaux d'étain, les doreurs en métal, les cardeurs de laine; ils ont presque tous mal à la poitrine et aux yeux; les compagnons imprimeurs périssent presque tous par les jambes. »[36]. Il conclut qu'il y aurait un bon traité à faire des « maladies des arts »[37].

En plusieurs endroits, nous voyons Diderot parler d'affections parasitaires « du tænia, des ascarides, des vers, de la vermine »[38]. « L'enfant, dit-il, est sujet aux vers et à la vermine, c'est un effet de sa première nourriture. »[39]. (Nous avouons ne pas bien saisir cette explication.) Pour le tænia,

---

(31) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 395.
(32) *Ibid.*, t. 9, p. 283.
(33) *Ibid.*, t. 9, p. 283.
(34) *Ibid.*, t. 9, p. 402.
(35) *Ibid.*, t. 9, p. 423.
(36) *Ibid.*, t. 9, p. 423, et également *Voyage de Hollande*, t. 17, p. 379.
(37) *Ibid.*, t. 9, p. 423, et également *Voyage de Hollande*, t. 17, p. 379.
(38) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 425.
(39) *Encyclopédie* (partie écrite par Diderot), t. 15 des *Œuvres complètes*, article « Homme ».

il rapporte le cas d'un jeune homme « qui rendait tous les jours par les selles... une grande quantité de vers... et a rendu une fois ou deux plus d'une aune et demie d'un ver plat divisé par nœuds » (40). Ailleurs, il s'agit des « ascarides qui viennent par millier », et produisent une « maladie épidémique accompagnée d'un vomissement sanguin et plein de vers » (41); le nombre de parasites est vraiment exagéré et le tableau d'une exactitude relative. Mais que dire de cette « maladie pédiculaire où un homme se réduit en poux » ou de cette affection très voisine où « l'homme s'est résolu en puces » (42).

Les corps étrangers de l'estomac font l'objet d'une assez longue étude. Diderot a pu voir à Leyde, parmi les raretés conservées dans l'école d'anatomie, « un couteau de 10 pouces de long qu'un paysan avala et fit sortir par son estomac. Ce paysan vécut encore dix ans après cet accident. Une dame... eut une tumeur au nombril pour avoir avalé des noyaux de prunes. La tumeur étant venue à s'ouvrir d'elle-même, quelque temps après elle les rendit; mais elle mourut malgré les soins qu'on en prit. Une fille, âgée de 10 ans..., avala en jouant un couteau de 6 pouces 1/2 de long...; il changea de place plusieurs fois et cessa d'incommoder cette fille au bout de plusieurs mois; mais un an après on ne le sentit presque plus, tant il avait diminué, enfin il sortit par un abcès que sa pointe avait causé, trois travers de doigt au-dessous du creux de l'estomac; mais il était extrêmement diminué et la fille fut entièrement rétablie » (43). C'était enfin le cas d'un sujet qui avait avalé une grande quantité de cailloux « pour remédier aux vents dont il était affligé » (44). Diderot explique que pas mal de personnes s'imaginent, en

(40) *Ibid.*, t. 13 des *Œuvres complètes*, art. « Aliments », p. 274.
(41) *Eléments de physiologie*, p. 263.
(42) *Ibid.*, p. 263.
(43) *Encyclopédie* (partie écrite par Diderot), t. 13, article « Avaler », p. 401-402.
(44) *Ibid.* (partie écrite par Diderot), t. 13, article « Avaler », p. 401-402.

effet, que rien n'est meilleur pour la digestion que d'avaler du gravier, comme ils le voient faire par les oiseaux.

Nous citerons enfin cette curieuse liste dressée au cours du *Voyage en Hollande* sur les maladies les plus fréquentes dans le pays : « Les maladies épidémiques n'y sont pas plus communes qu'ailleurs. Les endémiques sont : le scorbut, les acides de l'estomac, les vers, la fièvre, les fluxions, les maux de dents, leur carie, la chute des cheveux, les obstructions, le sable des reins, l'enflure des jambes, la vieillesse prématurée, les hernies et les maux vénériens; ceux-ci sont communs dans les villes de commerce et de garnison, et on les guérit difficilement. » (45).

*
* *

C'est sur la pathologie nerveuse, nous l'avons dit, que le philosophe va s'étendre davantage et spécialement sur les névroses et les troubles mentaux.

Pour ce qui est des lésions organiques du système nerveux, les connaissances du temps sont assez rudimentaires; c'est que l'on sait bien peu de chose sur sa physiologie et même sur le détail de son anatomie. Voici le schéma qu'en trace Diderot : « Le système nerveux consiste dans la substance médullaire du cerveau, du cervelet, de la moelle allongée, et les prolongements de cette même substance distribuée à différentes parties du corps. » (46). Nous voyons qu'il fait la distinction entre les couches corticale et médullaire, mais ne semble pas attacher d'importance à la première. Il ajoute : « Le système nerveux partage l'animal en deux parties, de la tête aux pieds. Preuve tirée de l'hémiplégie. » (47). Il pense que les nerfs sont canaliculés et qu'un fluide nerveux y circule. Il envisage les conséquences de la section et

---

(45) *Voyage de Hollande*, t. 17, p. 378-379.
(46) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 318.
(47) *Ibid.*, t. 9, p. 318.

de l'excitation des nerfs, au point de vue du mouvement : « Les nerfs sont les organes du mouvement, les serviteurs du cerveau [48]. Le mouvement va du tronc aux rameaux. Serrez fortement un de ces fils et son prolongement perdra le mouvement, non la vie; il subsistera, mais il n'obéira plus [49]. Coupez un nerf, le mouvement cesse à la partie inférieure, reste à la supérieure... Piquez la partie paralysée, elle se contracte et se meut; sur le champ de bataille les membres paralysés s'agitent comme autant d'animaux. » [50]. (Ainsi, après des considérations fort exactes, notre physiologiste termine par un exemple invraisemblable.) Pour la sensibilité, « l'origine de la sensation est à l'extrémité du nerf; point de sensation si le nerf est détruit ou vicié » [51]. Diderot mentionne aussi qu'après une amputation, certains opérés se plaignent de douleurs au membre qu'ils n'ont plus, parce que l'extrémité du nerf est irritée et qu'il rapporte la sensation produite « à son ancienne origine » [52]. Il exprime fort nettement ensuite que l'intégrité du nerf ne suffit pas pour que le mouvement et les sensations s'effectuent normalement; le cerveau qui commande au mouvement, et auquel arrive la sensibilité, doit aussi être sain. Un cerveau sain est nécessaire, également, à la bonne perception par les organes des sens, car les images des choses vues se font dans l'œil et sont aperçues par le cerveau. Les intervalles des sons se recueillent dans l'oreille et sont saisis par le cerveau. » [53]. Tout cela l'amène à considérer des maladies du système nerveux central et d'autres du système nerveux périphérique : « d'où naît la distinction de deux sortes de maladies nerveuses; les unes qui portent le désordre à l'origine, les autres où le désordre naît aux brins. » [54].

Diderot est bien persuadé que « le cerveau est un organe

---

(48) *Ibid.*, t. 9, p. 312.
(49) *Ibid.*, t. 9, p. 276.
(50) *Ibid.*, t. 9, p. 319.
(51) *Ibid.*, t. 9, p. 311-312.
(52) *Ibid.*, t. 9, p. 311-312.
(53) *Ibid.*, t. 9, p. 316.
(54) *Ibid.*, t. 9, p. 316.

comme les autres; il a sa fonction particulière » (55). Mais il exagère fortement cette théorie en ajoutant « ce n'est même qu'un organe secondaire qui n'entrerait jamais en action sans l'entremise des autres organes » (56). Il va même jusqu'à croire que l'on peut très bien vivre « sans qu'il y ait de cerveau, soit que la nature l'ait refusé, ou qu'on l'ait perdu par accident ou maladies » (57). Il ne prévoit nullement les localisations cérébrales et croit au contraire à l'homogénéité de tout le cerveau, « la preuve..., c'est qu'une portion ou détruite, ou blessée, quelle qu'elle soit, les fonctions des nerfs et de l'âme ne s'en font pas moins. Il en faut très peu pour former le sensorium commun. » (58).

A l'occasion d'un cas d'abcès du cerveau, Diderot étudie les troubles produits par une compression cérébrale brusque : assoupissement, puis coma avec paralysie des membres. La Peyronie, premier chirurgien du roi Louis XV, « fut appelé auprès d'un malade qui avait reçu un coup violent à la tête. Ce malade y sentait de la pulsation. Le chirurgien ne doutait pas que l'abcès au cerveau ne fût formé, et qu'il n'y avait pas un moment à perdre. Il rase le malade et le trépane. La pointe de l'instrument tombe précisément au centre de l'abcès. Le pus était fait; il vide le pus; il nettoie l'abcès avec une seringue. Lorsqu'il pousse l'injection dans l'abcès, le malade ferme les yeux; ses membres restent sans action, sans mouvement, sans le moindre signe de vie; lorsqu'il repompe l'injection et qu'il soulage l'origine du faisceau du poids et de la pression du fluide injecté, le malade rouvre les yeux, se meut, parle, sent, renaît et vit. » (59). Les mêmes phénomènes se rencontrent chaque fois qu' « une partie considérable du cerveau est pressée par le sang, de l'eau, une squirre, un os ou quelque autre cause mécanique... Otez la compression et

---

(55) *Ibid.*, t. 9, p. 313.
(56) *Ibid.*, t. 9, p. 313.
(57) *Ibid.*, t. 9, p. 312.
(58) *Ibid.*, t. 9, p. 315-316.
(59) *Rêve de d'Alembert*, t. 2, p. 153.

le mal cesse. »[60]. Diderot prétend même qu'on a pu faire des expériences nettes à ce sujet, sur le cerveau d'un « homme privé d'une partie du crâne : la moindre compression au cerveau lui faisait voir mille étincelles; plus forte, sa vue s'obscurcissait; plus forte encore et de toute la main, il s'assoupissait et ronflait; plus forte encore, il était comme apoplectique. La main levée et la pression cessant, bientôt il se réveillait et usait de tous ses sens »[61]. En vérité, nous avouons trouver un peu étranges ces expériences de compression manuelle pratiquées sur le cerveau d'un homme !

Nous allons voir maintenant comment Diderot explique la grosseur de la tête et du cerveau chez les rachitiques : « Les enfants rachitiques sont sédentaires et méditatifs. Or, les organes s'étendent et se fortifient par l'exercice. De là, la grosseur de leur tête et la masse de leur cerveau... Il en est du cerveau et du cervelet... comme de la pulpe des fruits qui s'étend outre mesure par la suppression ou la torsion de quelques branches. Dans le rachitisme, les viscères sont contournés par la nature comme les branches de l'arbre par la main du jardinier. »[62]. A défaut d'exactitude, l'hypothèse fait preuve au moins d'ingéniosité !

Les diverses causes de la somnolence font l'objet d'une étude soignée. Diderot élimine l'assoupissement presque physiologique occasionné par la chaleur, l'atmosphère lourde, la fatigue. Mais il est une somnolence « qui naît de quelques dérangements ou vices de la machine, et qu'il faut attribuer à toutes les causes qui empêchent les esprits de fluer et refluer librement... de la moelle du cerveau, par les nerfs, aux organes des sens et aux muscles..., et de ces organes dans la moelle du cerveau »[63]. Il énumère un assez grand nombre de ces causes; voici les principales, qui sont d'ailleurs

---

(60) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 315.
(61) *Ibid.*, t. 9, p. 316.
(62) *Ibid.*, t. 9, p. 308-309.
(63) *Encyclopédie*, t. 13 des *Œuvres complètes*, article « Assoupissement », p. 385.

très réelles : « la plétore », où il y a « assoupissement et apoplexie..., l'effusion des humeurs », la compression cérébrale, les troubles digestifs, « l'usage de l'opium et des narcotiques » (64).

Diderot, nous l'avons vu, veut que l'on considère le cerveau comme un organe ordinaire, « sujet à tous les vices des autres organes..., vif ou obtus comme eux » (65); l'analyse de ses fonctions et de leurs troubles appartient donc au médecin, au même titre que l'étude du mauvais fonctionnement hépatique ou stomacal. Pour bien affirmer cette conviction, c'est dans les *Eléments de physiologie* qu'il réserve une place aux troubles des diverses opérations de l'esprit, mémoire, jugement, affectivité. La mémoire, ainsi qu'il le remarque, est susceptible de grandes variations physiologiques; il y a des mémoires misérables et des mémoires merveilleuses, comme celle de Pic de la Mirandole qui pouvait répéter « deux pages de mots dans le sens rétrograde, après trois lectures » (66). De même, « la mémoire varie avec l'âge, le cerveau s'endurcit et la mémoire s'efface » (67); il souligne une particularité de cette perte de mémoire des vieillards : « Ils rappellent le passé en oubliant le présent. » (68). « Les maladies chroniques ôtent la mémoire » (69), ajoute-t-il, ce qui est évidemment inexact dans bien des cas. Il signale les pertes de mémoire dues à une commotion, rappelant le cas d'un jeune homme qui « tomba du haut d'une grange; il eut la tête fracassée et resta six semaines sans connaissance. » (70). A la suite de cet accident, « il oublia tout ce qu'il savait, il fut restitué à son bas-âge... On lui apprit à lire et à écrire; mais j'oubliais de vous dire qu'il fallut lui apprendre à marcher. Il redevient homme et habile homme, et il a laissé un ouvrage

(64) *Ibid.*, t. 13, p. 385.
(65) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 313.
(66) *Ibid.*, t. 9, p. 369.
(67) *Ibid.*, t. 9, p. 346.
(68) *Ibid.*, t. 9, p. 371.
(69) *Ibid.*, t. 9, p. 371.
(70) *Rêve de d'Alembert*, t. 2, p. 163.

d'histoire naturelle »[71]. Enfin, Diderot cite de curieux cas de réminiscence se produisant au cours du délire : « Un enfant élevé jusqu'à l'âge de 5 ans en Russie oublie la langue russe, la parle dans le délire, mais du ton d'enfant. Et, guéri, il réoublie le russe. »[72].

Egalement, « un ouvrier, dont le spectacle faisait l'amusement de ses jours de repos, est attaqué d'une fièvre chaude occasionnée par le suc d'une plante vénéneuse qu'on lui avait imprudemment administrée. Alors cet homme se met à réciter des scènes entières de pièces dont il n'avait pas le moindre souvenir dans l'état de santé. »[73].

Passant aux troubles du jugement, notre auteur mentionne quelques cas d'idées délirantes ayant trait à des troubles de la personnalité : « Des hommes se sont imaginé qu'ils étaient des loups, des serpents »[74]; un autre croyait sa tête en verre. C'est aussi le jugement qui est principalement touché « dans les imbéciles »; un idiot est « celui en qui un défaut naturel des organes qui servent aux opérations de l'entendement est si grand, qu'il est incapable de combiner aucune idée; de sorte que sa condition paraît à cet égard plus bornée que celle de la bête »[75]. Puis voici une observation d'idée délirante mystique : cette femme « lève son œil vers le ciel...; elle voit Dieu dans le nuage; elle le voit qui secoue d'un pan de sa robe noire des foudres qui vont chercher la tête de l'impie; elle voit la tête de l'impie... Elle se sent élevée dans les airs, son âme se répand dans le sein de la Divinité, son essence se mêle à l'essence divine »[76].

Déjà, avec cet exemple, nous arrivons à une des caractéristiques des études de Diderot en pathologie mentale : il cherche là, comme nous l'avons annoncé précédemment, une

---

(71) *Ibid.*, t. 2, p. 163.
(72) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 369.
(73) *Ibid.*, t. 9, p. 367.
(74) *Ibid.*, t. 9, p. 363.
(75) *Encyclopédie*, t. 15, article « Idiot », p. 152.
(76) *Sur les femmes*, t. 2, p. 255.

arme contre la religion, il s'attache à ce qui lui paraît de nature à la décrier. Nous pouvons en juger, surtout à propos des troubles de la vie affective : ceux sur lesquels il revient maintes fois sont ceux qu'il prétend rencontrer dans les couvents. « Il vient un moment où presque toutes les jeunes filles... sont tourmentées d'une inquiétude vague...; elles cherchent la solitude..., le silence des cloîtres les touche... Elles prennent pour la voix de Dieu le premier effort d'un tempérament qui se développe, et c'est précisément lorsque la nature les sollicite qu'elles embrassent un genre de vie contraire au vœu de la nature. L'erreur ne dure pas; l'expression de la nature devient plus claire : on la reconnaît; et l'être séquestré tombe dans les regrets, la langueur, les vapeurs, la folie ou le désespoir. » (77). C'est ce que Diderot développe sans cesse dans son roman *La Religieuse*.

Nous pouvons remarquer également l'influence qu'il accorde à la vie génitale de la femme dans le développement de ses troubles mentaux. Certes, nous savons que c'est un élément important à considérer; mais notre psychiatre improvisé va bien loin en affirmant que « c'est de l'organe propre à son sexe que partent toutes les idées extraordinaires » (78) de la femme; qu'il est à l'origine de tous ses délires, ses hallucinations.

C'est aussi aux spasmes de « cette bête féroce » (79) que la femme porte au dedans d'elle-même, c'est à la « fureur utérine » (80), comme il dit encore, que Diderot attribue les désordres de l'hystérie; cette conception est, en somme, très voisine de la théorie ancienne du « gonflement de la matrice », à laquelle l'affection doit son nom. L'hystérie est devenue très rare de nos jours, depuis que Babinsky a montré le rôle prépondérant, dans sa production, de l'auto-suggestion; mais au XVIII[e] siècle, elle est assez courante et sévit sous forme de

(77) *Jacques le Fataliste*, t. 6, p. 182.
(78) *Sur les femmes*, t. 2, p. 255-256.
(79) *Ibid.*, t. 2, p. 255-256.
(80) *Ibid.*, t. 2, p. 255-256.

véritables épidémies. Cela n'autorise pourtant pas Diderot à l'attribuer généreusement à presque toutes les femmes : « La femme, hystérique dans la jeunesse se fait dévote dans l'âge avancé », mais « la femme à qui il reste quelque énergie dans l'âge avancé » était aussi « hystérique dans sa jeunesse » (81). Il s'intéresse particulièrement à une catégorie spéciale d'hystériques qui est apparue aux environs de 1730, les convulsionnaires : il s'agit de femmes appartenant à diverses sectes jansénistes, qui se réunissent au cimetière Saint-Médars; là, sous l'empire d'idées mystiques, elles entrent en de violentes convulsions et présentent des périodes d'insensibilité partielle, leur permettant de se soumettre à de véritables supplices; bientôt on leur interdit l'accès du cimetière, mais elles constituent alors secrètement des « assemblées de convulsionnaires » qui vont durer une dizaine d'années au moins. Diderot voit, là encore, un motif de blâmer la religion, et c'est pourquoi il revient, dans plusieurs de ses œuvres, à ces femmes, à leurs crises convulsives suivies d'attitudes extatiques et de rigidité cataleptique. Mais il étudie également d'autres formes d'hystérie; il rapporte, par exemple, comment Boerhaave a guéri une épidémie qui s'était déclarée à Leyde dans un atelier de femmes. « Parmi ces filles, une était sujette à un court accès d'épilepsie (il faut entendre ici hystéro-épilepsie) qui la prenait tous les jours à la même heure. Bientôt, cette maladie gagne une, deux, trois de ses compagnes. Le nombre de ces épileptiques s'accroissait de jour en jour et les symptômes devenaient plus fâcheux... Boerhaave, instruit de l'origine et des progrès du mal, se transporte au conservatoire une ou deux heures avant l'attaque d'épilepsie devenue presque générale. Il fait allumer un brasier et rougir dans ce brasier un fer pointu..., il le montre étincelant à ces jeunes filles et déclare que le seul remède qu'il connaisse à leur indisposition, c'est d'en

(81) *Ibid.*, t. 2, p. 255-256.

percer le bras à toutes celles qui en seront attaquées. L'heure de l'épileptique arrive, toutes continuent à travailler, aucune ne tomba épileptique, pas même celle qui avait eu la première attaque. »[82]. Ainsi Diderot saisit déjà, en partie, le rôle de l'imitation dans le développement de l'hystérie, et l'influence d'une volonté supérieure dans sa guérison.

Au XVIII[e] siècle, dans une étude des troubles nerveux, on ne peut manquer de signaler « les vapeurs » : c'est la neurasthénie de l'époque. Et Diderot ne se fait pas faute de parler de « cette sorte d'anarchie » qui, selon lui, « est si spéciale au sexe féminin »[83]. « C'est, dit-il, une maladie à la mode. C'est un air à une femme que d'avoir des vapeurs. Sans amants et sans vapeurs, on n'a aucun usage du monde; et il n'y a pas une bourgeoise à B... qui ne s'en donne. »[84] Visitons avec lui quelques-unes de ces vaporeuses. Nous en trouvons une « couchée, la tête échevelée... Cependant elle allongeait un bras, puis un autre, bâillait, soupirait, se portait la main sur le front et s'écriait douloureusement : « Ah ! » Je n'en puis plus. Ouvrez les fenêtres... Donnez-moi de » l'air : je me meurs. » Une seconde ne cesse de « sangloter, pleurer, gémir, soupirer, se désespérer, comme si elle » eût enterré tous les siens ». Puis voici une jeune femme qui était tombée à la suite d'une couche, dans l'état vaporeux le plus effrayant; c'étaient des pleurs et des cris involontaires, des étouffements..., du silence morne, des cris aigus, tout ce qu'il y a de pis. »[85]. Diderot nous rapporte également le conseil qu'il a donné à un jeune homme dont la femme était très vaporeuse, mais très éprise de son mari : « Vous n'avez, lui recommande-t-il, qu'à feindre d'être atteint, vous aussi, de vapeurs. Votre femme, à qui vous êtes cher, vous promènera de ville en ville, vous fera danser, vous entraînera dans la société malgré vous, et guérira de ses vapeurs réelles

(82) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 358-359.
(83) *Rêve de d'Alembert*, t. 2, p. 164.
(84) *Les bijoux indiscrets*, t. 4, p. 216-217.
(85) *Ibid.*, t. 4, p. 216-217.

par les efforts continus qu'elle emploiera pour vous délivrer de vos vapeurs simulées... Je ne sais s'il suivit mon conseil; mais je suis sûr qu'il était bon. Le point important est de réveiller dans le vaporeux ou la vaporeuse quelque intérêt assez puissant pour les déterminer à se secourir eux-mêmes. » (86). Cette remarque nous paraît tout à fait juste en effet. Nous rappelons enfin l'excellent tableau de la mélancolie que Diderot a tracé dans une de ses lettres à l'occasion de son ami Hoop.

Dans tous ces troubles mentaux « on n'aperçoit pas toujours dans le cadavre — remarque avec raison Diderot — la lésion du cerveau » (87). Mais le Professeur Meckel attribue, sur des expériences nombreuses, le dérangement de la raison à « la pesanteur spécifique du cerveau. Il résulte de ces observations que la substance médullaire de l'homme mort en bon sens est plus pesante que celle des animaux, et celle des animaux plus pesante que celle des fous » (88). Après cette donnée, qui a été reconnue inexacte depuis, nous rapportons deux observations de Diderot, tendant à prouver le rôle de l'os sésamoïde du gros orteil dans la pathogénie de maladies convulsives : « Une jeune femme était sujette à de fréquents accès d'une maladie convulsive contre laquelle tous les remèdes avaient échoué. Elle s'adressa à un médecin d'Oxford qui avait de la réputation, et qui, lui ayant annoncé que le petit os dont il s'agit ici était, par sa dislocation, la véritable cause de sa maladie, ne balança pas à lui proposer l'amputation du gros orteil. La malade y consentit et recouvra la santé... Mais il y a plus » (89), et il poursuit par le cas d'un fermier qui, à la suite d'une blessure au gros orteil, avait présenté des convulsions surtout prononcées au moindre mouvement du pied, et était mort au bout de huit jours.

Nous pouvons conclure, sans nous avancer beaucoup, que

---

(86) *Voyage de Hollande*, t. 17, p. 448.
(87) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 316.
(88) *Ibid.*, t. 9, p. 317.
(89) *Encyclopédie*, t. 13, p. 270 : article « Albarada ».

l'os sésamoïde n'a que faire en la circonstance; la première observation doit, à notre avis, rentrer dans le cadre de l'hystérie, et le simulacre de l'opération aurait probablement tout aussi bien réussi ! Pour la seconde, il s'agit sans doute de soubresauts musculaires produits par une infection générale partie de la blessure, d'un tétanos atypique peut-être.

CHAPITRE VI

DIDEROT ET LA THERAPEUTIQUE

Dans l'introduction de *L'Encyclopédie*, Diderot, suivant Boerhaave, subdivise l'art de guérir en trois branches : la « diète », la « pharmacie » et la « chirurgie » [1], c'est-à-dire le régime, les prescriptions médicamenteuses et les interventions.

Au hasard de son œuvre, notre philosophe va nous donner en passant son avis sur ces différents moyens thérapeutiques, et nous pouvons voir qu'il s'éloigne en bien des points de beaucoup de médecins de son époque, encore trop férus d'une abondante pharmacopée et trop enclins aux saignées répétées, pour tendre davantage vers nos conceptions actuelles. « Il n'y a jusqu'à présent — dit-il dans les *Eléments de physiologie* — que quelques remèdes généraux auxquels on puisse avoir confiance, comme le régime, les exercices, la distraction, le temps et la nature. Le reste pourrait être plus fréquemment nuisible que salutaire, n'en déplaise à M. le Camus, à ses lumières et à l'intrépidité avec laquelle il ordonne la saignée, la purgation, les bains, les eaux, les infusions, les décoctions et tout l'appareil de l'art de guérir qui est si rarement approprié aux grandes maladies et dont les grands médecins sont si économes. » [2]. Car, dans ces grandes maladies, « ce ne sont pas les remèdes, qui communément agissent sur la machine entière, c'est le temps, l'âge,

(1) *Encyclopédie*, t. 13, article « Prospectus », p. 155.
(2) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 427.

qui guérit ou accroît le désordre » [3]. Et il faut se garder de contrarier la nature, qui, en général, fait elle-même « les efforts conséquents au mal pour s'en soulager » [4]; on doit seulement s'appliquer à la seconder par quelques remèdes peu nombreux mais bien choisis, et surtout par le régime.

Du régime, en effet, Diderot se montre un sérieux partisan, et nous savons que c'est à lui qu'il a recours dans ses embarras gastriques et ses entérites : il se met à une diète plus ou moins complète, ne prenant que du thé, de la limonade, du lait ou du potage, et c'est souvent son seul traitement, car il craint « la Faculté et ses formules » [5].

La Faculté, du reste, malgré « ses formules », ne dédaigne pas non plus le régime, et voici, d'après un article de Diderot pour *L'Encyclopédie*, celui qu'elle prescrit habituellement au cours des grandes maladies aiguës : « Le bouillon fait avec les viandes est la nourriture que l'usage a établie et qui passe généralement pour la plus saine et la plus nécessaire », aussi est-ce « presque toujours la seule employée » [6]. Diderot ajoute que, dans la plupart des cas, l'entourage du malade a bien tort de craindre, « comme il le fait communément, que le bouillon ne nourrisse pas assez le malade » [7]. Il arrive même qu'une diète plus complète s'impose et qu'il faille supprimer le bouillon : « La médecine d'aujourd'hui tend assez à rétablir la diète austère des anciens, mais elle a bien de la peine à obtenir sur ce point une grande soumission. » [8]. Par contre, le bouillon est parfois un régime suffisant, dans des affections où « le malade exténué... a besoin d'une nourriture augmentée par degré pour réparer ses forces » [9].

Tout comme Diderot lui-même, son héros, Jacques le Fataliste, se plaît, lorsqu'il est malade, à établir lui-même son

---

(3) *Ibid.*, t. 9, p. 422.
(4) *Ibid.*, t. 9, p. 427.
(5) *Lettre à Mlle Volland*, du 25 novembre 1760, t. 19, p. 32.
(6) *Encyclopédie*, t. 13, article « Aliments », p. 274.
(7) *Ibid.*, t. 13, p. 274.
(8) *Ibid.*, t. 13, p. 278.
(9) *Ibid.*, t. 13, p. 274.

régime : se sentant tout fiévreux parce qu'il a une blessure qui s'infecte, il se fait donner des tisanes auxquelles il ajoute un peu de vin blanc : « C'était une recette qu'il tenait de son capitaine et que M. Tissot... recommande dans son *Traité des maladies populaires*. Le vin blanc, disaient Jacques et M. Tissot..., est diurétique, corrige la fadeur de la tisane et surtout le ton de l'estomac et de l'intestin. » (10).

Et puisque nous en sommes à l'action du vin, ne manquons pas de signaler une conception originale de Diderot sur l'effet thérapeutique que peut avoir le vin pris en excès : « Comment arrive-t-il qu'un homme qui s'enivre tous les jours parvienne à l'âge de 80 ans ? Je n'en sais rien; je conjecture seulement que..., tout excès étant vraisemblablement nuisible à la santé d'un homme bien constitué, il faut que ceux qui font un excès continuel de vin sans en être incommodés soient des gens mal constitués, qui ont eu le bonheur de rencontrer dans le vin un remède au vice de leur tempérament et qui auraient beaucoup moins vécu s'ils avaient été plus sobres. » (11).

Mais aux personnes normales et « bien constituées », c'est l'eau pure que Diderot conseille : « L'eau froide, très légère..., serait la boisson la plus saine pour un homme robuste. L'eau froide est adoucissante; elle fortifie les viscères, elle nettoie tout : si les jeunes gens pouvaient s'en contenter, ils auraient rarement des maladies aiguës... Il semblerait qu'il faudrait réserver la bière, le vin et les autres liqueurs fortes pour les occasions où il s'agit d'échauffer, de donner du mouvement, d'irriter, etc. Boire de l'eau et vivre d'aliments qui ne soient pas du tout gras, voilà, dit Boerhaave, le moyen de rendre le corps ferme et les membres vigoureux. » (12). Nous nous permettrons de n'être pas tout à fait de l'avis du grand Boerhaave, car les corps gras ont, tout comme les autres aliments, leur utilité manifeste, et un petit verre de vin de

(10) *Jacques le Fataliste*, t. 6, p. 166.
(11) *Encyclopédie*, t. 13, article « Aliments », p. 273.
(12) *Ibid.*, t. 13, article « Boisson », p. 486.

Bordeaux pris à bon escient n'a jamais empêché de garder un « corps ferme » et des « membres vigoureux ».

*
* *

Malgré sa prédilection pour le régime, Diderot reconnaît l'utilité des médicaments, pourvu qu'on n'en abuse pas. Il prend lui-même, à plusieurs reprises, de l'émétique, remède fort en usage alors, d'abord pour ses incidents digestifs, puis plus tard au cours de troubles divers, en particulier d'insuffisance cardiaque qui ont marqué les dernières années de sa vie. A ce moment, il essaie aussi les pilules de Bacher, ce spécialiste de l'hydropisie, pilules sur la composition desquelles nous n'avons malheureusement aucun renseignement; il constate qu'elles font diminuer considérablement ses œdèmes et regrette de n'en avoir pas fait usage plus tôt, alors qu'elles auraient pu « le préserver de la maladie » (13). Nous l'avons vu recommandant par lettre à Mlle Volland les pilules de ciguë comme faisant merveille « dans toutes les maladies d'obstruction, loupe, glandes engorgées, tumeurs cancéreuses » (14). Il signale que « l'eau de Luce, ou plus généralement l'alcali volatil dans de l'eau, arrête l'effet de la morsure des serpents » (15). Il approuve le médecin qui, après une longue coqueluche, ordonne à sa malade du lait de chèvre, ce lait étant, ainsi que le lait d'ânesse, très réputé aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, « pour empêcher la poitrine de s'affaisser » (16). Il nous apprend aussi que le vin de quinquina a agi heureusement dans la « fièvre réglée » (17) de Mme Diderot, et que les frictions d'eau-de-vie mélangée de sel et de savon ont en partie calmé ses douleurs de sciatique. Enfin, au cours

(13) *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot par Mme de Vandeul, sa fille*, p. LVI.
(14) *Lettre à Mlle Volland*, du 20 octobre 1760, t. 18.
(15) *Sur les recueils philosophiques et littéraires*, t. 4, p. 75.
(16) *Lettre à Mlle Volland*, du 20 février 1766, t. 19, p. 228.
(17) *Ibid.*, du 3 novembre 1760, t. 19, p. 2.

du syndrome dysentérique de sa femme; il se montre très satisfait de l'action de la simarouba; il avait, par contre, fort critiqué l'ipéca, car il était enclin, ainsi que beaucoup de gens, à se décourager vite et à déclarer inopérant et mal formulé un remède dont les effets ne sont pas très sensibles immédiatement.

Nous venons de voir Diderot parlant de remèdes qu'il a eu l'occasion d'apprécier sur lui et les siens, ou recommandant quelque prescription qu'il a entendu vanter. Cela n'a, évidemment, rien de très original : qui, en thérapeutique, n'a pas ses petites connaissances, n'aime pas prodiguer ses conseils et faire état de son expérience ! Toutefois on peut déjà sentir qu'il est, lui, particulièrement intéressé par ce sujet. Mais ces études incessantes l'avaient doté de notions beaucoup plus étendues et approfondies sur un grand nombre de médicaments; nous savons en particulier qu'il avait traduit de l'anglais le dictionnaire de médecine de James qui était surtout un lexique des différentes substances médicamenteuses. Aussi a-t-il pu rédiger lui-même, au début de la publication de *L'Encyclopédie*, un certain nombre d'articles de pharmacologie; par la suite, s'étant adjoint un plus grand nombre de collaborateurs, il se déchargea de ce soin sur l'un d'eux, N... Des quelques médicaments étudiés par Diderot, deux seulement figurent toujours dans notre formulaire actuel; ce sont : l'agaric et la gomme adragante; encore leur emploi est-il assez réduit. L'agaric, champignon du mélèze, qui sert de nos jours à petite dose comme diaphorétique, dans les sueurs nocturnes des tuberculeux, était employé autrefois comme purgatif; mais Diderot signale déjà la tendance des médecins de son temps à l'abandonner : « Le purgatif a été fort estimé des anciens, quoi qu'il le soit peu aujourd'hui, et avec raison, car il est très lent dans son opération, et par le long séjour qu'il fait dans l'estomac, il excite des vomissements, ou tout au moins des nausées insupportables suivies de sueurs, de syncopes et de langueurs qui durent beau-

coup. » (18). Ce purgatif nous paraît, en effet, un peu trop énergique !

« La gomme adragante, dit Diderot, épaissit les humeurs, diminue le mouvement, enduit de mucosités les parties excoriées et adoucit par conséquent les humeurs. On l'emploie dans les toux sèches et âcres, dans l'enrouement, dans les maladies de poitrine causées par l'âcreté de la lymphe, dans celles qui viennent de l'âcrimonie des urines, dans la dépurie, la strangurie, l'ulcération des reins. On en unit la poudre avec des incrassants et des adoucissants, et on la réduit en mucilage avec l'eau de rose, l'eau de fleur d'orange; on s'en sert rarement à l'extérieur. » (19). Actuellement, cette gomme adragante est encore utilisée comme adoucissant, mais elle l'est surtout comme agent émulsif de divers médicaments; du reste, on l'emploie beaucoup moins que la gomme arabique.

Les autres substances décrites par Diderot nous sont inconnues; elles avaient pourtant de bien magnifiques propriétés ! La racine d'un grand arbre exotique, l'agaty, « broyée dans de l'urine de vache dissipe les tumeurs, tandis que le suc tiré de l'écorce mêlé avec le miel et pris en gargarisme est bon dans les aphtes de la bouche » (20).

Une autre racine, l'acorus, a, nous l'apprenons, des actions multiples : l'espèce principale est recommandée « pour fortifier l'estomac, chasser les vents, apaiser les tranchées, lever les obstructions de la matrice et de la rate, provoquer les règles, augmenter le mouvement du sang »; une deuxième variété est bonne « dans les dysenteries, les flux de ventre et toute hémorragie »; et il y a aussi l'acorus du Brésil qui s'emploie seul « ou avec d'autres remèdes contre les humeurs visqueuses et les poisons » (21).

Enfin, l'acmella est une plante de Ceylan qui, d'après de

---

(18) *Encyclopédie*, t. 13, article « Agaric », p. 232.
(19) *Ibid.*, t. 13, article « Adragant », p. 225.
(20) *Ibid.*, t. 13, article « Agaty », p. 234-235.
(21) *Ibid.*, t. 13, article « Acorus », p. 214.

nombreux témoignages d'habitants de l'île et de navigateurs, a la vertu « de guérir de la pierre en la dissolvant...; on peut prendre deux ou trois fois par jour de la teinture d'acmella faite avec l'esprit de vin, dans un verre de vin de France ou du Rhin, ou dans quelque décoction antinéphrétique, pour faciliter la sortie du gravier et des pierres » (22). Aussi Diderot regrette que cette plante ne soit pas suffisamment étudiée et expérimentée en France.

Il reconnaît, en effet, que la science des remèdes est difficile et délicate, et que, pour apprécier la valeur thérapeutique d'une substance, on est obligé de procéder par tâtonnement et de faire des essais : « Qu'est-ce qu'un remède propre à tel organe ? C'est un aliment qui lui convient. Comment le discerner ? Par l'expérience (23). Elle seule, en effet, peut nous renseigner sur les réactions propres à chaque organe : « Les organes ont leur tact particulier, l'œil ne saurait souffrir l'huile, l'estomac rejette l'émétique, qui ne fait rien à l'œil. » (24). Et là encore Diderot voit une confirmation de la théorie qui lui est si chère de l'individualité des organes.

*
* *

Après ces quelques notions sur les médicaments, voyons ce que nous trouvons dans l'œuvre de Diderot sur les interventions. Il faut remarquer tout d'abord que dans ce qu'il entend par « chirurgie », il entre une bonne part de ce que nous appelons petite chirurgie; car la chirurgie vraie ne se développa vraiment que plus tard, après l'asepsie.

Nous avons vu Diderot s'élever contre « l'intrépidité » avec laquelle ses contemporains pratiquent saignée sur saignée (25), mais il en reconnaît parfois la nécessité : n'a-t-il pas rapporté, à propos de la querelle des médecins et des

(22) *Ibid.*, t. 13, article « Acmella », p. 212.
(23) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 333.
(24) *Ibid.*, t. 9, p. 286.
(25) *Ibid.*, t. 9, p. 427,

chirurgiens, le cas d'une femme atteinte d'œdème aigu du poumon, qui mourut parce que « la saignée qu'il fallait faire sur l'heure est différée » (26). Nous savons aussi qu'il fait saigner sa fille lorsqu'elle a des angines, et que lui-même se déclare très soulagé par de petites saignées, après l'infarctus pulmonaire qui survient au cours de ses troubles cardiaques.

Parmi les autres petites interventions, citons les vésicatoires qu'on lui applique à plusieurs reprises, soit sur la poitrine pendant cet épisode pulmonaire, soit aux jambes pour vider ses œdèmes : il est très satisfait de leur effet momentané, mais beaucoup moins de la suppuration que l'un d'eux lui occasionne à la jambe pendant des mois.

Diderot s'intéresse également aux opérations plus importantes. Dans *Jacques le Fataliste*, il nous a déclaré très nettement que pour la blessure de son héros, où des débris étrangers entretenaient la suppuration, il était nécessaire de faire un large débridement de la plaie, auquel du reste il nous a fait assister.

Il signale également dans les *Eléments de physiologie* que la blessure du médiastin n'est pas mortelle : « Le sternum s'ouvre, dit-il, et on la guérit. » (27). Nous pensons malgré tout que cela devait dépendre de la partie du médiastin lésée.

Ces bons résultats de la chirurgie enhardissent Diderot, et il émet le regret que la chirurgie de son époque « n'ose plus essayer ses forces » contre l'épilepsie, que les médecins des anciens, avec Arétée, ne déclaraient incurable « que quand elle avait résisté à l'incision des artères qui environnent les oreilles, à la cautérisation du crâne, au trépan, à l'application des mouches cantharides » (28). Diderot serait heureux de voir que notre chirurgie moderne, si elle n'a guère su tirer parti de l'application des cantharides ou de la cautérisation

---

(26) *Lettre d'un citoyen zélé*, t. 9, p. 215-216.
(27) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 289.
(28) *Sur l'Histoire de chirurgie de M. Peyrilhe*, t. 9, p. 473.

LA CHIRURGIE

Gravure extraite de l'*Encyclopédie*
(Bibliothèque Nationale .

du crâne, a obtenu par le « trépan », sous la forme de la trépanation décompressive, de très heureux résultats dans certains cas d'épilepsie jacksonienne, réalisant ainsi ce qu'il avait très timidement et obscurément suggéré.

De même il est rempli d'admiration pour les anciens qui avaient « l'heureuse témérité » (29) de faire l'extirpation partielle et même totale de l'utérus, et obtenaient d'excellents résultats : « Si la portion pendante de la matrice s'ulcère et cause de l'âcreté des urines et de la malpropreté, si elle se putréfie, — écrit Diderot citant l'auteur latin Soranus — extirpez-la sans craindre; l'exemple nous autorise à la retrancher; on l'a quelquefois extirpée tout entière et le succès a couronné la tentative. » (30).

En somme, il a tendance à trouver que la chirurgie de son temps manque d'audace, et nous pourrions presque le qualifier « d'interventionniste ».

*
* *

Ainsi que nous l'avons déjà signalé pour la pathologie, toutes ces notions de thérapeutique sont prises de-ci de-là, dans les œuvres de Diderot, où elles ont été amenées par les hasards et les nécessités de la composition. Mais il est un point qui a éveillé son intérêt d'une façon toute particulière, c'est l'inoculation ou insertion de la petite vérole. Cette pratique, encore appelée variolisation, consiste, ainsi que ses divers noms l'indiquent, en l'inoculation, aux enfants surtout, d'une variole bénigne préservant pour l'avenir d'une atteinte normale et en général grave de la maladie. Cette méthode, en usage depuis longtemps en Extrême-Orient, a passé en Angleterre vers 1720, et de là, en France et sur tout le continent. Mais alors qu'en Angleterre elle n'a, au bout de quelques années, plus que des partisans, en France beaucoup de médecins hésitent à l'adopter et une bonne partie

(29) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 394.
(30) *Ibid.*, t. 9, p. 394.

de la population se montre réfractaire à cette nouveauté. C'est que la variolisation n'est pas inoffensive et parfois la maladie inoculée devient sérieuse, dans quelques cas, mortelle. Le risque, il est vrai, est peu important, surtout à côté de la gravité de la variole dont les épidémies se produisent incessamment, emportant des millions de malades (on compte alors, nous le verrons, que « la petite vérole détruit environ la septième partie du genre humain » (31), mais il suffit à rendre les parents hésitants.

Cette discussion sur l'inoculation, qui va rester à l'ordre du jour jusqu'à la découverte de la vaccination par Jenner en 1791, passionne Diderot. Il se met en quête de tout ce qu'on a publié sur le sujet, examinant les statistiques des auteurs anglais, et en particulier de Ramby, premier chirurgien du roi d'Angleterre, « le plus célèbre et le plus heureux des inoculateurs », dira Mirabeau; il se documente auprès des médecins français qui ont adopté la méthode comme Tronchin et auprès de La Condamine qui s'était fait l'apôtre de l'inoculation en France et qui disait, pour montrer le peu de risque qu'elle comportait, ce joli mot qui est bien d'un mathématicien : « La nature nous décimait, l'art nous millésime. ». Mais c'est surtout avec Gatti, le grand partisan de l'inoculation en France, qu'il étudie la question, voit pratiquer l'opération et suit les malades.

Il devient bientôt l'un des plus chauds défenseurs de cette pratique dont il tient à faire lui-même l'éloge dans *L'Encyclopédie* (article : « Insertion de la petite vérole ») : « C'est la plus belle découverte qui ait été faite en médecine, pour la conservation de la vie des hommes; et c'est aux expériences des Anglais qu'on doit cette méthode admirable, du triomphe de l'art sur la nature. » (32). On voit que pour une fois il ne ménage pas les compliments à la médecine ! ni

---

(31) *Sur deux mémoires de d'Alembert, l'un concernant les probabilités, l'autre l'inoculation*, t. 9, p. 206.

(32) *Encyclopédie*, t. 15, article « Insertion de la petite vérole », p. 224.

aux Anglais du reste, dont il exagère un peu les mérites; il est vrai que cela lui permet de placer quelques vers où, tout en félicitant ce peuple d'avoir su vaincre ses préventions contre l'inoculation, il peut glisser une petite allusion à ses libertés politiques :

> O Londres, heureuse terre,
> Ainsi que vos tyrans, vous avez su chasser
> Les préjugés honteux qui nous livrent la guerre (33).

Aussi Diderot est-il fort en colère lorsque d'Alembert lit, à la rentrée publique de l'Académie des sciences en 1760, un Mémoire discutant des avantages et des inconvénients de l'inoculation, d'une façon purement mathématique d'ailleurs, par des calculs de probabilité, mémoire « que tous les sots peuvent prendre pour un écrit contre l'inoculation et que tous les gens d'esprit disent n'être pas pour » (34). Quand peu de temps après ce morceau est édité dans un des premiers volumes des *Opuscules mathématiques*, de d'Alembert, Diderot entreprend de le réfuter en quelques pages intitulées : *De l'inoculation :* « Les réflexions (de d'Alembert)... montrent beaucoup de subtilité d'esprit..., mais concluant, au moins indirectement, contre une pratique évidemment utile au genre humain, tendant à augmenter par des doutes singuliers la pusillanimité des pères et des mères à qui l'inoculation ne répugne déjà que trop..., je crois qu'un homme plus attentif au bien général qu'à l'accroissement de sa réputation aurait renfermé dans son portefeuille un morceau dont la lecture publique que l'auteur en fit... avait causé tant de plaisirs aux imbéciles adversaires de l'inoculation, et un scandale si affligeant aux honnêtes gens. » (35). Du reste, ajoute Diderot, c'est sur une donnée inexacte que raisonne d'Alembert; celui-ci dit, en effet, que si la petite vérole naturelle détruit

---

(33) *Ibid.*, t. 15, article « Insertion de la petite vérole », p. 224.
(24) *Lettre à Mlle Volland*, du 25 novembre 1760, t. 19, p. 36.
(35) *Sur deux mémoires de d'Alembert : l'un concernant les probabilités, l'autre l'inoculation*, t. 9, p. 206-207.

environ la septième partie du genre humain, l'inoculation prend une victime sur 300; alors qu'on peut se rendre compte, « sur l'expérience de M. Tronchin, que l'inoculation n'enlève pas 1 malade sur 1.500; sur la pratique de Ramby, qu'elle n'en enlève pas 1 sur 1.200; sur l'usage des Orientaux, qu'à Constantinople elle n'en prend pas 1 sur 10.000 », de telle sorte que le « risque de mourir de l'inoculation est si faible que tout homme sensé doit le négliger » (36).

Diderot ne se contente pas de défendre et de prôner l'inoculation dans ses écrits; plus directement, il fait campagne pour elle autour de lui; il pense alors à l'auxiliaire précieux qu'il pourrait trouver en la personne de la vieille Mme Volland : très bonne et très aimée dans les campagnes environnant sa propriété en Champagne, elle pourrait user de son influence pour faire accepter aux parents la variolisation, puis inoculerait elle-même les enfants : « Maman se prête-t-elle un peu à mes vues — s'inquiète-t-il auprès de Mlle Volland — se fera-t-elle apôtre de l'inoculation dans les campagnes ? Le bien trouve mille obstacles dans les grandes villes, où il y a toujours une multitude d'hommes intéressés à ce que le mal se perpétue; où de petits intérêts particuliers, des considérations personnelles de nulle valeur s'opposent à l'utilité générale; où l'on ne rejette une chose que parce qu'elle a été proposée par un étranger, un concurrent, quelqu'un que l'on jalouse. C'est des campagnes que l'inoculation serait entrée sans contradiction dans les villes; et c'est des villes qu'elle aura toutes les peines du monde à gagner les campagnes. On veut commencer par faire des expériences sur ceux qui mettent une importance infinie à leur vie. Cela n'a pas le sens commun. Si ces expériences s'étaient faites sur des âmes qu'ils appellent viles, tout le monde aurait applaudi. » (37).

Diderot insiste, pour lever les objections de Mme Volland

---

(36) *Ibid.*, t. 9, p. 206-207.
(37) *Lettre à Mlle Volland*, du 4 novembre 1768, t. 19, p. 293.

sur le peu de troubles qu'entraîne la variolisation lorsqu'elle est pratiquée avec soin. « J'oubliais de vous dire qu'il est sorti du petit hôpital de Gatti 61 enfants inoculés sans qu'il y en ait eu un seul d'alité », et, avec son penchant à l'enthousiasme et à la sentimentalité, il ajoute : « J'embrasse de tout mon cœur le garçon chirurgien qui s'occupe à bien faire depuis le matin jusqu'au soir et qui sait si grand gré à ceux qui le suivent de loin. » (38).

Mme Volland se laisse persuader d'autant plus facilement « qu'au même moment où je la sollicite, le hasard lui envoie une pauvre créature aveuglée par la petite vérole naturelle, pour appuyer ma demande » (39), et elle accepte de venir quelques jours à Paris pour apprendre de Gatti lui-même la technique de l'inoculation. Cette décision enchante Diderot : « Je n'ai jamais eu le moindre doute que Maman, bonne, humaine, bienfaisante, heureuse, comme le sont presque toutes les personnes prudentes, n'acquiesçât à la proposition que je lui faisais. J'en ai prévenu Gatti, qui attend son retour avec la même impatience que moi et qui ne demande pas mieux que de l'initier dans cette pratique de l'inoculation. » (40). Nous n'avons malheureusement pas de détails sur la suite de cette entreprise. Mais nous savons que la question de la variolisation continuera à passionner Diderot, et qu'au cours de son voyage en Hollande, il ne manquait pas d'étudier dans chaque ville si la méthode était employée ou non; « Dans quelques villes on pratique beaucoup l'inoculation depuis douze ou treize ans; elle est défendue dans les autres où les préjugés ne cèdent qu'aux ravages de la maladie. » (41).

L'inoculation, en effet, n'était pas assez inoffensive pour devenir une mesure de prophylaxie générale; aussi elle n'arrêta pas les épidémies de variole, et certains prétendent

---

(38) *Ibid.*, du 15 novembre 1768, t. 19, p. 301.
(39) *Ibid.*, du 15 novembre 1768, t. 19, p. 301.
(40) *Ibid.*, du 15 novembre 1768, t. 19, p. 301.
(41) *Voyage de Hollande*, t. 17, p. 379.

qu'elle contribua en partie à en entretenir la graine. Malgré tout, elle constituait un très grand progrès : même sans tenir compte du fait qu'elle fut la première étape vers la vaccination, elle a eu en elle-même de très heureux résultats et a sauvé nombre de vies. Et l'on ne peut que louer Diderot d'en avoir été un chaud partisan.

CHAPITRE VIII

DIDEROT ET L'OBSTETRIQUE

En tant que philosophe, Diderot devait, tout naturellement, être conduit à envisager le problème de la génération, de la formation de l'être vivant, et à s'intéresser au phénomène de la naissance. Mais il aurait pu se contenter de notions superficielles; bien loin de là, il se passionne pour ces questions, et en fait un examen des plus approfondis; il consulte de très nombreux ouvrages, notamment ceux de Harvey, de Leuwenhoeck, de Ruysch, de Buffon, de Haller, assiste à des cours et séances d'accouchement et dégage de cette documentation ses hypothèses et ses opinions personnelles. Il peut ainsi, dans ses *Eléments de physiologie*, consacrer une place importante à l'étude de la fécondation, du fœtus, de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement; et il tient à rédiger lui-même, dans *L'Encyclopédie*, plusieurs articles sur ces sujets, au lieu d'en laisser le soin aux collaborateurs habituellement chargés de la partie médicale.

A l'époque de Diderot, la morphologie de l'appareil génital de la femme est déjà bien connue, de même que les grandes lignes de sa structure; aussi Diderot décrit-il avec exactitude l'utérus, qui est « un porte-enfant, comme la branche de l'arbre est un porte-fruit »[1], la trompe de Fallope avec les franges de son orifice externe, l'ovaire avec les follicules de de Graafe; mais il dit de ceux-ci : « Leur nombre est indé-

(1) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 404.

terminé, jusqu'à 12 dans un ovaire » [2], car seuls les follicules d'assez gros volume, ceux approchant de leur état de maturité et se trouvant à la périphérie, ont été discernés. Il sait qu'au niveau du follicule, un éclatement de la surface de l'ovaire se produit, donnant une issue à l'œuf; mais ce qu'il entend par œuf paraît être non pas l'ovule, mais l'ovisac en entier. Enfin, il pense, mais à tort, que cet éclatement, avec formation consécutive d'un corps jaune, correspond chaque fois à une grossesse : « Autant de cicatrices à l'ovaire que d'enfants. » [3].

En ce qui concerne l'élément mâle, il connaît le spermatozoïde qu'il appelle « ver spermatique », ou plus souvent tout simplement « ver », mais n'estime pas, contrairement à l'opinion de Leuwenhoeck qui, lui, avait bien vu, que ce soit un élément spécifique : « On trouve de ces corpuscules dans l'urine, les crachats, la salive, le sang, les larmes... et les autres humeurs. Ils ne sont donc pas propres à la fécondation. » [4].

Nous allons suivre maintenant Diderot exposer les différentes théories ayant cours à cette époque sur la fécondation, y apporter quelques critiques, et indiquer où vont ses préférences. Et nous serons obligés de constater que cette véritable intuition que nous avons soulignée en lui bien souvent, et qui lui permet d'entrevoir quelle sera la solution de l'avenir, lui fait ici complètement défaut; presque chaque fois que deux tendances partagent les physiologistes, il se décide pour celle qui sera reconnue inexacte par la suite. Aussi, après avoir critiqué certaines conceptions qui se rapprochent étonnamment de nos vues actuelles, finit-il par proposer une hypothèse sans grande valeur.

Sur l'origine des premiers rudiments de l'animal, il y a, écrit Diderot, « trois opinions : ou ils viennent du mâle ou

---

(2) *Ibid.*, t. 9, p. 391.
(3) *Ibid.*, t. 9, p. 398.
(4) *Ibid.*, t. 9, p. 394.

» de la femelle, ou de tous les deux »[5], et tout de suite il montre le peu de cas qu'il fait de cette dernière hypothèse, par cette réflexion : « Pourquoi tant d'animaux pour en faire un seul ? »[6]. Il est vrai qu'il suit en cela l'opinion de la majorité des auteurs du temps; ceux-ci pensent, comme il l'indique, qu'un des éléments, soit mâle, soit femelle, a une action prépondérante dans la formation de l'embryon, l'autre jouant seulement ce que nous appelons aujourd'hui un rôle de catalyseur. Pour les uns, avec Leuwenhoeck, c'est le spermatozoïde qui est le principe dominant et qui représentait l'homme en raccourci; ils appuient cette hypothèse, d'après Diderot, sur la « ressemblance de l'animalcule (spermatique) avec les premiers linéaments du fœtus fécondé, linéaments qui ne paraissent pas à moins que la femelle n'ait été fécondée »[7] et sur la similitude plus grande, selon eux, des enfants au père qu'à la mère.

D'autres physiologistes, plus nombreux, pensent au contraire que c'est l'œuf ovulaire qui a le rôle capital, et que, comme l'explique Diderot, on trouve « homme et femme tout formés dans cet œuf »[8]. Cet élément femelle est simplement rendu fécond (ensuite) par « la vapeur » de la semence : « La grossesse se fait par vapeur, cela paraît démontré. »[9].

Cependant, bien des auteurs défendent la troisième hypothèse, selon laquelle c'est de l'union du spermatozoïde et de l'œuf ovulaire que naît le fœtus, tous deux concourant ainsi à part égale, si l'on peut dire, à sa formation. Cette façon de voir, que Diderot résume en cette formule des plus concises : « Œuf piqué des vers »[10], est notre conception actuelle de la pénétration de l'ovule par le spermatozoïde.

Diderot montre bien que, de ces trois théories qu'il expose,

---

(5) *Ibid.*, t. 9, p. 412.
(6) *Ibid.*, t. 9, p. 412.
(7) *Ibid.*, t. 9, p. 400.
(8) *Ibid.*, t. 9, p. 401.
(9) *Ibid.*, t. 9, p. 404.
(10) *Ibid.*, t. 9, p. 401.

les deux dernières diffèrent beaucoup moins qu'elles ne le paraissent tout d'abord : toutes deux envisagent de la même façon la succession des phénomènes au niveau de l'ovaire, de la trompe et de l'utérus ; « Dans la conception, la trompe comprime l'ovaire. Il se fait à la membrane externe de l'ovaire une petite fente. Un œuf, dit-on, s'échappe par cette fente. »[11]. Cet œuf est fécondé, et cette fécondation a lieu au niveau de la trompe, comme le prouvent un certain nombre de cas de « fœtus trouvés dans la trompe », puis il est « porté dans la matrice par les mouvements péristaltiques de la trompe »[12]. Là où les deux théories divergent, c'est que : pour l'une, la fécondation est faite par la vapeur de la semence; pour l'autre, par la semence elle-même. Et cela s'explique par le fait que les premiers nient la pénétration du spermatozoïde dans l'utérus et que les autres l'admettent. Voyons sur ce point l'avis de Diderot : « Y a-t-il semence dans la matrice et dans les trompes ? Ruysch dit oui, Harvey dit non; Ruysch sur un seul fait, Harvey sur mille. »[13], et il conclut à la non-pénétration, rejetant ainsi l'hypothèse la plus exacte. Mais il ne se montre pas non plus satisfait de l'autre, qui, malgré tout, est juste en bien des points : excrétion de l'ovule, lieu de la fécondation. Et c'est justement sur ces points qu'il va faire porter ses critiques, sans grande consistance d'ailleurs : « On a dit tant de folies sur la génération que je puis bien aussi dire la mienne. Je ne puis me résoudre à faire agir la semence de l'homme ou sa vapeur à une distance aussi éloignée que les ovaires de la femme le sont du fond du vagin. Quoiqu'on ait quelques exemples de fœtus engagé dans les trompes, je ne puis faire descendre ni un œuf ni un corps par l'un de ces deux canaux. Descendu dans la matrice, je ne connais aucun moyen de l'y fixer à la place qu'il occupe. Il me semble qu'il ne devrait s'arrêter

(11) *Ibid.*, t. 9, p. 396.
(12) *Ibid.*, t. 9, p. 393.
(13) *Ibid.*, t. 9, p. 398.

dans sa chute qu'au point le plus bas. Qui est-ce qui a vu dans l'acte vénérien la frange ou griffe du pavillon embrasser l'ovaire, la serrer et en exprimer les premiers rudiments de l'embryon ? » (14). (Sur ce dernier point, évidemment, il n'a pas tort !). Il conclut en exposant son hypothèse personnelle des plus fantaisistes : « Je serai tenté de ramener la génération de l'homme à celle du polype. Les premiers éléments de l'homme sont au lieu même où l'homme naît. Ils attendent là pour se développer la liqueur séminale de l'homme. Ils se développent, le placenta se forme et l'homme naît par division. » (15). C'est là une explication assez nébuleuse, et c'est vraiment un progrès à rebours que de nier le rôle de l'ovule dans la fécondation pour l'attribuer à la muqueuse utérine ! Il est vrai qu'il accepte comme un « fait très assuré » un cas, publié par un chirurgien dans la *Gazette des deux ports*, de grossesse survenue chez un sujet ayant uniquement un utérus et pas d'ovaires. Pourtant il reconnaîtra plus loin que « les ovaires supprimés aux femmes, elles sont stériles », et qu' « il sort quelque chose de l'ovaire qui deviendra animal » (16).

Nous terminerons l'étude de Diderot sur la conception par cette observation qu'il rapporte dans *L'Encyclopédie* : « La femme de Charles Tonon qui accoucha de deux jumeaux, l'un blanc et l'autre noir : l'un de son mari, l'autre d'un nègre qui la servait, prouve que la conception de deux enfants ne se fait pas toujours dans le même temps. » C'est ce que nous appelons aujourd'hui un cas de superfœtation (17).

Diderot donne ensuite une description fidèle de la formation de l'œuf fœtal avec ses enveloppes et du développement de l'embryon. Voici tout d'abord la production des villosités choriales, puis la naissance du placenta : « L'œuf prétendu arrivé dans la matrice, après quelques jours, sa membrane

(14) *Ibid.*, t. 9, p. 396.
(15) *Ibid.*, t. 9, p. 397.
(16) *Ibid.*, t. 9, p. 415.
(17) *Encyclopédie*, t. 15, article « Homme », p. 133.

fournit de toute sa surface des flocons mous et branchus qui s'implantent et adhèrent à... la matrice... Une grande partie des flocons disparaît dans le chorion, et il n'y a que la seule partie élevée vers le sommet arrondi de l'œuf qui s'accroisse et forme peu à peu un corps rond et circonscrit appelé placenta. Tel est l'état de l'œuf au second mois. Il ne change point depuis ce temps, si ce n'est en volume. » (18).

Remarquons simplement qu'il y a là une inexactitude, puisque le placenta ne se forme qu'au quatrième mois, et voyons le développement de l'embryon : « Le fœtus est d'abord invisible. Quand il commence à paraître, tête grosse, corps petit, sans extrémités, espèce de tétard... L'œuf et le fœtus s'agrandissent ensemble, mais inégalement. Le fœtus s'accroît plus que l'œuf et l'eau de l'œuf diminue. » (19).

Des membranes de l'œuf, Diderot ignore la caduque et ne mentionne que l'amnios et le chorion : l'amnios, qui renferme le liquide amniotique, « est la membrane interne du fœtus, transparente, très lisse et unie par un tissu cellulaire avec la lame interne du chorion », celui-ci étant une « membrane jaunâtre, molle, lubrique comme la graisse, facile à déchirer » (20).

Puis il trace le schéma de la circulation fœto-placentaire. Il sait qu'il y a communication entre les artères de l'utérus et les veines du placenta, que le sang maternel arrive au fœtus par la veine ombilicale, en revient par l'artère de même nom et rentre « des vaisseaux artériels du placenta dans les veines de la matrice, d'où il passe aux poumons de la mère » (21).

Mais Diderot se demande si le fœtus ne se nourrit pas aussi par la bouche du liquide amniotique dans lequel il nage : « L'enfant vit-il par la mère, mais se nourrit-il par

---

(18) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 416.
(19) *Ibid.*, t. 9, p. 416.
(20) *Ibid.*, t. 9, p. 416.
(21) *Ibid.*, t. 9, p. 412.

l'eau de l'amnios ? »[22]; car il constate que l'on trouve les mêmes éléments dans le tube digestif du fœtus et le liquide amniotique, et que celui-ci diminue à mesure que le fœtus croît; et il ajoute : « Cette eau, dans le commencement, est nourricière; sur la fin, on dit qu'elle devient âcre. Alors l'enfant souffrirait-il de la faim, et serait-ce là une des causes de la naissance ? »[23].

Une question qui fait l'objet d'une longue étude de Diderot est celle de l'action des sensations de la femme enceinte sur son enfant, et plus spécialement l'effet de l'imagination de la mère pendant la grossesse sur le fœtus. Et l'on est surpris de constater, aux références qu'il cite, le nombre d'ouvrages savants ayant à cette époque traité ce sujet en détail, dont plusieurs mémoires de l'Académie des sciences, une dissertation du Docteur Blondel, une étude d'Haller, une de Buffon dans son *Histoire naturelle*, et quelques pages des *Commentaires sur les institutions de Boerhaave*. Diderot déclare tout d'abord que le fœtus ne faisant qu'un avec la mère, « si un accès de fièvre met toute la masse du sang en effervescence, celle du fœtus n'en sera pas exceptée »[24]; de même, bien qu'il n'y ait pas de connexion nerveuse entre les deux, une réaction nerveuse violente de la mère peut agir sur le fœtus : une forte émotion « produit la fausse-couche »[25], et l'on cite « des enfants qui ont été sujets pendant toute leur vie à des convulsions »[26] à la suite de vives terreurs éprouvées par la mère durant la grossesse. Aussi voudrait-il que, pendant ces neuf mois, la femme ait une vie calme et gaie. Mais il nie très nettement l'action de l'imagination de la femme enceinte dans la production chez le fœtus de monstruosités, et surtout de taches appelées envies, qui représenteraient les désirs, les idées de la mère

(22) *Ibid.*, t. 9, p. 413.
(23) *Ibid.*, t. 9, p. 413.
(24) *Ibid.*, t. 9, p. 417-418.
(25) *Ibid.*, t. 9, p. 417-418.
(26) *Ibid.*, t. 9, p. 417-418.

durant sa grossesse. Il donne cet argument inattendu, que si les pensées de la femme pouvaient influer sur l'enfant « il ne se ferait presque que des mâles, les femmes pour la plupart étant affectées des idées, des désirs, des objets qui ont rapport à ce sexe » (27).

Et puisque nous sommes amené à parler du sexe du fœtus, signalons le procédé qu'indique Diderot pour reconnaître pendant la grossesse s'il s'agit d'un garçon ou d'une fille, procédé qu'il emprunte à un auteur ancien, Soranus : « Selon le même médecin, un signe très certain et point trompeur que la femme est enceinte d'un garçon, c'est lorsque le pouls du bras droit est plus fréquent, plus fort, plus grand que celui du bras gauche, et réciproquement, que la femme porte une fille quand le pouls gauche réunit ces qualités. » (28). Ce procédé infaillible, que Diderot rapporte avec le plus grand sérieux, fait sourire; mais de nos jours encore ne voit-on pas des personnes déduire gravement le sexe de l'enfant de la forme du ventre de la mère ou des troubles plus ou moins prononcés du début de la grossesse !

En arrivant à l'accouchement, Diderot recherche les causes qui, au neuvième mois, déclenchent les contractions de l'utérus. « L'enfant, dit-il, est de tout temps un hôte incommode pour la matrice, surtout à 9 mois. » (29). A ce moment, en effet, par suite de la diminution et de l'âcreté du liquide amniotique dont il se nourrissait, le fœtus commence à souffrir de la faim. « S'il cesse d'être nourri, il doit souffrir et s'agiter. En s'agitant il doit incommoder l'organe. L'organe incommodé doit agir et agira vers l'endroit d'où il espère soulagement. » (30). Et la matrice agira d'autant plus volontiers en mettant en jeu sa contractibilité que sa dilatation est arrivée à un point « au-delà duquel la matrice s'ouvrirait ou

---

(27) *Encyclopédie*, t. 15, article « Imagination (pouvoir de l') des femmes enceintes sur le fœtus », p. 163.

(28) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 393.

(29) *Ibid.*, t. 9, p. 406.

(30) *Ibid.*, t. 9, p. 406.

craindrait de s'ouvrir, car les organes ont des craintes, des aversions, des désirs, des refus » (31). Enfin, alors que cette matrice se serait blessée elle-même, si elle avait tenté « l'expulsion du fœtus, lorsque, par la forte adhésion du placenta, elle et le placenta ne font qu'un », au neuvième mois « elle sent la possibilité de se soulager du poids qui l'incommode, car la surface connexe du placenta commence à devenir lisse » (32). Nous avons donné dans le détail cette explication de Diderot sur les causes de l'accouchement, parce qu'il en fait une application de cette théorie à laquelle il tient tant et dont nous avons parlé plusieurs fois : les organes sont des animaux particuliers ayant leur intelligence et leur volonté. Nous savons aujourd'hui qu'il ne faut pas faire entrer en ligne de compte cette « faim » du fœtus privé d'un bon liquide amniotique et que, dans les cas normaux, la désinsertion du placenta ne se produit pas avant l'accouchement, mais seulement après la sortie du fœtus. Mais nous devons avouer que, malgré de multiples études, nous ignorons ce que déclenchent les contractions de l'accouchement.

Et maintenant voyons la succession des divers phénomènes de l'accouchement : lorsque ce moment approche, le fœtus descend et « le haut de sa tête correspond à l'ouverture de la matrice dont les efforts commencent alors pour sa délivrance » (33). Cet orifice « se raccourcit, s'aplatit, devient large et s'ouvre à mesure » (34). Les efforts de la mère peuvent être comparés « à ceux pour rendre les excréments lorsque le rectum est trop plein... L'amnios, plein d'eau, entre en forme de cône dans l'orifice; ce sac se rompt, les eaux lubrifient le passage, alors l'enfant sort comme un trait, la face tournée vers l'os sacrum » (35).

Après vient la délivrance, puis le resserrement de l'utérus :

---

(31) *Ibid.*, t. 9, p. 406.
(32) *Ibid.*, t. 9, p. 406.
(33) *Ibid.*, t. 9, p. 413-414.
(34) *Ibid.*, t. 9, p. 413-414.
(35) *Ibid.*, t. 9, p. 413-414.

« Le placenta se détache sans peine du fond de la matrice. La matrice se desserre et se resserre si violemment et si subitement qu'elle prend la main de la sage-femme et le placenta. » (36).

Au point de vue de la conduite à tenir pendant l'accouchement, Diderot pense très sagement qu'il convient dans les cas normaux de laisser faire la nature, sans vouloir hâter outre mesure les événements, et d'intervenir le moins possible; il répète ce principe des Institutions de Boerhaave : « L'art des accouchements ne convient que lorsqu'il y a quelque obstacle. » (37). Aussi blâme-t-il la précipitation avec laquelle il a vu agir bien des sages-femmes et reprend les critiques de La Mettrie, commentant Boerhaave : « Ces femmes n'attendent pas le temps de la nature; elles déchirent l'œuf, et elles arrachent l'enfant avant que la femme ait de vraies douleurs. J'ai vu des enfants dont les membres ont été luxés dans cette opération, d'autres qui ont eu un bras cassé... Ces femmes rendent le corps mou des enfants tout difforme et elles gâtent la figure de la tête en la maniant trop rudement. De là tant de sots dont la tête est mal faite, oblongue ou angulaire » (38).

Pour que les sages-femmes cessent d'employer ces mauvaises méthodes, et qu'elles connaissent à fond leur métier, Diderot voudrait qu'on exige d'elles des études longues et sérieuses, et, dans son *Plan d'une Université*, il propose : « Les femmes accoucheuses ne pourront être admises, je ne dis pas à l'exercice de leur profession, mais même à l'examen des commissaires de la Faculté, sans avoir assisté plusieurs années et aux leçons de l'anatomie qui leur est propre, et aux leçons de pratique de leur art. » (39).

Il voudrait également attirer l'attention de ceux qui doivent réprimer les désordres de la société sur « des exemples

---

(36) *Ibid.*, t. 9, p. 413-414.
(37) *Encyclopédie*, t. 13, article « Accoucheuse », p. 185-186.
(38) *Ibid.*, t. 13, article « Accoucheuse », p. 185-186.
(39) *Plan d'une Université pour le Gouvernement de Russie*, t. 3, p. 50.

d'inhumanité qui seraient presque incroyables chez des barbares » (40) et dont il a été témoin chez certaines de ces sages-femmes qui reçoivent dans leurs salles d'accouchement un grand nombre d'étudiants, désireux d'accroître leurs connaissances en obstétrique : « Ces sages-femmes, dans l'espérance d'attirer chez elles un plus grand nombre de spectateurs et, par conséquent, de payants, faisaient annoncer par leurs émissaires qu'elles avaient une femme en travail dont l'enfant viendrait certainement contre nature. On accourait, et, pour ne pas tromper l'attente, elles retournaient l'enfant dans la matrice et le faisaient venir par les pieds. Je n'oserais pas avancer ce fait si je n'en avais pas été le témoin plusieurs fois, et si la sage-femme elle-même n'avait eu l'imprudence d'en convenir devant moi lorsque tous les assistants s'étaient retirés. » (41).

Nous trouvons enfin quelques notions sur des accouchements pathologiques. Diderot cite des cas de « placenta appliqué à l'orifice de la matrice... dans lesquels il a fallu percer le placenta pour accoucher » (42); il signale qu'un enfant qui respire dans la matrice « meurt noyé comme un canard; il veut respirer et respire l'eau qui l'étouffe » (43); et parle des expériences de symphyséotomie du médecin hollandais Camper : « Il avait essayé la section de la symphyse des os pubis sur une truie; l'opération lui avait réussi et l'animal était resté sans infirmité. » (44).

L'enfant, né à terme, pèse ordinairement, écrit Diderot, 12 à 14 livres; sa peau « paraît rougeâtre; au bout de trois jours, il survient une jaunisse et l'enfant a du lait dans les mamelles : on l'exprime avec le doigt » (45). Nous remarquerons que le poids donné est beaucoup trop fort et que l'ictère est loin de se produire à coup sûr.

---

(40) *Encyclopédie*, t. 13, article « Accoucheuse », p. 186.
(41) *Ibid.*, t. 13, article « Accoucheuse », p. 186.
(42) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 404.
(43) *Ibid.*, t. 9, p. 404.
(44) *Voyage de Hollande*, t. 17, p. 448.
(45) *Encyclopédie*, t. 15, article « Homme », p. 126.

Nous arrivons à la question de l'allaitement. Diderot pense, comme les auteurs de son temps, que la sécrétion du lait correspond directement à la cessation des règles : « Le lait se porte de la matrice aux mamelles et de la mamelle à la matrice. » (46).

Il se montre un grand partisan de l'allaitement maternel, et tout comme J.-J. Rousseau, comme Mirabeau aussi un peu plus tard, il s'élève contre l'usage qui voulait que les dames de la société fassent nourrir leurs enfants par des nourrices mercenaires. Mais, pour Rousseau, cette idée fait partie de son système du retour à l'état de nature, tandis que Diderot se place au point de vue médical, se rapportant à l'avis de nombreux médecins anciens et modernes. Il montre que l'allaitement ne nuit pas à la santé des mères, et va même jusqu'à dire que « celles-ci exposent leur santé en refusant à leurs enfants la nourriture qui gonfle leurs mamelles » (47). Mais c'est surtout pour l'enfant que ce mode d'allaitement est préférable : « Si les mères nourrissaient leurs enfants, il y a apparence qu'ils en seraient plus forts et plus vigoureux. » (48); le lait de leur mère doit leur convenir mieux que celui d'une autre femme, auquel parfois ils ne peuvent pas s'accoutumer : « Ils maigrissent, ils deviennent languissants et malades », et en général « la mère d'un enfant, quoique moins bonne nourrice, est encore préférable à une étrangère » (49). Du reste, Plutarque et Allu-Gell ont autrefois prouvé qu'il était fort « rare qu'une mère ne puisse pas nourrir son fruit » (50).

Lorsque, malgré tout, en est obligé de prendre une nourrice, il faut prendre soin de bien la choisir : « La bonne constitution de son corps est une chose des plus essentielles. » (51). Il est surtout important qu'elle soit exempte

---

(46) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 393.
(47) *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, t. 3, p. 95.
(48) *Encyclopédie*, t. 16, article « Nourrice », p. 150.
(49) *Ibid.*, t. 16, article « Nourrice », p. 151.
(50) *Ibid.*, t. 16, article « Nourrice », p. 151.
(51) *Ibid.*, t. 16, article « Nourrice », p. 149.

de toutes tristes maladies qui peuvent se communiquer à l'enfant. On ne voit que trop d'exemples de la communication de ces maladies de la nourrice à l'enfant. Mais l'inverse se produit aussi, et « on a vu des villages entiers infectés du virus vénérien que quelques nourrices malades avaient communiqué en donnant à d'autres femmes leurs enfants à allaiter » (52).

Comme Rousseau également, Diderot ne doute pas « que les langes où nous emprisonnons les nouveau-nés ne les fassent pâtir et ne les déforment » (53). Il qualifie cet emmaillotage d' « usage barbare des seuls peuples policés » et fait remarquer qu'un « homme robuste prendrait la fièvre si on le tenait ainsi garroté pendant vingt-quatre heures » (54).

Diderot connaît bien la môle hydatiforme, et les diverses hypothèses qu'il bâtit sur sa formation font le sujet des « Premières conjectures »; de l'*Interprétation de la Nature :* « La môle ne serait-elle point le résultat de cette combinaison solitaire ou des éléments émanés de la femme, ou des éléments fournis par l'homme ? » (55). Ou bien serait-elle formée par le placenta dont les bords, en se détachant de l'utérus dès le début de la grossesse, « iraient toujours en s'approchant et en effectuant la forme sphérique » et arriveraient à s'unir complètement, formant « une sorte d'œuf, au centre duquel on trouverait un fœtus bizarre » (56). Cette seconde hypothèse est déjà plus près de la vérité, puisque la môle est une dégénérescence villeuse du placenta. Du reste, Diderot ne se dissimule pas que ses conjectures ne sont sans doute pas exactes, mais il voudrait qu'elles conduisent les médecins à étudier plus attentivement cette formation étrange : « Prenons le scalpel, ouvrons des môles et voyons. » (57).

---

(52) *Ibid.*, t. 16, article « Nourrice », p. 150.
(53) *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, t. 3, p. 95.
(54) *Encyclopédie*, t. 15, article « Homme », p. 126.
(55) *Pensées sur l'interprétation de la Nature*, t. 2, p. 26.
(56) *Ibid.*, t. 2, p. 26.
(57) *Eléments de physiologie*, t. 9, p. 394.

Nous terminerons par quelques notions sur la stérilité. Diderot dit très justement : « La stérilité vient plus souvent de la part de la femme que de la part de l'homme. » (58). Mais il rapporte ensuite un procédé plutôt curieux pour diagnostiquer la stérilité d'une femme : « Soranus, à l'exemple d'Hippocrate, reconnaissait si une femme est stérile ou féconde; leur secret consistait à lui mettre dans le vagin, le soir, lorsqu'elle se couche, une gousse d'ail pelée et enveloppée de laine. Si le matin, en s'éveillant, elle a dans la bouche l'odeur de cet aromate, il la tient pour habile à concevoir. »

Il y a en effet, explique Diderot, une correspondance certaine entre le gosier et les parties génitales, puisque par exemple on observe, à la puberté ou à la suite de castration, un changement net de la voix.

---

(58) *Encyclopédie*, t. 15, article « Homme », p. 132-133.

CHAPITRE VIII

DIDEROT ET L'HYDROLOGIE

Au XVIII[e] siècle comme au XVII[e], les cures hydrominérales sont fort à la mode et les eaux de Balaruc, de Forgues en Normandie, de Bourbon-l'Archambaut, de Vals, de Vichy, du Mont-Dore, de Bourbonne, sont parmi les plus réputées. Cette dernière en particulier, après avoir été une des villes d'eaux les plus anciennes de la Gaule romaine, connaît un renouveau de succès : un bel hôpital militaire entrepris par Louis XIV a été terminé sous Louis XV, juste à temps pour recevoir les blessés de Villeroy; et, peu après, les seigneurs du pays ont fait les frais d'un établissement thermal civil élevé en 1763 sur les ruines des thermes gallo-romains. Comment s'étonner que Diderot, dont la curiosité est toujours en éveil, surtout pour ce qui touche au bien-être de ses semblables, ait conçu un vif intérêt pour cette station de Bourbonne, si proche de Langres, sa ville natale, et si renommée pour ses effets. Aussi va-t-il y faire un assez long séjour en 1770, pour recueillir une documentation sérieuse dont il tire aussitôt le sujet d'un petit ouvrage, le *Voyage à Bourbonne;* écrit sans beaucoup de plan, au fur et à mesure que les idées se pressent à son esprit et avec quelques digressions sentimentales ou philosophiques, c'est pourtant, nous allons le voir, une étude très détaillée sur la saison de Bourbonne, ses indications, les propriétés des eaux et leur composition, les modalités du traitement.

Avant de passer en revue ces différents points, voyons tout

d'abord quel est l'avis de Diderot sur la thérapeutique par les cures thermales.

« Je n'ai garde, dit-il, de disputer l'efficacité constatée de ces eaux; mais, en général, les eaux sont le dernier conseil de la médecine poussée à bout. » (1).

Il estime que les résultats heureux ne sont pas imputables au seul traitement et que le voyage « prépare bien l'effet des eaux par le mouvement, le changement d'air et de climat, la distraction » (2). Un peu plus loin, il accentue son scepticisme et lance à la médecine une petite pointe satirique : « On compte plus sur le voyage que sur le remède. A cette occasion, je vous dirai qu'un Anglais hypocondriaque s'adressa au Docteur Mead, homme d'esprit et célèbre médecin de son pays. Le docteur lui dit : « Je ne puis rien pour » vous, et le seul homme capable de vous soulager est bien » loin. — Où est-il ? — A Moscou. » Le malade part pour Moscou; mais il était précédé d'une lettre du Docteur Mead; arrivé à Moscou, on lui apprend que l'homme qu'il cherchait s'en était allé à Rome. Le malade part pour Rome, d'où on l'envoie à Paris, d'où on l'envoie à Vienne, d'où on l'envoie je ne sais où, d'où on l'envoie à Londres où il arrive guéri. Les eaux les plus éloignées sont les plus salutaires, et le meilleur des médecins est celui après lequel on court et qu'on ne trouve point. » (3).

Tout cela ne l'empêche pas de reconnaître l'action thérapeutique certaine des eaux thermales et nous verrons qu'il relate avec une conviction réelle nombre de guérisons obtenues à Bourbonne parmi ses relations.

Mais Diderot adore les boutades, et il donne cette appréciation peu flatteuse : « Les médecins des eaux sont tous charlatans » (4); pour dire aussitôt le plus grand bien des deux docteurs qu'il a fréquentés à Bourbonne : « Un M. Juvet,

(1) *Voyage à Bourbonne*, t. 17, p. 337.
(2) *Ibid.*, t. 17, p. 338.
(3) *Ibid.*, t. 17, p. 337.
(4) *Ibid.*, t. 17, p. 344.

bon homme, expérimenté, un peu sourd et fort distrait; c'est le médecin que je préférerais [5]; et un M. Chevallier, homme véridique et instruit » [6] et « fort bon à voir. » [7].

Seuls les commerçants des villes d'eaux sont condamnés sans appel... « Les habitants regardent les malades comme les Israélites regardaient la manne dans le désert. La vie et le logement y sont chers pour tout le monde, mais surtout pour les malades, oiseaux de passage dont il faut tirer parti. » [8].

La grande question de l'origine des eaux thermales se pose naturellement à l'esprit du philosophe, et voilà son hypothèse : « Le système le plus raisonnable sur les eaux thermales en général, c'est que ce sont des eaux courantes ordinaires qui sont conduites dans leur cours sur de grands amas de substances pyriteuses, ou peut-être sur l'immense débris de volcans souterrains où elles excitent la chaleur qu'elles prennent et conservent en entraînant avec elles une portion des matières qu'elles ont dissoutes » [9]; ceci l'amène à tracer en quelques lignes les bouleversements géologiques du globe, esquisse dont beaucoup ont loué la prescience, considérant qu'elle avait été écrite huit ans avant les conceptions de Buffon sur ce sujet.

***

Mais, après ces quelques généralités, arrivons à l'étude de Bourbonne. Ses eaux « passent pour très énergiques. On s'y rend de toutes les provinces du royaume et des pays étrangers pour un grand nombre de maladies, les obstructions de toute espèce, les rhumatismes goutteux et autres, les paralysies, les sciatiques, les maux d'estomac, les affections

(5) *Ibid.*, t. 17, p. 352.
(6) *Ibid.*, t. 17, p. 340.
(7) *Ibid.*, t. 17, p. 352.
(8) *Ibid.*, t. 17, p. 344.
(9) *Ibid.*, t. 17, p. 347.

nerveuses et vaporeuses, la colique des potiers, les entorses, les ankyloses, les luxations, les suites de fractures, les suites de couches et plusieurs maladies militaires. Leur effet est équivoque dans les suites de paralysies et d'apoplexies. Le paralytique éprouve un léger soulagement, souvent avant-coureur d'un grand mal. » (10).

Sans doute pouvons-nous critiquer le désordre de cette énumération, mais elle contient toutes les indications actuelles de la cure de Bourbonne : d'une part, maladies générales : organisme débile, lymphatiques, nerveux, goutte et rhumatismes; d'autre part, indications spéciales : lésions osseuses, articulaires, périarticulaires, névralgies et névrites, paralysies, quelques affections gynécologiques. Seuls les malades atteints de troubles digestifs ne sont plus guère envoyés à Bourbonne.

Diderot dit encore, dans une formule imagée mais un peu fantaisiste, que c'est à Bourbonne « que mène l'excès des femmes, de la table et de l'étude; en effet, c'est ici que Vénus, Bacchus et Comus envoient leurs meilleurs serviteurs » (11).

Pour illustrer les indications thérapeutiques de Bourbonne, Diderot cite le cas de Mme de Prunevaux, jeune femme de ses amies, qu'il y trouve en traitement pour « une énorme obstruction à un ovaire, suite d'une couche malheureuse. En très peu de temps, l'usage des eaux en boisson diminua presque de moitié le volume de la partie affectée. Le Docteur Juvet chantait victoire; et si Mme de Prunevaux ne s'en retourne pas tout à fait guérie, peut-être n'est-ce pas la faute des eaux dont le succès dépend quelquefois d'une grande tranquillité d'esprit » (12). (Allusions sans doute à la cour assidue que lui faisait l'écuyer de Foissy, qui soigne à Bourbonne « une sciatique gagnée au service des grands » (13).)

---

(10) *Ibid.*, t. 17, p. 337.
(11) *Ibid.*, *t.* 17, p. 352.
(12) *Ibid.*, *t.* 17, p. 333-334.
(13) *Lettre à Mlle Volland*, du 12 octobre 1770, t. 19, p. 335.

Diderot rappelle aussi qu'à deux reprises son père eut recours pour sa santé aux eaux de Bourbonne.

« Mon père a fait deux fois le voyage de Bourbonne; la première, pour une maladie singulière, une perte de mémoire dont il y a peu d'exemples. Quand on lui parlait, il n'avait aucune peine à suivre le discours qu'on lui adressait : voulait-il parler, il oubliait la suite de ses idées, il s'interrompait; il s'arrêtait au milieu de la phrase qu'il avait commencée; il ne savait plus ce qu'il avait dit, ni ce qu'il voulait dire, et le vieillard se mettait à pleurer. Il vint ici, il prit les eaux en boisson; elles lui causèrent une transpiration violente, et en moins de quinze jours il reprit le chemin de sa ville, parfaitement guéri. Ni sa fille qui l'avait suivi, ni son fils l'abbé, ni ses amis, ne purent lui faire prendre un verre d'eau de plus que le besoin qu'il crut en avoir. Il aimait le bon vin. Il disait : « Je me porte bien; j'entends vos raisons; » je raisonne aussi bien et mieux que vous; qu'on ne me parle » plus d'eaux; qu'on me donne du bon vin »; et quoiqu'il eût la soixantaine passée, temps où la mémoire baisse et le jugement s'affaiblit, il n'eut jamais aucun ressentiment de son indisposition. » (14).

» Son second voyage ne fut pas aussi heureux. Le Docteur Juvet avait dit très sensément que les eaux n'étaient pas appropriées à sa maladie. C'était une hydropisie de poitrine. Il se hâta de le renvoyer »; et le malade mourut le lendemain de son retour (15).

Enfin, l'auteur s'occupe des contre-indications de la cure : « Comme les eaux de Bourbonne sont très énergiques, on ne les croit pas indifférentes; et le préjugé est qu'elles font du mal quand elles ne font pas de bien. Ce n'est pas l'avis du Docteur Juvet, qui prétend qu'on s'y baignerait comme dans l'eau commune; ce qui peut être vrai. J'en ai bien bu. » (16). C'est sans doute se hâter un peu trop de conclure, car si elles

(14) *Voyage à Bourbonne*, t. 17, p. 334.
(15) *Ibid.*, t. 17, p. 334.
(16) *Ibid.*, t. 17, p. 348.

ne peuvent nuire à un sujet sain, on sait qu'elles sont à proscrire dans la tuberculose et tous les états aigus.

Mais quels sont donc les caractères de ces eaux aux effets si variés et si heureux ? Diderot va nous renseigner avec force détail.

« Les eaux sont si chaudes qu'on aurait peine à y tenir quelque temps la main. Elles sont plus chaudes au fond (du puits) qu'à la surface. A la surface, le thermomètre de Réaumur monte à 55 degrés; au fond, il monte à 62 degrés. Un œuf s'y durcit en vingt-quatre heures. Cette année, un jeune enfant s'y laissa tomber; en un instant, il fut dépouillé de sa peau et mourut. Cet accident devrait bien apprendre à en prévenir un pareil pour l'avenir... La quantité et la chaleur des eaux... sont constantes. La quantité ne s'accroît point par les pluies et ne diminue pas par les sécheresses. Les grands froids et les grands chauds ne font rien à sa chaleur. » (17).

« Elles ne sont pas désagréables au goût. Ce qu'on y remarque le plus sensiblement, c'est le douceâtre onctueux d'une eau salée, avec un soupçon de goût bitumeux sur la fin... J'en ai pris après dîner un bon gobelet qui ne me fit rien, seulement le lendemain matin je crus trouver sur mes lèvres le douceâtre salin de la veille. » (18).

« Les eaux présentent à ceux qui entrent dans les bains une odeur de soufre assez forte; mais y a-t-il ou n'y a-t-il pas de soufre ? C'est une autre question » (19), et Diderot l'étudie sans la résoudre, car les différents faits qu'il a recueillis de personnes également dignes de foi sont contradictoires.

Après quoi, il passe à l'analyse des eaux de Bourbonne qui a été faite d'abord par son ami Venel, puis par le chimiste Monnet; elle a donné les résultats suivants :

---

(17) *Ibid.*, t. 17, p. 336.
(18) *Ibid.*, t. 17, p. 348.
(19) *Ibid.*, t. 17, p. 340.

« Sur une livre d'eau, l'analyse a donné :

63 grains de sel marin à base alcaline;
4 3/4 grains de sélénite;
2 grains de terre absorbante;

» Nul vestige de fer, si ce n'est dans les boues où ce fer peut provenir de végétaux pourris; point de sel de Glauber, pas plus de sel marin à base terreuse. » (20).

L'analyse est évidemment rudimentaire, mais la chimie du temps ne permet guère mieux, et de plus elle met bien en évidence la caractéristique principale de cette eau d'être assez fortement chlorurée; enfin, la sélénite que l'on appelle maintenant sulfate de Ca ou gypse est bien le sel existant en plus grande abondance après le ClNa.

L'anecdote de la découvérte des sources de Bourbonne par des pourceaux du voisinage a fortement amusé Diderot, qui s'écrie : « Quand je pense que ce sont les mêmes animaux qui ont trouvé les sources de Bourbonne, auxquels nous devons les truffes excellentes qu'on nous envoie encaissées dans des poules d'Inde,

Aux bons cochons je porte révérence
Comme à des gens de bien par qui le ciel voulut
Que nous eussions un jour et plaisir et salut. » (21).

De la source, du captage et du mode de distribution, Diderot donne un court aperçu, qui, sur le dernier point, reste un peu confus : « La fontaine ou le puits qui fume sans cesse est placé dans le quartier bas. C'est un petit bâtiment étroit et carré...; ce monument n'est pas magnifique; il pouvait être mieux entendu sans excéder la dépense. Je l'aurais voulu circulaire avec quelques bancs de pierre au pourtour... Les eaux de ce puits sont conduites par des canaux souterrains à un bâtiment oblong, construit plus bas, et sont reçues dans des bassins carrés et séparés en deux par une

(20) *Ibid.*, t. 17, p. 342.
(21) *Ibid.*, t. 17, p. 349.

cloison. Quand on se baigne on s'assied sur de longs degrés de pierre qui s'élèvent au-dessus ou descendent au-dessous les uns des autres et qui règnent le long des bords de ces bassins. C'est là le lieu des bains du peuple. Les particuliers se baignent dans les maisons dans des cuves de bois ou baignoires ordinaires. On y porte le soir, sur les 5 à 6 heures, les eaux qu'on prend au puits dans des tonneaux; et sur les 6 à 7 heures, le lendemain, elles sont encore assez et même trop chaudes pour le bain... Il y a un hôpital militaire tenu par des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin. » (22).

Puis c'est la description des différentes techniques de cure. « Les eaux se prennent en boisson, en douches et en bains. On use aussi des boues tirées du fond des bains. » (23). L'usage des boues est abandonné de nos jours, mais les trois autres modes d'emploi restent les bases du traitement; et nous allons voir également que les détails donnés par Diderot ne diffèrent guère de ceux de la pratique actuelle.

Pour la boisson, la quantité d'eau ordonnée va en croissant pendant la durée de la cure : un verre tout d'abord pour aboutir à 6 ou 8 plus tard, les verres étant pris à un intervalle d'un quart d'heure environ. Ces eaux, ainsi absorbées, « passent pour purgatives, et le sont, pour fondantes, pour altérantes, pour stomachiques. Quand elles cessent de purger, on les aide par un purgatif approprié à la maladie. On ordonne la panacée mercurielle dans les obstructions. La manne simple suffit dans d'autre cas » (24). En effet, l'eau de Bourbonne est légèrement laxative lorsqu'elle est prise en assez grande quantité et à intervalles rapprochés. A petites doses, elle est constipante, et c'est l'effet qu'elle a produit sur Diderot lui-même : « Je ne sais si c'est l'effet de l'air ou de l'eau, mais pendant mon séjour à Bourbonne j'ai peu ressenti l'appétit; mes intestins se sont resserrés d'une manière très incommode; ma sœur, qui y a séjourné plus long-

(22) *Ibid.*, t. 17, p. 336.
(23) *Ibid.*, t. 17, p. 338.
(24) *Ibid.*, t. 17, p. 338.

temps, m'a dit avoir éprouvé les mêmes choses dont d'autres qu'elle se sont également plaints. » (25).

La durée de la douche est alors de vingt minutes, et Diderot signale que « le malade le plus vigoureux ne la supporte pas plus d'une demi-heure » (26). Aujourd'hui, ce temps même de vingt minutes nous paraît considérable, car nos douches de Bourbonne ne durent pas plus de cinq minutes. Mais il faut bien considérer qu'il y a une grande différence entre la pression des douches du XVIII[e] siècle et la très forte pression fournie par le système actuel des jets multiples et parallèles.

Quant à la durée des bains, elle n'a guère changé, puisque Diderot parle d'une demi-heure environ.

Nous trouvons aussi quelques précisions sur l'époque et la durée de la saison. « On se rend à ces bains en tout temps, même en hiver; mais il y a des précautions à prendre dans la saison rigoureuse. Le voyage s'en fait communément dans le courant de mai et le séjour dure jusqu'à la fin d'octobre. Le temps de l'usage du remède s'appelle une saison, la durée d'une saison est de vingt-sept jours... » (27).

« On boit quelquefois les eaux sans interruption; plus ordinairement on en coupe l'usage par des repos de vingt à trente jours. Les médecins du lieu disent que plus les repos sont longs, plus les eaux sont salutaires. Est-ce à la santé du malade ? Est-ce à la pauvreté du lieu ? Il faut se méfier un peu d'un aphorisme qui s'accommode si bien avec l'intérêt de ceux qui le proposent. » (28).

Il est évident que bien peu de malades peuvent à notre époque rester aux eaux plusieurs mois, comme l'exigeaient ces cures entrecoupées de longs repos. On suit en général la cure sans arrêt, quitte à faire dans les cas sérieux plusieurs saisons dans l'année !

Certaines précautions doivent être prises durant le traitement :

(25) *Ibid.*, t. 17, p. 347.
(26) *Ibid.*, t. 17, p. 339.
(27) *Ibid.*, t. 17, p. 339.
(28) *Ibid.*, t. 17, p. 339.

« Pendant l'usage des eaux, le régime est austère; il est ordonné de dîner de bonne heure, de souper de bonne heure, de se coucher de bonne heure, parce qu'il faut prendre les eaux de bonne heure. Il y a des mets ordonnés, il y en a de proscrits. Pendant le repos, on traite les malades avec un peu d'indulgence; on se relâche un peu de la sévérité sur les heures des repas, de la veille et du sommeil, et l'on fait mal, car je sais qu'on en abuse. » (29).

Diderot ne manque pas de signaler que l'action des eaux de Bourbonne « ne se fait parfois sentir que plusieurs mois après qu'on en a quitté le lieu. C'est un espoir qui reste à ceux qu'elles n'ont pas soulagés. Ils se flattent de rencontrer au coin de leur foyer la santé qu'ils sont venus chercher ici. Que les hommes s'en imposent facilement sur ce qui les intéresse ! » (30).

A noter également que « les eaux de Bourbonne commencent souvent par accroître le malaise, un malade perd et recouvre alternativement l'espoir de guérir » (31).

Aucun détail n'est négligé et nous apprenons que la bouteille de 2 livres d'eau « se paye 2 sous, le bain 10 sous dans le quartier d'en bas, 16 sous dans le quartier d'en haut; le salaire du doucheur et de la doucheuse est de 15 sous ». Mais l'auteur s'excuse d'entrer dans ces détails en ajoutant malicieusement : « Le prix des eaux est peut-être la seule chose que La Condamine m'eût demandée. » (32).

L'étude de Bourbonne est complétée par quelques mots sur la situation et les distractions qu'offre la ville :

« Bourbonne est située dans un fond. Ceux qui s'y rendent de Paris ne l'aperçoivent que par l'extrémité du clocher de la paroisse qui perce au-dessus des montagnes, se montre et disparaît vingt fois, trompe le voyageur sur la distance et le fait donner au diable (33).

---

(29) *Ibid.*, t. 17, p. 340.
(30 *Ibid.*, t. 17, p. 338.
(31) *Ibid.*, t. 17, p. 338.
(32) *Ibid.*, t. 17, p. 339.
(33) *Ibid.*, t. 17, p. 336.

» Le séjour en est déplaisant : nulle promenade. Point de jardins publics. Point d'ombre dans la saison la plus chaude. Une atmosphère étouffante. Quand on en est sorti, il est rare qu'on y revienne. Si les habitants entendaient un peu leur intérêt, ils n'épargneraient rien pour l'embellir; ils planteraient une promenade, ils aplaniraient les chemins aux collines; ils en décoreraient les sommets; ils feraient un lieu dont le charme pût attirer même dans la santé. C'est ainsi que les Anglais l'ont pratiqué à Bath et à Cambridge où les hommes vont se distraire de la maussaderie de leurs femmes, les femmes de la maussaderie de leurs maris, et où, tout en buvant des eaux, on rit, on cause, on danse, et l'on arrange d'autres amusements plus doux. » (34).

C'est très probablement à la suite des avis de Diderot que peu après son séjour, l'intendant de Champagne, Rouillé d'Orfeuille, fit planter dans le voisinage des bains la promenade qui porte aujourd'hui son nom : d'Orfeuille.

Pour les amateurs d'antiquité, Diderot parle des tombes, des médailles et monnaies, de petits appartements pavés en mosaïques et d'une piscine, le tout datant de l'époque romaine, que des fouilles avaient mis à jour dans la ville et les environs.

Enfin une petite chronique mondaine pour montrer combien les eaux de Bourbonne étaient réputées.

« Lorsque j'allai à Bourbonne, il y avait un assez grand nombre de malades de tout âge et de toute condition : Mme Rouillé, l'intendante de la province; le grand M. de Vaux, notre dernier commandant en Corse; le président de Gasq; l'abbé de La Rochefoucauld et sa sœur, et cette Mme de Nocé, « qui s'est fait doucher elle et son chien » et « Mme de Pers avec son nombreux cortège » (35), qui faisait aussi doucher son singe boiteux. » Déjà, au XVIIIe siècle, il y a dans la ville d'eaux pas mal d'originaux !

---

(34) *Ibid.*, t. 17, p. 336.
(35) *Ibid.*, t. 17, p. 343.

CONCLUSIONS

Esprit curieux et avide de s'instruire, Diderot s'est vivement intéressé à la médecine, et son œuvre philosophique porte la marque de sa formation médicale.

Il avait de nombreux amis médecins et connaissait bien la vie médicale, dont il a dépeint quelques scènes avec finesse et humour : visite de malade expédiée à toute allure, consultation orageuse entre trois confrères, opération chirurgicale, querelle entre médecins et chirurgiens, état scandaleux des hôpitaux, mésaventures d'étudiants en quête de sujets de dissection. Diderot émet à ces occasions bien des critiques, il expose les réformes qui lui paraissent nécessaires et ses projets constituent souvent des anticipations vraiment merveilleuses : ainsi, lorsqu'il demande l'unité médicale, c'est-à-dire la réunion en un même corps des médecins et chirurgiens, ou qu'il réclame pour les étudiants la création d'un enseignement clinique, au lit du malade, complété par une étude anatomique des cadavres. Il fait donc preuve, ici, de ces qualités de précurseur qui sont une des caractéristiques de son talent.

Diderot ne s'est pas occupé seulement de ces grands problèmes de la vie médicale; il aimait faire son petit médecin à l'occasion de ses maladies propres et de celles de son entourage : il observait les symptômes qu'il décrivait avec exactitude dans sa correspondance; il discutait l'évolution et ne se gênait pas pour critiquer vertement les opinions et les prescriptions des vrais médecins.

Il avait, du reste, un bagage médical assez important, comme le prouvent les nombreuses notions de médecine éparses dans ses œuvres; ses idées en la matière forment un curieux mélange de théories les plus fantaisistes, déjà abandonnées parfois par beaucoup de ses contemporains, et de conceptions nouvelles pour l'époque et très proches de nos idées actuelles. Il développe particulièrement la pathologie nerveuse et la physiologie de la fécondation et de la grossesse. En thérapeutique, il critique l'emploi abusif que l'on faisait alors des médicaments, comprend l'importance du régime et regrette la timidité des chirurgiens devant certaines opérations que les anciens pratiquaient avec succès; il se fait surtout le champion de l'inoculation de la petite vérole, soupçonnant ainsi les bienfaits de la thérapeutique préventive. Enfin il consacre à la cure thermale de Bourbonne une étude des plus complètes à laquelle nous n'avons presque rien à reprendre aujourd'hui.

Certes, le côté médical de l'œuvre gigantesque de Diderot n'est pas parmi les plus éclatants, mais il nous a paru cependant fort intéressant de le mettre en valeur.

Vu : *Le Doyen*,
PIERRE MAURIAC.

Vu, bon a imprimer :
Le Président
M. CREYX.

Vu et permis d'imprimer :
Bordeaux, le 10 juillet 1934.
Le Recteur de l'Académie,
A. TERRACHER.

BIBLIOGRAPHIE

Alembert (d'). — Mémoire sur l'inoculation. Publié en 1761 dans les *Opuscules mathématiques*, 8 vol., petit in-8°, t. II.

Baudet. — Médecins et philosophes. Conférence publiée dans le *Journal de l'Université des Annales*, 20 juill. 1927, p. 141 à 143.

Bédier (J.) et Hazard (P.). — Histoire de la littérature française illustrée. Edit. Larousse, t. II, chap. Diderot, p. 94 à 103.

Bersot. — Etudes sur le XVIII^e^ siècle. Paris, édit. Durand, 1885, 2 vol. in-12, t. I, chap. Diderot, p. 146 à 296.

Billy (A.). — Diderot, Paris, édit. de France, 1932.

Brousson (J.-J.). — Diderot homme du jour. *Nouvelles littéraires*, 9 avril 1932.

Cabanès. — Médecins amateurs. Paris, édit. Albin Michel, 1932, p. 156 à 195.

Caro. — La fin du XVIII^e^ siècle. Paris, édit. Hachette, 1881, 2 vol. in-8°, t. I.

Charpentier (J.). — Diderot et la science de son temps. *Revue du mois*, 10 nov. 1913.

Damiron. — Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIII^e^ siècle. Paris, édit. Lagrange, 1852, 3 vol. in-8°.

Diderot. — Œuvres complètes. Paris, édit. Assézat, 1875 à 1879, en 20 volumes in-8°.

— Lettres à Sophie Volland. Paris, publiées par A. Babelon, Edit. de la *Nouvelle Revue française*, 1930, 3 vol.

— Correspondance inédite, publiée par A. Babelon, même éditeur, 1931, 2 vol.

Ducros (L.). — Diderot, l'homme et l'écrivain. Paris, édit. Perrin, 1894, 1 vol. in-8°.

— Les Encyclopédistes. Paris, édit. Champion, 1900, 1 vol. in-8°.

Epinay (Mme d'). — Mémoires et correspondance. Paris, édit. Volland, 1818, 3 vol.

Faguet. — Le xviiie siècle, études littéraires. Paris, édit. Lecène, 1890, 1 vol. in-8°.

La Condamine. — Trois mémoires sur l'inoculation, 1754-1758-1765.

— Histoire de l'inoculation de la petite vérole, 1773. Amsterdam, Société typographique.

La Harpe. — Cours de littérature. Paris, édit. Agasse, an VII à XIII, 17 vol. in-8°, t. XVI.

Marcel (Le chanoine). — La mort de Diderot. Paris, édit. Champion, 1925.

Meister. — Aux mânes de Diderot. Publié dans les *Œuvres complètes de Diderot*, édit. Asséza, t. I.

Meyer (E.). — Diderot. Paris, édit. Boivin, 1923.

Morley (John). — Diderot and the Encyclopoedists. Londres, 1878.

Morney (D.). — Les sciences de la nature en France au xviiie siècle. Paris, édit. Colin, 1911.

Naigeon. — Mémoire sur la vie et les ouvrages de Diderot. Publié dans les *Œuvres complètes de Diderot*, édit. Assézat, t. I.

Nicolini. — Lumières nouvelles sur quelques ouvrages de Diderot d'après la correspondance inédite de l'Abbé Galiani. Article des *Etudes italiennes*, avril-juin 1932.

Nizard (D.). — Histoire de la littérature française. Paris, édit. Didot, 1877, 4 vol. in-18, t. IV, chap. XII.

Paitre. — Diderot biologiste. Thèse Lyon, 1904.

Pêcher (J.). — Diderot. Conférence publiée dans le *Journal de l'Université des Annales*, 5 juin 1927, p. 356 à 572.

Rosenkrantz. — Diderot's Lebend und Werke. Leipzig, 1866.

Sainte-Beuve. — Causeries du lundi. Paris, édit. Lévy, 1872, 18 vol. in-18, t. III, p. 372 à 394.

— Premier lundi. Paris, éd. Lévy, 1875, t. I, p. 293 à 314.

Scherer. — Diderot. Paris, 1880, 1 vol. in-12.

THOMAS (J.). — L'humanisme de Diderot. 29e *Cahier des études françaises*, Paris, édit. Les Belles-Lettres.

TOURNEUX. — Grande Encyclopédie. 31 vol. in-4°, Paris, édit. Lamirault, article Diderot.

TRAHARD. — Les maîtres de la sensibilité française au XVIIIe siècle. Paris, édit. Boivin, 1932, 2e vol.

VILLEMAIN. — Cours de littérature française. Paris, 1873, 4 vol. in-18. Tableau XVIIe siècle, 1re partie, t. II, 19e leçon.

1 .593. — Bordeaux, Imp. Delmas, Chapon, Gounouilhou, 6, pl. St-Christoly. — 1934.